



Rapport annuel révisé
Cleome Index

31 décembre 2025



Cleome Index

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	12
État des actifs nets au 31 décembre 2025	16
État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	19
Statistiques	22
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	24
Cleome Index EMU Equities	24
Cleome Index Euro Corporate Bonds	29
Cleome Index Euro Government Bonds	45
Cleome Index Euro Long Term Bonds	52
Cleome Index Euro Short Term Bonds	56
Cleome Index Europe Equities	60
Cleome Index USA Equities	68
Cleome Index World Equities	78
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	90
Autres notes aux états financiers	92
Informations supplémentaires non auditées	101
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	109



Administration de la SICAV

Président

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Administrateurs

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Catherine DELANGHE
Independent Director

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative (depuis le 01/07/25)
PricewaterhouseCoopers, Société coopérative (jusqu'au 30/06/25)
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Le rapport comprend l'état combiné des actifs nets et l'état combiné des variations des actifs nets exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, elle procède, après la fin de chaque semestre, à la publication d'un rapport comprenant notamment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises et rachetées depuis la dernière publication.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

L'avis de convocation pour toutes les assemblées générales est adressé à tous les actionnaires nominatifs par courrier à leur adresse indiquée dans le registre des actions, au moins 8 jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

De plus, des avis seront publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions de chaque compartiment, le prix de souscription, de rachat ou de conversion de chaque classe d'actions de chaque compartiment peuvent être obtenus auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays où les actions de la SICAV sont distribuées.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index EMU Equities

Analyse du marché

Les marchés actions de l'UEM en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive au sein de la zone euro. Bien que les tensions commerciales mondiales aient contribué à une volatilité intermittente, leur impact sur les marchés de l'UEM est resté limité, l'activité s'améliorant régulièrement, quoiqu'à un rythme modéré. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement les conditions économiques dans la zone euro. Dans ce contexte, les actions de l'UEM ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés de la zone euro ont été caractérisés par une nette préférence pour les valeurs « Value » et « Momentum », reflétant l'exposition de l'indice aux secteurs financiers et cycliques. Les valeurs financières ont figuré parmi les secteurs les plus performants, soutenues par des taux d'intérêt plus élevés et des bénéfices résilients, tandis que les services aux collectivités ont bénéficié de profils de revenus régulés, des investissements liés à la transition énergétique et une hausse de la demande d'électricité. Le secteur industriel a également surperformé, porté par les dépenses dans les infrastructures, les tendances de relocalisation et la demande liée à la défense.

À l'inverse, la consommation discrétionnaire et les biens de consommation de base, ainsi que l'immobilier, ont sous-performé, pénalisés par une confiance des consommateurs plus faible, des conditions de financement plus strictes et une sensibilité accrue aux taux d'intérêt.

Compartiment

L'objectif du compartiment est de se rapprocher étroitement des caractéristiques de rendement et de risque de l'indice MSCI EMU. Il investit principalement dans les actions composant cet indice, mais uniquement dans celles dont les émetteurs respectent les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui couvre quatre domaines principaux : les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. À ce titre, les pondérations sectorielles actives sont limitées.

Performance du compartiment

Le fonds a sous-performé son indice de référence au cours de la période de reporting écoulée. La sélection de titres a freiné la performance, reflétant principalement l'absence d'exposition à certaines entreprises exclues de l'univers d'investissement pour des raisons liées aux critères ESG. En particulier, le fonds n'a pas investi dans plusieurs valeurs qui ont surperformé le reste du marché, notamment Rheinmetall (exclue en raison de son implication dans des activités controversées), Bayer (soumise à une exclusion au niveau de l'entreprise) et RWE (exclue en raison de son exposition à des activités controversées telles que le charbon thermique et le nucléaire).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum. La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistrent une performance positive sur le long terme. Les autorités du monde entier ouvrent la voie en modifiant la réglementation. Les entreprises modifient actuellement leurs modèles économiques pour améliorer leur empreinte ESG (environnementale, sociale et de gouvernance). Les consommateurs tiennent compte des critères ESG lorsqu'ils achètent des produits et des services, et les investisseurs appliquent ces critères lorsqu'ils évaluent les différentes opportunités d'investissement. De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme. Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Analyse du marché

L'année 2025 a été caractérisée par un environnement obligataire complexe et en évolution, marqué par une désinflation inégale, des incertitudes politiques et budgétaires élevées, ainsi qu'une réévaluation progressive du risque souverain sur les marchés développés. Alors que l'année avait débuté sur les anticipations d'un cycle d'assouplissement monétaire relativement ordonné, une série de développements sur les plans politique, budgétaire et géopolitique ont régulièrement remis en cause ce scénario, en maintenant un niveau de volatilité élevé sur les marchés des taux et du crédit.

Au premier semestre, les marchés ont été dominés par l'incertitude macroéconomique et un regain de tensions commerciales. L'escalade des mesures tarifaires par les États-Unis, combinée aux frictions géopolitiques au Moyen-Orient, a périodiquement ravivé les craintes inflationnistes et pesé sur le sentiment de risque. En Europe, la croissance est restée atone et l'inflation a persisté début 2025, ce qui a incité la Banque centrale européenne (BCE) à agir avec prudence avec les baisses de taux, tout en insistant qu'elles restaient dépendantes des données. Nous avons observé une pentification des courbes souveraines, les anticipations de hausse des dépenses budgétaires, notamment en matière de défense et d'infrastructures, se traduisant par des besoins d'émission accrus.

Le deuxième trimestre a constitué un tournant pour les obligations financières subordonnées, malgré une volatilité élevée. À la suite d'une poussée d'aversion au risque en avril, liée au regain de tensions commerciales, les marchés se sont stabilisés à mesure que les pressions inflationnistes s'atténaient et que les banques centrales confirmaient leur tendance à un assouplissement progressif. La solidité des bénéfices des banques, des ratios de fonds propres et la demande soutenue des investisseurs ont été à l'origine d'un rebond généralisé des marchés des obligations AT1 et Tier 2, qui s'est accompagné d'un resserrement significatif des spreads jusqu'en juin. Le comportement des émetteurs est resté positif, et le volume élevé de remboursements anticipés, d'offres de rachat et de refinancements, ont témoigné de conditions de financement favorables.

Au cours de l'été, les marchés ont été confrontés à un regain de volatilité lié aux incertitudes politiques, notamment en France, et à la croissance des déséquilibres budgétaires dans plusieurs économies développées. Bien que l'activité économique soit restée faible en Europe, la désinflation a progressé et les banques centrales ont indiqué que leurs politiques monétaires entraient en territoire neutre. Dans ce contexte, le risque souverain est devenu un facteur de différenciation plus marqué, les investisseurs se montrant de plus en plus sensibles à la crédibilité budgétaire. Malgré ces difficultés, les marchés du crédit ont continué de faire preuve de résilience, soutenus par les fondamentaux solides du secteur financier et des facteurs techniques favorables.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Euro Corporate Bonds (suite)

Le quatrième trimestre a renforcé ces thématiques. Les préoccupations budgétaires se sont intensifiées, notamment après la dégradation de la note souveraine de la France, et les obligations du cœur de la zone euro ont été de plus en plus influencées par des dynamiques budgétaires domestiques plutôt que par l'appétit global pour le risque. Bien que l'inflation ait légèrement surpris à la hausse en novembre, les facteurs techniques en fin d'année et un net ralentissement des émissions ont favorisé une normalisation partielle en décembre. Tout au long de la période, les marchés des obligations financières subordonnées ont fait preuve d'un calme remarquable, les spreads terminant l'année à proximité de leurs niveaux de début d'année, malgré des fluctuations importantes en cours d'année.

Sur l'ensemble de l'année, les instruments AT1 et Tier 2 ont bénéficié d'un portage attractif, d'une offre nette limitée et d'une demande soutenue de la part des investisseurs en quête de rendement. L'activité de call est restée un élément déterminant, qui a renforcé la confiance dans la solidité structurelle de la classe d'actifs. Bien que la volatilité des obligations souveraines ait pesé par intermittence sur la performance, le crédit a fait preuve de résilience, permettant au Fonds de générer une performance positive solide dans un environnement macroéconomique difficile.

Compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire son exposition à la sensibilité aux taux.

Perspectives du compartiment

Alors que nous abordons 2026, l'environnement d'investissement reste caractérisé par des fondamentaux de crédit favorables, mais des risques de plus en plus asymétriques. Les institutions financières continuent d'afficher une capitalisation solide, des résultats résilients et un comportement d'émission discipliné. Toutefois, les valorisations sur les marchés subordonnés sont historiquement tendues, ce qui offre une marge de sécurité limitée en cas de réémergence de risques macroéconomiques, politiques ou budgétaires.

Le marché primaire devrait être très actif en début d'année et, même si cela devrait générer des opportunités, la discipline en matière de prix sera essentielle. La stratégie reste axée sur la sélectivité, l'optimisation du portage et la préservation du capital, avec une volonté de se déployer sur les marchés primaires lorsque la valeur ajustée du risque est intéressante.

La duration continuera d'être gérée de manière opportuniste dans un cadre globalement neutre, en reconnaissant que la crédibilité budgétaire - et non la seule politique monétaire - devrait rester un moteur clé de la volatilité des taux au cours de l'année à venir.

Cleome Index Euro Government Bonds

Analyse du marché

L'année 2025 a été caractérisée par un niveau exceptionnellement élevé d'incertitude sur les plans macroéconomique, politique et de politique économique, ce qui a donné lieu à un environnement volatil, mais riche en opportunités pour les marchés obligataires mondiaux. Le retour du président Trump en début d'année a coïncidé avec la résurgence de politiques commerciales protectionnistes et a donné lieu à une série d'annonces, de reports et de mises en œuvre de droits de douane, qui ont pesé sur la confiance et alimenté temporairement des craintes de stagflation. Ces dynamiques ont généré un regain de volatilité des taux, des devises et des actifs risqués tout au long de l'année, qui a culminé début avril.

En Allemagne, des mesures budgétaires significatives ont été prises avec l'annonce d'un plan d'investissement massif de 500 milliards d'euros. En parallèle, le tournant de l'Europe en matière de défense a également occupé le devant de la scène en avril, dans le sillage du changement de politique étrangère des États-Unis. Sur le plan politique, la France s'est retrouvée au cœur de la tourmente, avec des changements de Premier ministre et de gouvernement. Ce climat a accentué les inquiétudes budgétaires et incité plusieurs agences de notation à dégrader la note de la France en catégorie Single-A, accentuant ainsi les difficultés qui se sont intensifiées après l'été, les spreads à 10 ans français repassant temporairement au-dessus de la barre des 80 pb. À l'échelle mondiale, des tensions géopolitiques ont persisté à des degrés divers (Israël, Iran, Ukraine-Russie).

La divergence des politiques monétaires des banques centrales a également été un aspect central en 2025. La Réserve fédérale a d'abord marqué une pause après l'assouplissement important auquel elle avait procédé en 2024, avant d'évoluer progressivement vers une position plus accommodante à mesure que la dynamique de la croissance américaine ralentissait et que les conditions du marché du travail se détérioraient. Au second semestre, cette tendance s'est traduite par de nouvelles baisses de taux, présentées comme des mesures de gestion des risques. À l'inverse, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement en début d'année, mais a adopté un ton plus prudent puis plus restrictif au second semestre, à mesure que l'inflation se stabilisait et que la croissance se révélait plus résiliente que prévu.

En termes de marchés, les taux ont occupé le devant de la scène dès le début de l'année, avec une forte correction début mars. Les marchés obligataires en euros se sont ensuite redressés, alors que les taux baissaient fortement en avril. À partir de mai, les taux ont évolué dans une fourchette plus étroite avant de repartir à la hausse vers la fin de l'année, soutenus par des données économiques résilientes, une orientation légèrement restrictive de la BCE et des anticipations d'une offre abondante début 2026. Sur la courbe de taux, nous avons observé une poursuite de la pentification, tandis que les anticipations de réforme du système de retraite néerlandais ont pesé sur la partie longue. Par pays, la performance des spreads a été solide par rapport à l'Allemagne pour la plupart des pays de la zone euro, les pays périphériques (« non-core ») surperformant. Les spreads français ont fait l'objet de pressions épisodiques, en raison d'un environnement politique complexe et d'une détérioration de la dynamique budgétaire et de notation. Ils se sont néanmoins resserrés vers la fin de l'année. Le secteur des obligations souveraines, supranationales et d'agences a également enregistré une bonne année, surperformant les obligations d'État européennes (EGB), soutenu par la demande des investisseurs.

Compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire son exposition à la sensibilité aux taux.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Euro Government Bonds (suite)

Perspectives du compartiment

L'environnement des marchés mondiaux devrait rester incertain en 2026, en raison de la difficulté à prévoir les politiques de Donald Trump, tandis que les conflits géopolitiques gagnent de l'ampleur et que l'IA masque également certaines vulnérabilités. Dans le même temps, le cycle économique s'est jusqu'à présent montré résilient des deux côtés de l'Atlantique, soutenu par la dissipation des tensions commerciales, la politique budgétaire ainsi que les effets de l'assouplissement des banques centrales. Même s'il est possible que les taux directeurs continuent de baisser sur certains marchés mondiaux, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, la BCE estime actuellement se trouver dans une « bonne position » pour le moment. Pour certains pays, comme l'Allemagne, la dynamique des flux pourrait se révéler un peu plus difficile en 2026, en raison de plans d'investissement massifs. En termes d'événements, nous surveillons de près la situation politique en France, la mise en œuvre du plan budgétaire allemand, les évolutions géopolitiques ainsi que les futures décisions prises par Donald Trump en matière de droits de douane.

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Analyse du marché

L'année 2025 a été caractérisée par un niveau exceptionnellement élevé d'incertitude sur les plans macroéconomique, politique et de politique économique, ce qui a donné lieu à un environnement volatil, mais riche en opportunités pour les marchés obligataires mondiaux. Le retour du président Trump en début d'année a coïncidé avec la résurgence de politiques commerciales protectionnistes et a donné lieu à une série d'annonces, de reports et de mises en œuvre de droits de douane, qui ont pesé sur la confiance et alimenté temporairement des craintes de stagflation. Ces dynamiques ont généré un regain de volatilité des taux, des devises et des actifs risqués tout au long de l'année, qui a culminé début avril.

En Allemagne, des mesures budgétaires significatives ont été prises avec l'annonce d'un plan d'investissement massif de 500 milliards d'euros. En parallèle, le tournant de l'Europe en matière de défense a également occupé le devant de la scène en avril, dans le sillage du changement de politique étrangère des États-Unis. Sur le plan politique, la France s'est retrouvée au cœur de la tourmente, avec des changements de Premier ministre et de gouvernement. Ce climat a accentué les inquiétudes budgétaires et incité plusieurs agences de notation à dégrader la note de la France en catégorie Single-A, accentuant ainsi les difficultés qui se sont intensifiées après l'été, les spreads à 10 ans français repassant temporairement au-dessus de la barre des 80 pb. À l'échelle mondiale, des tensions géopolitiques ont persisté à des degrés divers (Israël, Iran, Ukraine-Russie).

La divergence des politiques monétaires des banques centrales a également été un aspect central en 2025. La Réserve fédérale a d'abord marqué une pause après l'assouplissement important auquel elle avait procédé en 2024, avant d'évoluer progressivement vers une position plus accommodante à mesure que la dynamique de la croissance américaine ralentissait et que les conditions du marché du travail se détérioraient. Au second semestre, cette tendance s'est traduite par de nouvelles baisses de taux, présentées comme des mesures de gestion des risques. À l'inverse, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement en début d'année, mais a adopté un ton plus prudent puis plus restrictif au second semestre, à mesure que l'inflation se stabilisait et que la croissance se révélait plus résiliente que prévu.

En termes de marchés, les taux ont occupé le devant de la scène dès le début de l'année, avec une forte correction début mars. Les marchés obligataires en euros se sont ensuite redressés, alors que les taux baissaient fortement en avril. À partir de mai, les taux ont évolué dans une fourchette plus étroite avant de repartir à la hausse vers la fin de l'année, soutenus par des données économiques résilientes, une orientation légèrement restrictive de la BCE et des anticipations d'une offre abondante début 2026. Sur la courbe de taux, nous avons observé une poursuite de la pentification, tandis que les anticipations de réforme du système de retraite néerlandais ont pesé sur la partie longue. Par pays, la performance des spreads a été solide par rapport à l'Allemagne pour la plupart des pays de la zone euro, les pays périphériques (« non-core ») surperformant. Les spreads français ont fait l'objet de pressions épisodiques, en raison d'un environnement politique complexe et d'une détérioration de la dynamique budgétaire et de notation. Ils se sont néanmoins resserrés vers la fin de l'année. Le secteur des obligations souveraines, supranationales et d'agences a également enregistré une bonne année, surperformant les obligations d'État européennes (EGB), soutenu par la demande des investisseurs.

Compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire son exposition à la sensibilité aux taux.

Perspectives du compartiment

L'environnement des marchés mondiaux devrait rester incertain en 2026, en raison de la difficulté à prévoir les politiques de Donald Trump, tandis que les conflits géopolitiques gagnent de l'ampleur et que l'IA masque également certaines vulnérabilités. Dans le même temps, le cycle économique s'est jusqu'à présent montré résilient des deux côtés de l'Atlantique, soutenu par la dissipation des tensions commerciales, la politique budgétaire ainsi que les effets de l'assouplissement des banques centrales. Même s'il est possible que les taux directeurs continuent de baisser sur certains marchés mondiaux, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, la BCE estime actuellement se trouver dans une « bonne position » pour le moment. Pour certains pays, comme l'Allemagne, la dynamique des flux pourrait se révéler un peu plus difficile en 2026, en raison de plans d'investissement massifs. En termes d'événements, nous surveillons de près la situation politique en France, la mise en œuvre du plan budgétaire allemand, les évolutions géopolitiques ainsi que les futures décisions prises par Donald Trump en matière de droits de douane.

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Analyse du marché

L'année 2025 a été caractérisée par un niveau exceptionnellement élevé d'incertitude sur les plans macroéconomique, politique et de politique économique, ce qui a donné lieu à un environnement volatil, mais riche en opportunités pour les marchés obligataires mondiaux. Le retour du président Trump en début d'année a coïncidé avec la résurgence de politiques commerciales protectionnistes et a donné lieu à une série d'annonces, de reports et de mises en œuvre de droits de douane, qui ont pesé sur la confiance et alimenté temporairement des craintes de stagflation. Ces dynamiques ont généré un regain de volatilité des taux, des devises et des actifs risqués tout au long de l'année, qui a culminé début avril.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Euro Short Term Bonds (suite)

En Allemagne, des mesures budgétaires significatives ont été prises avec l'annonce d'un plan d'investissement massif de 500 milliards d'euros. En parallèle, le tournant de l'Europe en matière de défense a également occupé le devant de la scène en avril, dans le sillage du changement de politique étrangère des États-Unis. Sur le plan politique, la France s'est retrouvée au cœur de la tourmente, avec des changements de Premier ministre et de gouvernement. Ce climat a accentué les inquiétudes budgétaires et incité plusieurs agences de notation à dégrader la note de la France en catégorie Single-A, accentuant ainsi les difficultés qui se sont intensifiées après l'été, les spreads à 10 ans français repassant temporairement au-dessus de la barre des 80 pb. À l'échelle mondiale, des tensions géopolitiques ont persisté à des degrés divers (Israël, Iran, Ukraine-Russie).

La divergence des politiques monétaires des banques centrales a également été un aspect central en 2025. La Réserve fédérale a d'abord marqué une pause après l'assouplissement important auquel elle avait procédé en 2024, avant d'évoluer progressivement vers une position plus accommodante à mesure que la dynamique de la croissance américaine ralentissait et que les conditions du marché du travail se détérioraient. Au second semestre, cette tendance s'est traduite par de nouvelles baisses de taux, présentées comme des mesures de gestion des risques. À l'inverse, la BCE a poursuivi son cycle d'assouplissement en début d'année, mais a adopté un ton plus prudent puis plus restrictif au second semestre, à mesure que l'inflation se stabilisait et que la croissance se révélait plus résiliente que prévu.

En termes de marchés, les taux ont occupé le devant de la scène dès le début de l'année, avec une forte correction début mars. Les marchés obligataires en euros se sont ensuite redressés, alors que les taux baissaient fortement en avril. À partir de mai, les taux ont évolué dans une fourchette plus étroite avant de repartir à la hausse vers la fin de l'année, soutenus par des données économiques résilientes, une orientation légèrement restrictive de la BCE et des anticipations d'une offre abondante début 2026. Sur la courbe de taux, nous avons observé une poursuite de la pentification, tandis que les anticipations de réforme du système de retraite néerlandais ont pesé sur la partie longue. Par pays, la performance des spreads a été solide par rapport à l'Allemagne pour la plupart des pays de la zone euro, les pays périphériques (« non-core ») surperformant. Les spreads français ont fait l'objet de pressions épisodiques, en raison d'un environnement politique complexe et d'une détérioration de la dynamique budgétaire et de notation. Ils se sont néanmoins resserrés vers la fin de l'année. Le secteur des obligations souveraines, supranationales et d'agences a également enregistré une bonne année, surperformant les obligations d'État européennes (EGB), soutenu par la demande des investisseurs.

Compartiment

Le fonds a fait l'objet d'une gestion passive aussi proche que possible de son indice de référence afin de reproduire son exposition à la sensibilité aux taux.

Perspectives du compartiment

L'environnement des marchés mondiaux devrait rester incertain en 2026, en raison de la difficulté à prévoir les politiques de Donald Trump, tandis que les conflits géopolitiques gagnent de l'ampleur et que l'IA masque également certaines vulnérabilités. Dans le même temps, le cycle économique s'est jusqu'à présent montré résilient des deux côtés de l'Atlantique, soutenu par la dissipation des tensions commerciales, la politique budgétaire ainsi que les effets de l'assouplissement des banques centrales. Même s'il est possible que les taux directeurs continuent de baisser sur certains marchés mondiaux, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, la BCE estime actuellement se trouver dans une « bonne position » pour le moment. Pour certains pays, comme l'Allemagne, la dynamique des flux pourrait se révéler un peu plus difficile en 2026, en raison de plans d'investissement massifs. En termes d'événements, nous surveillons de près la situation politique en France, la mise en œuvre du plan budgétaire allemand, les évolutions géopolitiques ainsi que les futures décisions prises par Donald Trump en matière de droits de douane.

Cleome Index Europe Equities

Analyse du marché

Les marchés européens en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive. Bien que les tensions commerciales mondiales, notamment les mesures tarifaires américaines, aient engendré des périodes de volatilité, leur impact sur l'Europe est resté limité, la croissance régionale progressant à un rythme mesuré, mais en amélioration. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique européenne. Dans ce contexte les actions européennes ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés européens ont été caractérisés par une préférence claire pour les valeurs « Value » et « Momentum », qui ont nettement surperformé les segments de « Croissance » et de « Qualité ». La performance sectorielle a été très différenciée : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie ont dominé le marché, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés, les investissements dans les infrastructures et la hausse de la demande d'électricité liée aux tendances d'électrification. À l'inverse, la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base ainsi que l'immobilier sont restés à la traîne, reflétant les pressions liées à des conditions financières plus restrictives et des dépenses de consommation plus prudentes.

Compartiment

L'objectif du compartiment est de se rapprocher étroitement des caractéristiques de rendement et de risque de l'indice MSCI Europe. Il investit principalement dans les actions composant cet indice, mais uniquement dans celles dont les émetteurs respectent les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui couvre quatre domaines principaux : les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. À ce titre, les pondérations sectorielles actives sont limitées.

Performance du compartiment

Le fonds a sous-performé son indice de référence au cours de la période de reporting écoulée. La sélection de titres a freiné la performance, reflétant principalement l'absence d'exposition à certaines entreprises exclues de l'univers d'investissement pour des raisons liées aux critères ESG. En particulier, le fonds n'a pas investi dans plusieurs valeurs qui ont surperformé le reste du marché, notamment Rheinmetall (exclue en raison de son implication dans des activités controversées), Bayer (soumise à une exclusion au niveau de l'entreprise) et British American Tobacco (soumise à une exclusion au niveau de l'entreprise).



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Europe Equities (suite)

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum. La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme. Les autorités du monde entier ouvrent la voie en modifiant la réglementation. Les entreprises modifient actuellement leurs modèles économiques pour améliorer leur empreinte ESG (environnementale, sociale et de gouvernance). Les consommateurs tiennent compte des critères ESG lorsqu'ils achètent des produits et des services, et les investisseurs appliquent ces critères lorsqu'ils évaluent les différentes opportunités d'investissement. De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme. Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Cleome Index USA Equities

Analyse du marché

Les marchés américains du MSCI USA en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, l'incertitude liée à la politique commerciale et la résilience de la dynamique économique domestique. L'introduction de nouvelles mesures tarifaires par l'administration américaine a entraîné dans un premier temps une hausse de la volatilité des marchés, mais les accords commerciaux ultérieurs ainsi qu'une trêve temporaire avec la Chine ont permis de stabiliser le sentiment des investisseurs. La croissance économique est restée solide, soutenue par une demande des consommateurs solide et des investissements soutenus, notamment dans la technologie et l'innovation.

Du point de vue des styles, les valeurs de croissance ont continué de surperformer, portées par une forte visibilité des bénéfices et la solidité des bilans. La performance sectorielle a été très différenciée : Les technologies de l'information ont dominé le marché, soutenues par les investissements liés à l'intelligence artificielle et les gains de productivité. Le secteur industriel a également bien performé dans un contexte de dépenses d'infrastructures et de tendances à la relocalisation. La finance a enregistré des performances solides (tout en sous-performant le reste du marché), bénéficiant de conditions économiques résilientes. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que les biens de consommation de base, la santé et l'énergie ont généralement accusé un retard. Dans l'ensemble, la performance de l'indice MSCI USA a été portée par une concentration de la croissance des bénéfices et par la sélection de titres, le leadership du marché restant concentré parmi quelques valeurs.

Compartiment

L'objectif du compartiment est de se rapprocher étroitement des caractéristiques de rendement et de risque de l'indice MSCI USA. Il investit principalement dans les actions composant cet indice, mais uniquement dans celles dont les émetteurs respectent les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui couvre quatre domaines principaux : les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. À ce titre, les pondérations sectorielles actives sont limitées.

Performance du compartiment

Le fonds a sous-performé son indice de référence au cours de la période de reporting écoulée. La sélection de titres a freiné la performance, reflétant principalement l'absence d'exposition à certaines entreprises exclues de l'univers d'investissement pour des raisons liées aux critères ESG. En particulier, le fonds n'a pas investi dans plusieurs valeurs qui surperformaient le reste du marché, notamment Palantir (exclue en raison de son implication dans des activités controversées), Goldman Sachs (soumise à une exclusion normative) et RTX Corp (soumise à une exclusion normative).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum. La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme. Les autorités du monde entier ouvrent la voie en modifiant la réglementation. Les entreprises modifient actuellement leurs modèles économiques pour améliorer leur empreinte ESG (environnementale, sociale et de gouvernance). Les consommateurs tiennent compte des critères ESG lorsqu'ils achètent des produits et des services, et les investisseurs appliquent ces critères lorsqu'ils évaluent les différentes opportunités d'investissement. De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme. Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Cleome Index World Equities

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index World Equities (suite)

Compartiment

L'objectif du compartiment est de se rapprocher étroitement des caractéristiques de rendement et de risque de l'indice MSCI World. Il investit principalement dans les actions composant cet indice, mais uniquement dans celles dont les émetteurs respectent les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui couvre quatre domaines principaux : les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. À ce titre, les pondérations sectorielles actives sont limitées.

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré des performances globalement en phase avec son indice de référence au cours de la période de reporting écoulée. La légère sous-performance est due à la sélection de titres, qui reflète principalement l'absence d'exposition à certaines entreprises exclues de l'univers d'investissement pour des raisons liées aux critères ESG. En particulier, le fonds n'a pas investi dans plusieurs valeurs qui surperformé le reste du marché, notamment Palantir (exclue en raison de son implication dans des activités controversées), Goldman Sachs (soumise à une exclusion normative) et RTX Corp (soumise à une exclusion normative).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille vise à répliquer l'indice de référence en investissant dans des entreprises affichant de bonnes pratiques dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG), tout en réduisant le risque actif au minimum. La performance de la stratégie dépendra de celle de l'univers ESG. Nous pensons que les facteurs ESG enregistreront une performance positive sur le long terme. Les autorités du monde entier ouvrent la voie en modifiant la réglementation. Les entreprises modifient actuellement leurs modèles économiques pour améliorer leur empreinte ESG (environnementale, sociale et de gouvernance). Les consommateurs tiennent compte des critères ESG lorsqu'ils achètent des produits et des services, et les investisseurs appliquent ces critères lorsqu'ils évaluent les différentes opportunités d'investissement. De plus, en excluant les entreprises avec de mauvaises pratiques ESG, la stratégie vise à réduire le risque de scandales. Les entreprises impliquées dans des controverses, telles que des violations environnementales ou des problèmes de gouvernance, subissent souvent de lourds préjudices financiers et d'importants dommages à leur réputation. En évitant ces entreprises, la stratégie vise à atténuer ces risques potentiels et à renforcer la stabilité sur le long terme. Notre stratégie a pour objectif de tirer parti de ces tendances, grâce à un processus d'investissement systématique, intégré et rigoureux.

Le rapport du Conseil d'Administration couvre l'exercice financier clos au 31 décembre 2025 ainsi que le mois suivant la clôture.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2026.

Rapport d'audit

Aux actionnaires de
CLEOME INDEX

Notre avis

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de CLEOME INDEX (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, des résultats de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette même date, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Éléments audités

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun des compartiments au 31 décembre 2025 ;
- l'état combiné des variations des actifs nets du Fonds et l'état des variations des actifs nets de chacun de chacun des compartiments pour l'exercice clôturé à cette date ;
- le Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 ; et
- les notes aux états financiers – tableau des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, qui comprennent une description des principales politiques comptables.

Base pour fonder notre opinion

Nous avons réalisé notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé » pour l'audit des états financiers de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative,
2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour nous permettre d'étayer notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance (International Independence Standards), publié par le International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF conjointement aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences éthiques.

Autres informations

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent des informations figurant dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers ni notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe des incohérences significatives entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalies significatives dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est chargé de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers dans le respect des exigences légales et réglementaires du Luxembourg liées à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que des contrôles internes que le Conseil d'Administration du Fonds estime nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, le Conseil d'Administration du Fonds a la responsabilité d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, en signalant, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et en partant de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds entend soit liquider le Fonds ou clôturer l'un de ses compartiments, soit cesser les activités ou n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé relatives à l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur, et de publier un rapport d'audit incluant notre opinion à cet égard. Une assurance raisonnable est un degré élevé d'assurance. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie que l'audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours les anomalies significatives si elles existent. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, seules ou ensemble, elles sont raisonnablement susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et exécutons les procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances données, mais pas aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des mesures de contrôle interne du Fonds ;
- évaluons le caractère approprié des principes comptables utilisés et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par le Conseil d'Administration du Fonds ;

- formulons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser ses activités ;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons s'ils reflètent les opérations et les événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous avons respecté les exigences déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons toutes les relations et autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme pouvant affecter notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces ou les garanties mises en place.

Luxembourg, le 1 avril 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative
Représentée par

Audrey Mallet



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	594,010,476	457,181,100	519,122,762
Liquidités en banque et courtier	10	643,225	1,675,514	1,675,457
A recevoir sur souscriptions		653,373	118,777	563,619
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		166,173	6,784,360	5,710,193
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	62,700	0
Autres actifs		167,123	0	0
Total des actifs		595,640,370	465,822,451	527,072,031
Passifs				
Découvert bancaire		5,328	0	0
Montant dû sur les rachats		267,568	1,123,076	462,380
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	22,764	32,892	33,994
Commissions de distribution à payer	4	0	21,359	0
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	49,963	38,044	36,655
Total des passifs		345,623	1,215,371	533,029
Total des actifs nets		595,294,747	464,607,080	526,539,002



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	5,370,519	50,031,120	1,651,667,883
Liquidités en banque et courtier	10	16,061	81,037	3,159,749
A recevoir sur souscriptions		0	0	1,506,939
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		86,091	359,708	923,505
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	0	228,662
Total des actifs		5,472,671	50,471,865	1,657,486,738
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	11
Montant dû sur les rachats		1,184	738	3,766,047
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	1,387	3,902	107,262
Commissions de distribution à payer	4	23,634	6,921	115,271
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	527	2,430	140,468
Total des passifs		26,732	13,991	4,129,059
Total des actifs nets		5,445,939	50,457,874	1,653,357,679



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	3,450,296,036	102,796,611	6,317,977,768
Liquidités en banque et courtier	10	5,828,938	169,206	12,383,370
A recevoir sur souscriptions		3,635,970	130,111	6,068,711
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		1,285,235	51,739	15,176,098
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	62,700
Autres actifs		0	53,896	449,681
Total des actifs		3,461,046,179	103,201,563	6,352,118,328
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	5,339
Montant dû sur les rachats		2,410,114	0	7,673,114
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	662,030	0	563,694
Commissions de gestion à payer	3	224,588	10,393	403,822
Commissions de distribution à payer	4	62,899	0	220,741
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	355,389	8,838	579,525
Total des passifs		3,715,020	19,231	9,446,235
Total des actifs nets		3,457,331,159	103,182,332	6,342,672,093



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		263,158,547	565,376,141	339,804,585
Revenus				
Dividendes, nets	2h	8,993,817	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	12,097,985	11,762,875
Intérêts sur prêts de titres	7	23,770	80,723	66,988
Intérêts bancaires		9,722	47,282	20,775
Autres revenus		2,078	573	253
Total des revenus		9,029,387	12,226,563	11,850,891
Frais				
Commissions de gestion	3	228,938	410,580	371,139
Charges opérationnelles et administratives	5	355,590	473,465	395,345
Commissions de distribution	4	0	43,108	0
Coûts de transaction	2g	502,117	3,801	0
Intérêts bancaires		6,037	65	2
Autres frais		2,155	0	17
Total des frais		1,094,837	931,019	766,503
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		7,934,550	11,295,544	11,084,388
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	4,561,830	1,035,599	(1,874,197)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	782,145	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(321)	(4,525)	2
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		12,496,059	13,108,763	9,210,193
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	57,017,661	924,030	(5,878,315)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	(212,120)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		69,513,720	13,820,673	3,331,878
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		305,362,948	61,250,170	218,764,388
Rachats d'actions		(42,690,235)	(166,452,586)	(30,327,651)
Dividendes versés	8	(50,233)	(9,387,318)	(5,034,198)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		595,294,747	464,607,080	526,539,002



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		6,219,902	52,021,637	1,352,962,572
Revenus				
Dividendes, nets	2h	0	0	43,262,659
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		179,282	1,199,186	0
Intérêts sur prêts de titres	7	550	5,155	113,651
Intérêts bancaires		417	2,312	25,581
Autres revenus		0	18	2,204
Total des revenus		180,249	1,206,671	43,404,095
Frais				
Commissions de gestion	3	17,275	45,691	1,111,467
Charges opérationnelles et administratives	5	6,564	28,098	1,558,461
Commissions de distribution	4	48,344	14,580	228,903
Coûts de transaction	2g	0	0	1,080,366
Intérêts bancaires		0	0	23,063
Autres frais		0	9	635
Total des frais		72,183	88,378	4,002,895
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		108,066	1,118,293	39,401,200
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(615,215)	353,465	47,000,137
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		2	(2)	1,823,818
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(507,147)	1,471,756	88,225,155
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	202,209	(436,354)	160,531,550
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(304,938)	1,035,402	248,756,705
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		97,005	3,437,531	1,464,782,129
Rachats d'actions		(566,030)	(6,036,696)	(1,408,382,714)
Dividendes versés	8	0	0	(4,761,013)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		5,445,939	50,457,874	1,653,357,679



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Cleome Index USA Equities	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		3,084,851,746	182,265,755	5,740,903,051
Revenus				
Dividendes, nets	2h	27,595,991	1,850,749	77,604,173
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	25,239,328
Intérêts sur prêts de titres	7	29,530	1,834	317,815
Intérêts bancaires		171,156	4,853	256,675
Autres revenus		3,766	3,209	11,542
Total des revenus		27,800,443	1,860,645	103,429,533
Frais				
Commissions de gestion	3	2,312,094	160,834	4,314,585
Charges opérationnelles et administratives	5	3,114,896	129,242	5,598,982
Commissions de distribution	4	241,545	0	540,601
Coûts de transaction	2g	306,490	32,902	1,880,151
Intérêts bancaires		37,550	1,638	62,777
Autres frais		78	27	2,909
Total des frais		6,012,653	324,643	12,400,005
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		21,787,790	1,536,002	91,029,528
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	171,720,039	28,081,985	224,756,758
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	7,730,851	239,779	6,822,308
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	782,145
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(2,316,163)	(1,890,317)	(2,043,469)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		198,922,517	27,967,449	321,347,270
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	270,143,647	(25,407,224)	416,970,711
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	(59,721)	0	(50,850)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(212,120)
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		469,006,443	2,560,225	738,055,011
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		2,600,864,775	11,628,054	4,279,860,754
Rachats d'actions		(2,697,367,739)	(93,228,291)	(4,044,391,376)
Dividendes versés	8	(24,066)	(43,411)	(19,296,664)
Différence de change		0	0	(352,458,683)
Actifs nets à la fin de l'exercice		3,457,331,159	103,182,332	6,342,672,093



Statistiques

Cleome Index EMU Equities

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		595,294,747	263,158,547	261,698,183
C	LU1292953335	Capitalisation	EUR	590.50	317.76	263.06	241.12
C	LU1365257788	Distribution	EUR	98.00	263.65	223.45	209.49
I	LU1292953418	Capitalisation	EUR	41,708.00	3,448.26	2,832.34	2,575.84
R	LU1292953509	Capitalisation	EUR	106,261.00	289.31	238.07	216.90
R	LU1718421743	Distribution	EUR	8,594.84	240.20	202.31	188.50
V	LU1292953681	Capitalisation	EUR	10.00	179.13	147.00	-
Z	LU1292953764	Capitalisation	EUR	119,938.00	3,488.90	2,862.29	2,599.96

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		464,607,080	565,376,141	422,751,553
C	LU1542321093	Capitalisation	EUR	6,298.07	160.47	156.37	150.49
C	LU1542321176	Distribution	EUR	575.69	106.26	106.85	107.50
I	LU1542321259	Capitalisation	EUR	172,358.90	158.19	153.89	147.84
R2	LU1542321416	Capitalisation	EUR	23,650.67	148.82	144.83	139.20
R2	LU1622416649	Distribution	EUR	1,902,434.03	139.94	140.72	141.38
V	LU1542321507	Capitalisation	EUR	1.00	1,554.38	1,510.09	-
VB	LU2898891598	Capitalisation	EUR	1,235.00	1,549.79	1,506.12	-
Y	LU1542321689	Capitalisation	EUR	119,098.24	41.92	41.21	40.00
Z	LU1542321762	Capitalisation	EUR	976,347.55	163.48	158.80	152.33

Cleome Index Euro Government Bonds

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		526,539,002	339,804,585	244,504,267
C	LU1542321929	Capitalisation	EUR	1.02	148.80	148.24	146.08
C	LU1542322141	Distribution	EUR	50.00	150.62	150.16	-
I	LU1542322224	Capitalisation	EUR	59,339.27	1,476.05	1,469.26	1,445.85
R2	LU1542322653	Capitalisation	EUR	15,527.30	145.61	145.01	142.77
R2	LU1622416722	Distribution	EUR	1,589,007.94	132.73	135.65	138.20
S	LU1933089531	Capitalisation	EUR	52,888.32	1,324.07	1,317.05	1,295.16
V	LU1542322737	Capitalisation	EUR	1.00	1,522.31	1,513.80	-
VB	LU2898891754	Capitalisation	EUR	65,293.62	1,500.55	1,492.60	-
Z	LU1542322810	Capitalisation	EUR	38,711.09	1,492.40	1,483.75	1,458.36

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total net assets			EUR		5,445,939	6,219,902	7,120,650
C	LU1542323032	Capitalisation	EUR	1.51	134.68	139.97	139.86
C	LU1542323115	Distribution	EUR	10.00	143.21	149.34	-
I	LU1542323206	Capitalisation	EUR	2.00	1,481.12	1,542.31	1,544.23
V	LU1542323628	Capitalisation	EUR	1.00	1,460.75	1,519.99	-
Y	LU1542323891	Capitalisation	EUR	106,996.85	50.81	53.50	54.15
Z	LU1542324196	Capitalisation	EUR	2.00	1,511.02	1,571.52	1,571.13

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		50,457,874	52,021,637	55,133,249
C	LU1542324352	Capitalisation	EUR	1.00	157.79	154.18	149.41
C	LU1542324436	Distribution	EUR	10.00	153.39	150.52	-
I	LU1542324519	Capitalisation	EUR	1,074.00	1,143.44	1,119.29	1,087.03
V	LU1542324865	Capitalisation	EUR	40,829.00	1,148.49	1,123.79	1,090.96
Y	LU1542324949	Capitalisation	EUR	71,354.78	32.71	32.28	31.61
Z	LU1542325086	Capitalisation	EUR	2.00	1,265.60	1,237.02	1,199.60



Statistiques

Cleome Index Europe Equities

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		1,653,357,679	1,352,962,572	1,505,415,573
C	LU0461106337	Capitalisation	EUR	42,708.93	312.01	267.81	249.95
C	LU1365257432	Distribution	EUR	10.00	176.05	151.18	-
I	LU0461106683	Capitalisation	EUR	46,865.64	3,391.24	2,888.15	2,674.41
R	LU1006087669	Capitalisation	EUR	1,094,939.35	222.83	190.12	176.37
R	LU1718421826	Distribution	EUR	1,134.14	228.03	199.73	190.14
V	LU1933089705	Capitalisation	EUR	1.00	1,767.96	1,503.45	-
V2	LU0438017591	Capitalisation	EUR	66,108.74	3,424.38	2,914.33	2,696.76
VB	LU2898892489	Distribution	EUR	69,930.24	1,757.20	1,495.47	-
Y	LU0102768701	Capitalisation	EUR	325,934.95	68.30	58.90	55.21
Z	LU0479710047	Capitalisation	EUR	22,433.54	3,086.53	2,625.49	2,428.27
Z	LU1379319319	Distribution	EUR	-	-	2,308.27	2,190.71
ZB	LU3199978068	Distribution	EUR	51,306.75	15,516.10	-	-

Cleome Index USA Equities

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		3,457,331,159	3,084,851,746	1,908,743,531
C	LU1365257515	Distribution	USD	84.00	446.22	391.91	321.92
C	LU1006087313	Capitalisation	USD	1,935.07	527.27	458.31	372.38
C - EUR - Hedged	LU2403432581	Capitalisation	EUR	17,484.70	215.42	191.76	158.55
C - EUR - Unhedged	LU0461105529	Capitalisation	EUR	5,994.66	736.19	725.78	552.78
I	LU0461105875	Capitalisation	USD	22,582.00	6,392.01	5,512.45	4,444.00
I - EUR - Hedged	LU2197357408	Capitalisation	EUR	8,651.00	2,363.40	2,090.11	1,713.20
I - EUR - Unhedged	LU2197357747	Capitalisation	EUR	11,787.96	2,545.69	2,489.99	1,881.69
R	LU1718422477	Capitalisation	USD	44,767.05	417.42	360.63	291.25
R	LU1718422550	Distribution	USD	3,296.19	365.42	318.97	260.41
R - EUR - Hedged	LU2403432748	Capitalisation	EUR	437,501.52	235.23	208.30	171.29
R - EUR - Unhedged	LU1006087586	Capitalisation	EUR	1,112,552.80	387.75	379.96	287.65
R - EUR - Unhedged	LU1718422394	Distribution	EUR	2,523.99	392.94	389.14	297.83
V	LU0438016601	Capitalisation	USD	588.00	3,819.71	3,292.78	2,653.47
V - EUR - Hedged	LU2403432821	Capitalisation	EUR	16,875.71	2,459.53	2,174.90	1,783.32
V - EUR - Unhedged	LU2197358042	Capitalisation	EUR	47,499.45	2,587.24	2,529.61	1,910.87
VB - EUR - Unhedged	LU2898892646	Distribution	EUR	145,991.40	1,536.94	1,502.26	-
Y - EUR - Unhedged	LU0102768370	Capitalisation	EUR	177,003.22	114.99	113.91	87.13
Z	LU0644256330	Capitalisation	USD	61,950.25	5,503.01	4,740.05	3,816.70
Z - EUR - Hedged	LU3199979116	Capitalisation	EUR	54,762.02	1,535.20	-	-
Z - EUR - Unhedged	LU0479709973	Capitalisation	EUR	18,876.51	8,528.86	8,332.18	6,289.11
Z - EUR - Unhedged	LU1379320085	Distribution	EUR	-	-	-	2,910.65
ZB	LU3199977763	Capitalisation	USD	98,963.93	14,985.34	-	-

Cleome Index World Equities

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		103,182,332	182,265,755	128,550,136
C	LU1292953848	Capitalisation	EUR	4,519.58	178.10	169.17	-
C	LU1365257945	Distribution	EUR	3,990.38	350.80	338.69	274.55
I	LU1292954903	Capitalisation	EUR	14,201.46	4,468.19	4,211.01	3,335.07
R	LU1292955033	Capitalisation	EUR	32,171.58	302.10	285.22	226.30
R	LU1718422634	Distribution	EUR	3,446.66	275.80	264.64	213.20
V	LU1292955116	Capitalisation	EUR	1.00	1,633.42	1,537.24	-
Z	LU1292955207	Capitalisation	EUR	5,936.87	4,522.86	4,257.42	3,367.78



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	35,551	EUR	3,658,198	0.61
OMV AG	10,623	EUR	504,805	0.08
VERBUND AG	12,211	EUR	757,082	0.13
			4,920,085	0.83
Belgique				
AGEAS	25,801	EUR	1,542,900	0.26
ANHEUSER-BUSCH INBEV	90,540	EUR	4,970,647	0.83
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	7,918	EUR	868,605	0.15
KBC GROUPE SA	19,230	EUR	2,139,338	0.36
SYENSQO SA	8,830	EUR	605,385	0.10
UCB	13,942	EUR	3,326,561	0.56
			13,453,436	2.26
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	20,972	EUR	791,483	0.13
FORTUM CORP	64,569	EUR	1,173,865	0.20
KESKO CORP	31,826	EUR	612,651	0.10
KONE OYJ -B-	36,028	EUR	2,181,856	0.37
NESTE	55,078	EUR	1,069,064	0.18
NOKIA OYJ	535,504	EUR	2,983,828	0.50
NORDEA BANK	288,440	EUR	4,639,557	0.78
ORION CORPORATION (NEW) -B-	15,758	EUR	1,002,997	0.17
SAMPO	139,630	EUR	1,442,378	0.24
STORA ENSO -R-	79,600	EUR	852,118	0.14
UPM KYMMENE CORP	47,181	EUR	1,169,617	0.20
WARTSILA CORPORATION -B-	66,906	EUR	2,033,942	0.34
			19,953,356	3.35
France				
ACCOR SA	10,903	EUR	525,743	0.09
AIR LIQUIDE SA	51,239	EUR	8,211,562	1.38
ALSTOM SA	45,288	EUR	1,139,898	0.19
AMUNDI SA	6,575	EUR	464,195	0.08
AXA SA	169,312	EUR	6,935,019	1.16
BIOMERIEUX SA	8,909	EUR	982,663	0.17
BNP PARIBAS SA	92,513	EUR	7,474,125	1.26
BOUYGUES SA	29,548	EUR	1,310,454	0.22
BUREAU VERITAS SA	39,378	EUR	1,070,294	0.18
CAPGEMINI SE	14,739	EUR	2,096,623	0.35
CARREFOUR SA	57,826	EUR	822,864	0.14
CIE DE SAINT-GOBAIN	46,618	EUR	4,053,901	0.68
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	51,661	EUR	1,462,523	0.25
COVIVIO SA	5,598	EUR	317,127	0.05
CREDIT AGRICOLE SA	72,297	EUR	1,268,812	0.21
DANONE SA	74,598	EUR	5,727,635	0.96
DASSAULT SYST.	65,801	EUR	1,568,696	0.26
EDENRED SA	24,135	EUR	456,393	0.08
EIFFAGE	7,110	EUR	870,264	0.15
ENGIE SA	154,551	EUR	3,463,488	0.58
ESSILORLUXOTTICA SA	27,874	EUR	7,523,193	1.26
GETLINKÂ ACT	61,305	EUR	964,328	0.16
HERMES INTERNATIONAL SA	2,855	EUR	6,058,310	1.02
IPSEN	5,049	EUR	600,831	0.10
KERING	8,010	EUR	2,411,010	0.41
KLEPIERRE SA	23,088	EUR	778,989	0.13
L'OREAL SA	22,963	EUR	8,418,236	1.41
LEGRAND SA	33,900	EUR	4,313,775	0.72

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	23,918	EUR	15,427,109	2.59
ORANGE	214,704	EUR	3,048,797	0.51
PERNOD RICARD SA	17,434	EUR	1,274,426	0.21
PUBLICIS GROUPE	23,888	EUR	2,116,955	0.36
RENAULT SA	13,423	EUR	475,443	0.08
SAFRAN SA	36,997	EUR	11,002,908	1.85
SANOFI	107,891	EUR	8,924,744	1.50
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	2,725	EUR	572,250	0.10
SCHNEIDER ELECTRIC SE	56,031	EUR	13,161,682	2.21
SOCIETE GENERALE SA	75,999	EUR	5,222,651	0.88
SODEXO SA	12,328	EUR	538,733	0.09
THALES	10,914	EUR	2,508,037	0.42
TOTALENERGIES SE	192,334	EUR	10,691,847	1.80
UNIBAIL RODAMCO	15,496	EUR	1,437,409	0.24
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	16,510	EUR	490,677	0.08
VINCI SA	40,448	EUR	4,855,782	0.82
			163,040,401	27.39
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	16,976	EUR	2,869,792	0.48
ALLIANZ SE-REG	35,867	EUR	14,006,064	2.35
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	74,940	EUR	3,329,584	0.56
BEIERSDORF AG	8,292	EUR	776,795	0.13
BMW AG	38,665	EUR	3,601,259	0.60
BRENNTAG - REG SHS	20,847	EUR	1,033,177	0.17
COMMERZBK	89,296	EUR	3,223,586	0.54
CONTINENTAL AG	11,423	EUR	776,307	0.13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	46,160	EUR	1,722,691	0.29
DELIVERY HERO	19,851	EUR	451,015	0.08
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	187,706	EUR	6,214,946	1.04
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	20,938	EUR	4,683,830	0.79
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	91,873	EUR	4,293,225	0.72
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	345,531	EUR	9,557,387	1.61
E.ON SE	309,132	EUR	4,984,754	0.84
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	27,912	EUR	1,137,693	0.19
FRESENIUS SE	56,048	EUR	2,745,231	0.46
GEA GROUP AG	35,072	EUR	2,027,162	0.34
HANNOVER RUECK SE	5,551	EUR	1,477,676	0.25
HEIDELBERG MATERIALS AG	7,735	EUR	1,724,905	0.29
HENKEL AG & CO KGAA	3,785	EUR	246,025	0.04
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	24,164	EUR	1,681,331	0.28
HENSOLDT AG	13,442	EUR	986,643	0.17
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	126,892	EUR	4,787,635	0.80
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	12,405	EUR	1,180,336	0.20
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	11,148	EUR	693,964	0.12
MERCEDES-BENZ GROUP	81,946	EUR	4,922,497	0.83
MERCK KGAA	16,182	EUR	1,983,913	0.33
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	6,606	EUR	2,347,112	0.39
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	13,195	EUR	7,418,229	1.25
NEMETSCHKE	7,338	EUR	680,966	0.11
RATIONAL NAMEN	840	EUR	555,660	0.09
SAP AG	101,732	EUR	21,195,862	3.56
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	3,179	EUR	785,849	0.13
SCOUT24	13,949	EUR	1,196,824	0.20
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	79,550	EUR	19,024,381	3.20
SIEMENS ENERGY - REG SHS	80,595	EUR	9,703,638	1.63
SIEMENS HEALTHINEERS AG	30,709	EUR	1,379,448	0.23
SYMRISE AG	23,865	EUR	1,643,821	0.28
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	21,496	EUR	2,225,911	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VONOVIA SE	84,761	EUR	2,080,035	0.35
ZALANDO SE	28,507	EUR	722,368	0.12
			158,079,527	26.55
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	268,056	EUR	2,466,115	0.41
BANK OF IRELAND - REGISTERED	132,566	EUR	2,170,768	0.36
KERRY GROUP -A-	13,554	EUR	1,057,212	0.18
KINGSPAN GROUP	15,315	EUR	1,135,607	0.19
RYANAIR HOLDINGS PLC	67,464	EUR	1,993,561	0.33
			8,823,263	1.48
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	100,961	EUR	3,609,356	0.61
BANCO BPM SPA - REGISTERED	162,704	EUR	2,118,406	0.36
BPER BANCA SPA	207,946	EUR	2,412,174	0.41
ENEL SPA	744,400	EUR	6,608,039	1.11
ENI SPA	161,239	EUR	2,602,397	0.44
FINECOBANK	62,983	EUR	1,398,223	0.23
INTESA SANPAOLO	1,350,767	EUR	7,997,891	1.34
LEONARDO SPA	55,517	EUR	2,729,216	0.46
MONCLER SPA	19,007	EUR	1,043,864	0.18
NEXI SPA	61,371	EUR	259,046	0.04
PRYSMIAN SPA	35,213	EUR	3,041,699	0.51
RECORDATI SPA	9,080	EUR	440,743	0.07
SNAM SPA	223,315	EUR	1,263,070	0.21
TERNA SPA	82,443	EUR	746,439	0.13
UGF	89,310	EUR	1,837,107	0.31
UNICREDIT SPA - REG SHS	132,494	EUR	9,396,474	1.58
			47,504,144	7.98
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SEÂ	9,290	EUR	579,696	0.10
TENARIS - REG SHS	26,975	EUR	445,357	0.07
			1,025,053	0.17
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	74,311	EUR	2,213,725	0.37
ADYEN	2,339	EUR	3,216,125	0.54
AIRBUS SE	59,196	EUR	11,744,486	1.97
AKZO NOBEL NV	21,259	EUR	1,258,533	0.21
ARGENX SE	6,590	EUR	4,723,712	0.79
ASM INTERNATIONAL NV	4,395	EUR	2,274,852	0.38
ASML HOLDING NV	37,806	EUR	34,834,447	5.85
ASR NEDERLAND NV	27,829	EUR	1,686,994	0.28
BESI - REG SHS	7,466	EUR	998,578	0.17
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	60,914	EUR	337,342	0.06
EURONEXT NV	13,149	EUR	1,683,072	0.28
EXOR NV	2,197	EUR	159,173	0.03
FERRARI NV	11,102	EUR	3,538,207	0.59
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	47,649	EUR	2,636,896	0.44
HEINEKEN NV	21,677	EUR	1,511,754	0.25
ING GROEP NV	286,417	EUR	6,876,872	1.16
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	88,354	EUR	3,080,904	0.52
KONINKLIJKE KPN NV	595,535	EUR	2,367,847	0.40
NN GROUP NV	45,098	EUR	2,964,743	0.50
PROSUS NV	128,594	EUR	6,796,193	1.14
QIAGEN N.V.	34,896	EUR	1,355,884	0.23
RANDSTAD BR	13,097	EUR	423,949	0.07
ROYAL PHILIPS NV	51,465	EUR	1,196,047	0.20
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	189,912	EUR	1,796,757	0.30
STMICROELECTRONICS NV	65,748	EUR	1,475,385	0.25
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	113,511	EUR	2,523,349	0.42

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
WOLTERS KLUWER NV	25,215	EUR	2,227,493	0.37
			105,903,319	17.79
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	533,726	EUR	2,089,537	0.35
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	31,549	EUR	461,562	0.08
JERONIMO MARTINS SGPS SA	20,026	EUR	405,727	0.07
			2,956,826	0.50
Espagne				
ACS	27,979	EUR	2,374,018	0.40
AENA SME SA	69,870	EUR	1,664,303	0.28
AMADEUS IT GROUP SA -A-	43,987	EUR	2,764,143	0.46
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	571,389	EUR	11,456,349	1.92
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	693,835	EUR	2,334,755	0.39
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	1,380,645	EUR	13,903,094	2.34
CAIXABANK SA	410,293	EUR	4,285,510	0.72
CELLNEX TELECOM SA	53,450	EUR	1,466,133	0.25
EDP RENOVAVEIS SA	72,948	EUR	878,294	0.15
GRIFOLS SA -A-	34,698	EUR	371,269	0.06
IBERDROLA SA	682,254	EUR	12,597,820	2.12
INDITEX SHARE FROM SPLIT	98,094	EUR	5,526,616	0.93
REDEIA CORPORACION SA	58,751	EUR	891,253	0.15
REPSOL SA	140,944	EUR	2,244,533	0.38
TELEFONICA SA	297,389	EUR	1,038,780	0.17
			63,796,870	10.72
Suisse				
DSM FIRMENICH	22,087	EUR	1,518,702	0.26
			1,518,702	0.26
Royaume-Uni				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	23,619	EUR	1,830,473	0.31
			1,830,473	0.31
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	181,479	EUR	1,205,021	0.20
			1,205,021	0.20
Total des actions			594,010,476	99.78
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			594,010,476	99.78
Total du portefeuille-titres			594,010,476	99.78
Coût d'acquisition			491,027,825	



Cleome Index EMU Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	27.39
Allemagne	26.55
Pays-Bas	17.79
Espagne	10.72
Italie	7.98
Finlande	3.35
Belgique	2.26
Irlande	1.48
Autriche	0.83
Portugal	0.50
Royaume-Uni	0.31
Suisse	0.26
États-Unis d'Amérique	0.20
Luxembourg	0.17
	99.78

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	22.70
Électronique et semi-conducteurs	8.17
Assurance	7.15
Industrie pharmaceutique	6.79
Électrotechnique	6.42
Internet et services d'Internet	5.90
Énergie et eau	5.84
Textile et habillement	4.39
Télécommunication	3.57
Pétrole	3.15
Industrie automobile	3.07
Construction de machines et appareils	3.01
Industrie aéronautique et spatiale	2.79
Matériaux de construction	2.74
Chimie	2.60
Distribution, commerce de détail	2.16
Transport	1.50
Industrie agro-alimentaire	1.45
Tabac et boissons alcoolisées	1.36
Biotechnologie	1.08
Immobilier	0.89
Art graphique, maison d'édition	0.73
Services divers	0.53
Articles de bureaux et ordinateurs	0.46
Pneus et caoutchouc	0.38
Papier et bois	0.34
Biens de consommation divers	0.32
Services environnementaux et recyclage	0.15
Restauration, industrie hôtelière	0.09
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.07
	99.78



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSNET SERVICES HOLDI 1.50 15-27 26/02A	300,000	EUR	296,794	0.06
MACQUARIE GROUP LTD 0.95 21-31 21/05A	2,000,000	EUR	1,775,630	0.38
NATL AUSTRALIA BANK 1.125 19-31 20/05A	100,000	EUR	91,590	0.02
NATL AUSTRALIA BANK 1.375 18-28 30/08A	1,100,000	EUR	1,065,314	0.23
SCENTRE GROUP 1.75 18-28 11/04A	1,200,000	EUR	1,178,330	0.25
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	278,000	EUR	255,995	0.06
TELSTRA GROUP 3.5% 03-09-36	1,000,000	EUR	983,820	0.21
TRANSURBAN FINANCE 4.225 23-33 26/04A	800,000	EUR	832,042	0.18
WESTPAC BANKING 1.125 17-27 05/09A	100,000	EUR	97,976	0.02
WESTPAC BANKING 1.45 18-28 17/07A	500,000	EUR	486,458	0.10
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	250,000	EUR	248,195	0.05
			7,312,144	1.57
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG 0.875 20 27 13/05A	300,000	EUR	293,939	0.06
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	770,000	EUR	706,921	0.15
OMV AG 1.875 18-28 04/12A	300,000	EUR	293,979	0.06
VIENNA INSURANCE GRO 1 21-36 26/03A	500,000	EUR	399,133	0.09
			1,693,972	0.36
Belgique				
ANHEUSER INBEV SANV 3.75 24-37 22/03A	1,000,000	EUR	993,300	0.21
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.50 15-30 18/04A	500,000	EUR	474,335	0.10
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.6500 19-31 28/03A	800,000	EUR	746,849	0.16
BELFIUS SANV 3.75 24-29 22/01A	1,600,000	EUR	1,632,523	0.35
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	300,000	EUR	303,910	0.07
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	200,000	EUR	183,129	0.04
FLUVIUS SYSTEM 0.2500 21-28 14/06A	1,300,000	EUR	1,226,207	0.26
FLUVIUS SYSTEM OPERA 3.857 23-33 09/05A	500,000	EUR	508,978	0.11
KBC GROUPE SA 3 22-30 25/08A	600,000	EUR	598,888	0.13
SOLVAY SA 2.75 15-27 02/12A15-27 02/12A	1,200,000	EUR	1,203,702	0.26
VGP SA 2.25 22-30 17/01A	100,000	EUR	94,667	0.02
			7,966,488	1.71
Canada				
MAGNA INTL 1.500 17-27 25/09A	100,000	EUR	98,156	0.02
MAGNA INTL 4.375 23-32 17/03A	800,000	EUR	841,360	0.18
ROYAL BANK OF CANADA 3.25% 22-01-31	1,000,000	EUR	1,006,536	0.22
ROYAL BANK OF CANADA 4.375 23-30 02/10A	200,000	EUR	211,746	0.05
TOTALENERGIES 2.125 14-29 18/09A	200,000	EUR	195,128	0.04
			2,352,926	0.51
Îles Caïmans				
CK HUTCHINSON E 0.7500 21-29 02/11A	500,000	EUR	457,944	0.10
CK HUTCHISON TCOM FIN 0.75 19-26 17/04A	100,000	EUR	99,523	0.02
CKE HUTCHISON FINANCE 2.00 16-28 06/04A	200,000	EUR	196,392	0.04
CKH GRP TELECOM FIN 1.125 19-28 17/10A	800,000	EUR	762,193	0.16
			1,516,052	0.33
Danemark				
A.P. MOELLER - MAERSK 4.125 24-36 05/03A	1,000,000	EUR	1,027,838	0.22
CARLSBERG BREWERIES A 4.25 23-33 05/10A	700,000	EUR	734,359	0.16
DANSKE BK 3.75% 19-11-36 EMTN	500,000	EUR	501,354	0.11
NYKREDIT 4.625% 19-01-29 EMTN	500,000	EUR	524,000	0.11
NYKREDIT REALKREDIT 0.875 21-31 28/04A	200,000	EUR	198,671	0.04
			2,986,222	0.64
Finlande				
BALDER FINLAND OYJ 1.375 21-30 24/05A	400,000	EUR	363,365	0.08
FORTUM CORP 1.625 19-26 27/02A	100,000	EUR	99,852	0.02
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	800,000	EUR	751,890	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NORDEA BKP 3.625 24-34 15/03A	800,000	EUR	805,411	0.17
OP CORPORATE BANK 0.625 19-29 12/11U	300,000	EUR	273,838	0.06
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	500,000	EUR	465,271	0.10
			2,759,627	0.59
France				
ADP 2.75% 05-06-28	400,000	EUR	401,689	0.09
AEROPORTS DE PARIS 1.125 19-34 18/06A	1,100,000	EUR	901,194	0.19
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	600,000	EUR	570,051	0.12
AEROPORTS DE PARIS A 1.5 20-32 02/07A	1,000,000	EUR	888,614	0.19
AIR LIQ FIN 3.5% 21-03-35 EMTN	800,000	EUR	801,977	0.17
AIR LIQUIDE FINANCE 0.375 21-31 27/05A	1,000,000	EUR	868,794	0.19
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	300,000	EUR	277,547	0.06
APRR SA 1.25 20-27 14/04A	300,000	EUR	296,652	0.06
APRR SA 1.625 17-32 13/01A	100,000	EUR	91,444	0.02
ARKEMA SA 0.75 19-29 03/12A	200,000	EUR	184,349	0.04
ARKEMA SA 1.50 17-27 20/04A	500,000	EUR	493,674	0.11
AUTOROUTES DU SUD 1.375 18-30 22/01A	100,000	EUR	94,501	0.02
AXA 4.375% 24-07-55 EMTN	500,000	EUR	508,822	0.11
AYVENS 3.25% 19-02-30	200,000	EUR	200,846	0.04
AYVENS 3.875% 22-02-27	1,900,000	EUR	1,928,688	0.42
BANQUE FEDERATIVE DU 0.1 20-27 08/10A	1,200,000	EUR	1,150,188	0.25
BANQUE FEDERATIVE DU 4.375 24-34 11/01A	600,000	EUR	613,437	0.13
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.625% 07-BFCM 0.25 21-28 19/01A	1,000,000	EUR	979,938	0.21
	200,000	EUR	187,475	0.04
BFCM 1.25 20-30 03/06A	2,500,000	EUR	2,294,219	0.49
BFCM 1.75 19-29 15/03A	1,600,000	EUR	1,538,087	0.33
BFCM 1.875 16-26 04/11A	100,000	EUR	99,481	0.02
BFCM 2.5 18-28 25/05A	200,000	EUR	198,180	0.04
BFCM 3.625 22-32 14/09A	500,000	EUR	502,959	0.11
BFCM 4.524 22-25 13/07S	400,000	EUR	393,471	0.08
BNP PAR 3.945% 18-02-37 EMTN	800,000	EUR	802,335	0.17
BNP PAR 3.979% 06-05-36 EMTN	500,000	EUR	501,237	0.11
BNP PAR 4.095% 13-02-34 EMTN	500,000	EUR	511,694	0.11
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	500,000	EUR	509,281	0.11
BNP PARIBAS 2.1 22-32 07/04A	500,000	EUR	459,733	0.10
BNP PARIBAS 4.125 23-33 24/05A	900,000	EUR	937,047	0.20
BOUYGUES 1.125 20-28 14/04A	100,000	EUR	96,733	0.02
BOUYGUES 2.25 22-29 29/06A	800,000	EUR	787,619	0.17
BOUYGUES 5.375 22-42 30/06A	900,000	EUR	996,440	0.21
BPCE 0.5 20-27 15/09A	200,000	EUR	197,331	0.04
BPCE 1.00 16-28 05/10A	500,000	EUR	479,450	0.10
BPCE SA 1.75 22-34 02/02A	500,000	EUR	475,877	0.10
CA 2.5 22-34 22/04A	900,000	EUR	822,194	0.18
CA 3.5% 26-09-34	1,000,000	EUR	980,293	0.21
CA 3.75 24-34 22/01A	900,000	EUR	907,746	0.20
CA 3.875 22-34 28/11A	700,000	EUR	710,115	0.15
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	1,400,000	EUR	1,316,237	0.28
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	100,000	EUR	91,909	0.02
CARREFOUR S A 4.375% 14-11-31	1,000,000	EUR	1,050,211	0.23
CIE DE SAINT GOBAIN 1.875 19-31 15/03A	300,000	EUR	282,614	0.06
CIE DE SAINT-GOBAIN 2.625 22-32 10/08A	300,000	EUR	288,793	0.06
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.125% 16-05-31	1,000,000	EUR	1,001,109	0.22
CNP ASSURANCES 1.25 22-29 27/01A	500,000	EUR	472,844	0.10
CNP ASSURANCES 1.875% 12-10-53	900,000	EUR	773,480	0.17
COFIROUTE SA 1 20-31 19/05A	300,000	EUR	268,351	0.06
COMPAGNIE DE SAINT G 3.625 24-34 08/04A	1,000,000	EUR	1,001,692	0.22
COVIVIO SA 1.625 20-30 23/06A	700,000	EUR	656,486	0.14
CRED MU 4.81 24-35 15/05	100,000	EUR	104,432	0.02

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CREDIT AGRICOLE SA 4.125 23-30 07/03A	200,000	EUR	208,802	0.04
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-33 11/03A	100,000	EUR	82,806	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.125 19-29 23/05A	100,000	EUR	94,297	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25 16-26 01/06A	100,000	EUR	100,237	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 19-31 11/03A	100,000	EUR	99,104	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.635% 17-07-35	500,000	EUR	494,651	0.11
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25 22-32 01/12A	500,000	EUR	520,967	0.11
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	900,000	EUR	825,787	0.18
DASSAULT SYSTEM 0.1250 19-26 16/09A	300,000	EUR	295,139	0.06
EDENRED 3.625% 05-08-32	1,500,000	EUR	1,493,846	0.32
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	100,000	EUR	99,337	0.02
EDF 2.0019-49 09/12A	500,000	EUR	295,628	0.06
EDF 4.625 23-43 25/01A	700,000	EUR	688,462	0.15
EDF ENERGY EMTN 4.625 10-30 26/04A	300,000	EUR	319,410	0.07
EDF SA 2.00 18-30 02/10A	1,500,000	EUR	1,431,379	0.31
EDF SA 4.50 10-40 12/11A	100,000	EUR	100,672	0.02
ELECTRICITE DE FRANCE 4.75 22-34 12/10A	800,000	EUR	856,089	0.18
ENGIE 2.0% 28-09-37 EMTN	1,000,000	EUR	815,716	0.18
ENGIE 4.25% 06-03-44 EMTN	500,000	EUR	484,533	0.10
ENGIE SA 1.25 19-41 24/10A	200,000	EUR	129,103	0.03
ENGIE SA 1.50 15-35 13/03A	100,000	EUR	82,942	0.02
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	300,000	EUR	267,256	0.06
ENGIE SPA 4.25 23-43 11/01A	500,000	EUR	485,385	0.10
GECINA 1.00 16-29 30/01A	100,000	EUR	95,110	0.02
GECINA 1.625 18-30 14/03A	100,000	EUR	94,657	0.02
GECINA 1.625 19-34 29/05A	400,000	EUR	340,544	0.07
GIE PSA TRESORERIE 6 03-33 19/09A 19/09A	100,000	EUR	112,883	0.02
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	100,000	EUR	100,838	0.02
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	200,000	EUR	206,512	0.04
HLDG INFRA TRANSPORT 1.475 22-31 18/01A	1,300,000	EUR	1,187,608	0.26
HOLDING D'INFRASTRUC 0.625 21-28 14/05A	500,000	EUR	471,189	0.10
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	200,000	EUR	172,628	0.04
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	1,400,000	EUR	1,473,782	0.32
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	300,000	EUR	282,475	0.06
KERING SA 3.875 23-35 05/09A	800,000	EUR	802,807	0.17
KLEPIERRE (EX-COMPAG 0.875 20-31 17/11A	500,000	EUR	445,321	0.10
KLEPIERRE 1.25 16-31 29/09A	100,000	EUR	89,483	0.02
KLEPIERRE 1.375 17-27 16/02A	400,000	EUR	395,700	0.09
L OREAL S A 3.375 23-29 23/11A	2,000,000	EUR	2,054,069	0.44
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	500,000	EUR	433,984	0.09
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	100,000	EUR	98,226	0.02
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	500,000	EUR	493,169	0.11
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	800,000	EUR	714,084	0.15
LA POSTE 4.00 23-35 12/06A	1,000,000	EUR	1,027,105	0.22
LEGRAND 3.5% 26-06-34	1,000,000	EUR	1,001,902	0.22
LEGRAND 3.5% 29-05-29	1,400,000	EUR	1,435,696	0.31
LEGRAND SA 0.75 20-30 20/05A	1,000,000	EUR	914,203	0.20
LEGRAND SA 1.875 17-32 06/07A	200,000	EUR	183,869	0.04
LVMH MOET HENNE 3.5 23-33 07/09A	1,000,000	EUR	1,018,690	0.22
MMA USA HOLDINGS INC 1.75 19-31 13/06A6A	100,000	EUR	92,269	0.02
ORANGE 1.375% 04-09-49 EMTN	1,000,000	EUR	592,073	0.13
ORANGE SA 1.25 20-27 07/04A	200,000	EUR	196,655	0.04
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1,400,000	EUR	1,364,514	0.29
PERNOD RICARD 3.25% 03-03-32	1,000,000	EUR	992,606	0.21
PERNOD RICARD S 3.3750 24-30 07/11A	2,000,000	EUR	2,027,107	0.44
PERNOD RICARD SA 0.50 19-27 24/10A	400,000	EUR	386,099	0.08
PERNOD RICARD SA 0.875 19-31 24/10A	200,000	EUR	175,255	0.04
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	500,000	EUR	456,874	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PRAEMIA HEALTHCARE 375 20-30 17/09A	100,000	EUR	90,652	0.02
RCI BANQUE SA 1.625 18-26 24/05A	200,000	EUR	199,303	0.04
RCI BANQUE SA 4.75 22-27 06/07A	1,000,000	EUR	1,024,806	0.22
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	300,000	EUR	313,655	0.07
RCI BANQUE SA 4.875 23-29 02/10A	1,300,000	EUR	1,372,890	0.30
RTE EDF TRANSPORT 3.75% 30-04-44	700,000	EUR	648,896	0.14
RTE RESEAU DE T 0.6250 20-32 08/07A	400,000	EUR	338,132	0.07
SANEF SA 1.875 15-26 16/03A	100,000	EUR	99,835	0.02
SANOFI SA 1.375 18-30 21/03A	500,000	EUR	473,886	0.10
SANOFI SA 1.875 18-38 21/03A	1,000,000	EUR	827,657	0.18
SCHNEIDER ELECTRIC 1.5000 19-28 15/01A	400,000	EUR	392,448	0.08
SCHNEIDER ELECTRIC 3.5 22-32 09/11A	2,000,000	EUR	2,036,036	0.44
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	197,073	0.04
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.624% 02-09-37	1,000,000	EUR	993,814	0.21
SG 4.125% 14-05-36 EMTN	2,000,000	EUR	2,015,904	0.43
SOCIETE DES AUTOROUTE 1.375 19-31 21/02A	1,100,000	EUR	1,012,690	0.22
SOCIETE GENERALE SA 0.125 21-28 18/02A	400,000	EUR	379,953	0.08
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	200,000	EUR	196,385	0.04
SOCIETE GENERALE SA 1.25 20-30 12/06A	400,000	EUR	366,993	0.08
SOCIETE GENERALE SA 1.375 17-28 13/01A	100,000	EUR	97,517	0.02
SOCIETE GENERALE SA 2.125 18-28 27/09A	100,000	EUR	98,299	0.02
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-32 16/11A	1,000,000	EUR	1,052,462	0.23
SODEXO 1 20-29 27/04A	300,000	EUR	283,847	0.06
STE AUTOROUTES PARIS 1.875 16-31 06/01A	1,000,000	EUR	942,938	0.20
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	300,000	EUR	283,436	0.06
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	200,000	EUR	200,070	0.04
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	100,000	EUR	96,690	0.02
SUEZ 1.625 18-30 17/09A	100,000	EUR	93,694	0.02
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	1,000,000	EUR	989,970	0.21
SUEZ 5.0000 22-32 03/11A	300,000	EUR	323,062	0.07
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	200,000	EUR	187,985	0.04
TOTALENERGIES CAPIT 1.535 19-39 31/05A	500,000	EUR	371,266	0.08
TOTALENERGIES CAPITA 0.952 20-31 18/05A	400,000	EUR	358,386	0.08
TOTALENERGIES CAPITA 1.994 20-32 08/04A	1,100,000	EUR	1,023,258	0.22
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 15-30 15/04A	300,000	EUR	279,872	0.06
UNIBAIL-RODAMCO 1.8750 18-31 15/01A	1,700,000	EUR	1,589,128	0.34
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	100,000	EUR	97,680	0.02
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 1.375 21-33 25/05A	1,000,000	EUR	840,566	0.18
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	200,000	EUR	172,242	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	200,000	EUR	196,318	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94 18-30 07/01A	200,000	EUR	191,794	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625 12-27 30/03A	200,000	EUR	205,472	0.04
VEOLIA ENVIRONNEMENT 6.125 03-33 25/11A	300,000	EUR	351,255	0.08
VINCI SA 1.7500 18-30 26/09A	400,000	EUR	379,236	0.08
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	570,000	EUR	585,096	0.13
WPP FINANCE SA 2.25 14-26 22/09A6 22/09A	300,000	EUR	299,185	0.06
			90,722,826	19.53
Allemagne				
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	200,000	EUR	153,065	0.03
BASF 4.5 23-35 08/03A	800,000	EUR	850,748	0.18
BASF SE 0.875 16-31 06/10A	300,000	EUR	265,529	0.06
BASF SE 3.75 22-32 29/06A	300,000	EUR	308,445	0.07
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.875% 15-10-35	500,000	EUR	500,507	0.11
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 30-06-37	500,000	EUR	504,584	0.11
CONTINENTAL 3.5% 01-10-29 EMTN	2,000,000	EUR	2,029,614	0.44
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	2,100,000	EUR	1,883,838	0.41
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 20-50 08/12A	400,000	EUR	184,979	0.04
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.375% 16-04-40	1,000,000	EUR	743,507	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE BANK AG 1.375 21-32 17/02A	200,000	EUR	180,314	0.04
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	400,000	EUR	396,419	0.09
DEUTSCHE BANK AG 4.22-27 29/11A	1,900,000	EUR	1,949,121	0.42
DEUTSCHE BOERSE 3.75 23-29 28/09A	1,000,000	EUR	1,033,329	0.22
DEUTSCHE BOERSE 3.875 23-33 28/09A	1,000,000	EUR	1,033,787	0.22
DEUTSCHE LUFTHANSA A 4.0 24-30 21/05A	500,000	EUR	517,704	0.11
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.125% 03-09-32	500,000	EUR	520,482	0.11
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-49 09/12A	1,300,000	EUR	811,458	0.17
E.ON SE 0.8750 20-31 20/08A	1,500,000	EUR	1,329,395	0.29
E.ON SE 4.1250 24-44 25/03A	700,000	EUR	688,565	0.15
EON SE 3.875 23-35 12/01A	1,300,000	EUR	1,334,022	0.29
EON SE 3.875% 05-09-38 EMTN	500,000	EUR	494,808	0.11
EUROGRID GMBH 1 3.722 23-30 27/04A	1,000,000	EUR	1,024,637	0.22
FRES ME 3.875 22-27 20/09A	800,000	EUR	816,427	0.18
FRESENIUS SE CO. KG 1.125 20-33 28/09A	350,000	EUR	302,099	0.07
FRESENIUS SE CO. KG 1.625 20-27 08/04A	201,000	EUR	198,044	0.04
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75 23-32 31/05A	500,000	EUR	513,167	0.11
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	200,000	EUR	193,162	0.04
HOCHTIEF AG 0.625 21-29 26/04A	800,000	EUR	741,237	0.16
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	300,000	EUR	287,985	0.06
INFINEON TECHNO 2.0000 20-32 24/06A	1,000,000	EUR	924,328	0.20
INNOGY FINANCE BV 5.75 03-33 14/02A	300,000	EUR	344,068	0.07
LANDESBANK BADEN-WUER 2.2 19-29 09/05A	500,000	EUR	484,540	0.10
LBBW 0.25 21-28 21/07A 0.25 21-28 21/07A	300,000	EUR	281,873	0.06
LEG IMMOBILIEN 0.3750 22-26 17/01A	100,000	EUR	99,928	0.02
LEG IMMOBILIEN SE 1.5 22-34 17/01A	500,000	EUR	411,540	0.09
MERCEDES-BENZ 1.125 19-31 06/11A	400,000	EUR	358,747	0.08
MERCEDES-BENZ GROUP 0.75 19-30 08/02A	200,000	EUR	183,838	0.04
MERCEDES-BENZ GROUP 1.1250 19-34 08/08A	1,000,000	EUR	826,922	0.18
MERCEDES-BENZ GROUP 1.375 16-28 11/05A	300,000	EUR	290,920	0.06
MERCEDES-BENZ GROUP 1.50 17-29 03/07A	1,000,000	EUR	961,325	0.21
MERCEDES-BENZ GROUP 2.375 20-30 22/05A	100,000	EUR	98,000	0.02
MERCEDES-BENZ GROUP 0.75 20-30 10/09A	100,000	EUR	90,665	0.02
MERCK FINANCIAL SERVI 0.375 19-27 05/07A	700,000	EUR	679,273	0.15
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	300,000	EUR	305,365	0.07
ROBERT BOSCH GM 4.3750 23-43 02/06A	500,000	EUR	494,113	0.11
VOLKSWAGEN BANK 4.625 23-31 03/05A	1,800,000	EUR	1,888,357	0.41
VOLKSWAGEN FIN 2.2500 19-27 01/10A	500,000	EUR	496,565	0.11
VOLKSWAGEN LEASING G 0.25 21-26 12/01A	100,000	EUR	99,957	0.02
VOLKSWAGEN LEASING G 0.5 21-29 12/01A	743,000	EUR	692,170	0.15
VOLKSWAGEN LEASING GMB 1.50 19-26 19/06A	100,000	EUR	99,562	0.02
VONOVIA FINANCE BV 2.25 20-30 07/04A	1,100,000	EUR	1,061,281	0.23
VONOVIA SE 1 21-33 16/06A	400,000	EUR	328,757	0.07
VONOVIA SE 1.625 21-51 01/09A	100,000	EUR	53,429	0.01
VONOVIA SE 1.8750 22-28 28/06A	1,000,000	EUR	980,655	0.21
			34,327,156	7.39
Indonésie				
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	300,000	EUR	289,943	0.06
			289,943	0.06
Irlande				
CRH SMW FINANCE DAC 4.25 23-35 11/07A	800,000	EUR	825,735	0.18
ESB FINANCE LIMITED 2.125 18-33 05/11A	200,000	EUR	181,575	0.04
ESB FINANCE LIMITED 4.25 23-36 03/03A	500,000	EUR	522,248	0.11
FRESENIUS FINANCE IR 0.875 21-31 01/04A	1,000,000	EUR	879,102	0.19
JOHN NT 3.0 22-28 15/09A	1,000,000	EUR	1,006,326	0.22
JOHNSON CONTROLS INT 4.25 23-35 01/06A	600,000	EUR	624,706	0.13
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	300,000	EUR	276,376	0.06
KERRY GROUP FINANCIAL SERVICES 3.375% 05-03-33	500,000	EUR	494,246	0.11
LINDE PUBLIC LIMITED 3.2 24-31 14/02A	1,700,000	EUR	1,711,397	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VODAFONE INTERNATIONAL 3.75 22-34 02/12A	1,300,000	EUR	1,306,443	0.28
			7,828,154	1.68
Italie				
A2A SPA 4.5000 22-30 19/09A	300,000	EUR	317,692	0.07
ACEA SPA 0.25 21-30 28/07A	159,000	EUR	141,146	0.03
ACEA SPA 1 16-26 24/10A	200,000	EUR	197,868	0.04
ACEA SPA 1.50 18-27 08/06	100,000	EUR	98,671	0.02
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	102,000	EUR	100,011	0.02
ASS GENERALI 5.8 22-32 06/07A	1,000,000	EUR	1,111,549	0.24
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	100,000	EUR	100,556	0.02
ASSICURAZ GENERALI 5.272 23-33 12/09A	600,000	EUR	650,294	0.14
AUTOSTRAD PER L ITALILIA 4.625% 28-02-36	1,000,000	EUR	1,036,459	0.22
ENEL SOCIETA -EMTN- 5.625 07-27 21/06A	400,000	EUR	418,397	0.09
ENI S.P.A. 0.625 20-30 23/01A	500,000	EUR	456,638	0.10
ENI SPA 0.375 21-28 14/06A	1,000,000	EUR	947,021	0.20
ENI SPA 1.0000 19-34 11/10A	600,000	EUR	483,713	0.10
ENI SPA 1.125 16-28 19/09A	250,000	EUR	240,378	0.05
ENI SPA 3.625 14-29 29/01A	400,000	EUR	409,859	0.09
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	100,000	EUR	87,122	0.02
HERA SPA 4.25 23-33 20/04A	200,000	EUR	208,453	0.04
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	200,000	EUR	204,463	0.04
INTE 5.25 22-30 13/01A	500,000	EUR	542,517	0.12
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	518,000	EUR	498,917	0.11
INTESA SANPAOLO 4.875 23-30 19/05A	200,000	EUR	214,618	0.05
INTESA SANPAOLO 5.125 23-31 29/08A	200,000	EUR	218,643	0.05
INTESA SANPAOLO SPA 1.75 18-28 20/03A	1,800,000	EUR	1,767,583	0.38
INTESA SANPAOLO SPA 5.625 23-33 08/03A	500,000	EUR	562,869	0.12
IREN SPA 1.50 17-27 24/10A	800,000	EUR	786,268	0.17
ITALGAS SPA 0.875 19-30 24/04A	500,000	EUR	457,357	0.10
ITALGAS SPA 1.0 19-31 11/12A	100,000	EUR	87,772	0.02
ITALGAS SPA 1.625 17-29 18/01A	300,000	EUR	290,396	0.06
MEDIOBANCA 1 20-27 08/09A8/09A	194,000	EUR	189,085	0.04
POSTE ITALIANE SPA 0.50 20-28 10/12A	129,000	EUR	121,267	0.03
SNAM 3.25% 01-07-32 EMTN	1,000,000	EUR	989,169	0.21
SNAM SPA 0.625 21-31 30/06A	400,000	EUR	350,073	0.08
SNAM SPA 1.25 22-34 20/06A	200,000	EUR	166,487	0.04
SNAM SPA 3.875 24-34 19/02A	1,000,000	EUR	1,012,649	0.22
TERNA SPA 0.75 20-32 24/07A	1,100,000	EUR	934,348	0.20
TERNA SPA 1.00 16-28 11/10U	100,000	EUR	95,794	0.02
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	200,000	EUR	196,942	0.04
UNICREDIT 4.2% 11-06-34	1,000,000	EUR	1,026,894	0.22
UNICREDIT SPA 0.85 21-31 19/01A	1,500,000	EUR	1,341,515	0.29
			19,061,453	4.10
Japon				
MITSUBISHI UFJ FIN 0.848 19-29 19/07A	400,000	EUR	373,561	0.08
MITSUBISHI UFJ FINA 3.556 22-32 15/06A	400,000	EUR	403,673	0.09
MIZUHO FINA 1.5980 18-28 10/04A	200,000	EUR	195,645	0.04
MIZUHO FINANCIAL GRO 0.797 20-30 14/01A	2,000,000	EUR	1,816,495	0.39
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	200,000	EUR	196,891	0.04
SUMITOMO MITSUI FIN 0.632 19-29 23/10A	300,000	EUR	275,063	0.06
TAKEDA PHARMA 0.75 20-27 09/07A	2,000,000	EUR	1,947,442	0.42
TAKEDA PHARMA 2.25 18-26 21/11A	496,000	EUR	495,571	0.11
			5,704,341	1.23
Liechtenstein				
SWISS LIFE FINANCE I 3.75% 24-03-35	500,000	EUR	502,334	0.11
			502,334	0.11
Luxembourg				
AMERICAN MEDIC SYS EU 1.875 22-34 08/03A	500,000	EUR	441,979	0.10
AROUNDTOWN SA 0.3750 21-27 15/04A	800,000	EUR	775,833	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AROUNDTOWN SA 1.45 19-28 09/07A	200,000	EUR	193,348	0.04
BLACKSTONE PROPERTY 1.25 20-27 26/10A	150,000	EUR	147,470	0.03
BLACKSTONE PROPERTY P 3.625 22-29 29/10A	700,000	EUR	707,692	0.15
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	775,000	EUR	740,367	0.16
GRAND CITY PROPRTIE 0.125 21-28 11/01A	1,000,000	EUR	946,947	0.20
HEIDELBERG MATERIALS 1.75 18-28 24/04A	100,000	EUR	98,151	0.02
JOHN DEERE CASH MANA 1.85 20-28 02/04A	300,000	EUR	296,133	0.06
JOHN DEERE CASH MGT 2.2 20-32 02/04A4A	300,000	EUR	282,747	0.06
LOGICOR FINANCI 2.0000 22-34 17/01A	300,000	EUR	257,225	0.06
LOGICOR FINANCING 1.625 22-30 17/01A/01A	400,000	EUR	374,476	0.08
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.375 20-40 15/10A	1,000,000	EUR	702,676	0.15
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	200,000	EUR	149,424	0.03
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 2.25 19-39 07/03A	300,000	EUR	248,991	0.05
MEDTRONIC GLOBAL HOL 1.625 20-50 29/09A	500,000	EUR	290,043	0.06
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	450,000	EUR	401,776	0.09
NESTLE FINANCE INTER 0.875 21-41 14/06A	800,000	EUR	528,042	0.11
NESTLE FINANCE INTER 3.375 22-34 15/11A	800,000	EUR	805,988	0.17
NESTLE FINANCE INTL 1.75 17-37 02/11A	300,000	EUR	246,247	0.05
NOVARTIS FINANCE 1.70 18-38 14/08A	100,000	EUR	81,548	0.02
PROLOGIS INTL FDG II 3.625 22-30 07/03AA	200,000	EUR	203,492	0.04
REPSOL EUROPE FINANCE 0.375 21-29 06/07A	1,300,000	EUR	1,196,317	0.26
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.197% PERP	1,000,000	EUR	994,172	0.21
RICHEMONT INTL 2.0 18-38 26/03A	1,160,000	EUR	965,845	0.21
SIMON INTERNATIONAL 1.125 21-33 19/03A	400,000	EUR	337,281	0.07
TRATON FINANCE LUXEM 1.25 21-33 24/03A	500,000	EUR	415,463	0.09
ZURICH FINANCE 1.6250 19-39 17/06A	300,000	EUR	236,387	0.05
			13,066,060	2.81
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 1.25 22-34 20/01A	200,000	EUR	167,706	0.04
ABN AMRO BANK NV 1 21-33 02/06A	400,000	EUR	334,743	0.07
ABN AMRO BANK NV 4.375 24-36 16/07A	2,000,000	EUR	2,057,082	0.44
ABN AMRO BANK NV 4.5 22-34 21/11A	500,000	EUR	531,186	0.11
AIRBUS SE 2.375 20-40 09/06A	450,000	EUR	375,844	0.08
AKZO NOBEL NV 2.0 22-32 28/03A	600,000	EUR	550,685	0.12
ALLIANZ FIN II 3.25% 04-12-29	500,000	EUR	511,657	0.11
ALLIANZ FINANCE II 1.5 19-30 15/01A	500,000	EUR	478,674	0.10
ALLIANZ FINANCE II BV 0.5 20-31 14/01A	1,000,000	EUR	893,923	0.19
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	459,000	EUR	429,508	0.09
BMW FINANCE NV 0.2 21-33 11/01A	986,000	EUR	806,590	0.17
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	1,292,000	EUR	1,249,062	0.27
CNH INDUSTRIAL 1.625 19-29 03/07A	500,000	EUR	478,678	0.10
COOPERATIEVE RABOBANK 0.625 21-33 25/02A	1,000,000	EUR	827,638	0.18
CRH FINANCE 1.375 16-28 18/10A	400,000	EUR	387,974	0.08
CRH FUNDING B.V. 1.625 20-30 05/05A	111,000	EUR	105,075	0.02
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	300,000	EUR	292,939	0.06
DEUTSCHE TEL INTL FIN 7.5 03-33 24/01A	200,000	EUR	251,904	0.05
DIAGEO CAPITAL BV 0.125 20-28 28/09A	300,000	EUR	280,760	0.06
DIAGEO CAPITAL BV 1.875 22-34 08/06A	500,000	EUR	439,083	0.09
DIGITAL DUTCH FINCO 1.5 20-30 17/01A	300,000	EUR	279,857	0.06
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	325,000	EUR	278,404	0.06
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	100,000	EUR	89,727	0.02
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	500,000	EUR	491,271	0.11
EDP FINANCE BV 1.5 17-27 22/11A	500,000	EUR	491,464	0.11
ENEL FIN INTL 0.875 22-31 17/01A	1,000,000	EUR	894,003	0.19
ENEL FIN INTL 0.8750 21-34 28/09A	800,000	EUR	633,547	0.14
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	520,000	EUR	504,838	0.11
ENEL FINANCE INTL 0.5 21-30 17/06A	300,000	EUR	271,134	0.06
ENEL FINANCE INTL 1.125 19-34 17/10A	700,000	EUR	565,572	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ENEL FINANCE INTL NV 3.5% 24-02-36	1,000,000	EUR	971,096	0.21
EURONEXT NV 0.75 21-31 17/05A	700,000	EUR	622,809	0.13
EURONEXT NV 1.5 21-41 17/05A	1,000,000	EUR	718,394	0.15
GIVAUDAN FINANCE EUR 1.625 20-32 22/04A	800,000	EUR	727,310	0.16
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 1 21-28 13/04A	400,000	EUR	382,499	0.08
HEINEKEN 1.50 17-29 03/10A	700,000	EUR	669,001	0.14
HEINEKEN NV 1.25 20-33 07/05A	400,000	EUR	344,792	0.07
HEINEKEN NV 2.25 20-30 30/03A	800,000	EUR	780,896	0.17
HEINEKEN NV 4.125 23-35 23/03A	500,000	EUR	518,162	0.11
ING GROEP NV 3.5% 17-08-36	300,000	EUR	292,510	0.06
ING GROEP NV 4.125% 20-05-36	200,000	EUR	203,799	0.04
JAB HOLDINGS B.V. 2.25 19-39 19/12A	500,000	EUR	386,691	0.08
JAB HOLDINGS B.V. 3.375 20-35 17/04A	200,000	EUR	190,435	0.04
JAB HOLDINGS BV 2 17-28 18/05A	500,000	EUR	491,923	0.11
JAB HOLDINGS BV 4.75% 29-06-32	500,000	EUR	531,599	0.11
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	300,000	EUR	305,479	0.07
KONINKLIJKE AHOLD DE 0.375 21-30 18/03A	500,000	EUR	452,898	0.10
KONINKLIJKE AHOLD DE 3.875 24-36 11/03A	500,000	EUR	505,278	0.11
KONINKLIJKE DSM NV 0.625 20-32 23/06A	800,000	EUR	677,469	0.15
KONINKLIJKE KPN NV 0.875 20-32 14/09A	300,000	EUR	253,499	0.05
KPN NV 0.875 21-33 15/11A50 21-33 15/11A	1,000,000	EUR	819,900	0.18
LINDE FINANCE BV 0.55 20-32 19/05A	800,000	EUR	678,697	0.15
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29-09-30	400,000	EUR	419,512	0.09
MONDELEZ INTERNATION 0.375 20-29 22/09A	1,000,000	EUR	915,156	0.20
MSD NETHERLANDS CAP 3.25 24-32 30/05A	1,000,000	EUR	1,002,987	0.22
NN BANK NV NETH 0.5000 21-28 21/09A	1,000,000	EUR	941,113	0.20
PROSUS NV 2.031 20-32 03/08A	600,000	EUR	538,278	0.12
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	300,000	EUR	270,095	0.06
RELX FINANCE BV 0.875 20-32 10/03A	500,000	EUR	433,486	0.09
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	500,000	EUR	507,758	0.11
RENTOKIL INITIAL FIN 4.375 22-30 27/06AA	600,000	EUR	631,951	0.14
REPSOL INTL FINANCE 2.6250 20-30 15/04A	200,000	EUR	197,181	0.04
ROBERT BOSCH INVEST NEDERLD BV 4.0% 28-05-37	500,000	EUR	501,195	0.11
SCHLUMBERGER FINANCE 0.25 19-27 15/10A	546,000	EUR	525,045	0.11
SHELL INT FIN 0.75 16-28 15/08A	300,000	EUR	286,782	0.06
SHELL INTL FINANCE 1.625 14-27 10/01A	300,000	EUR	297,956	0.06
SHELL INTL FINANCE 1.875 20-32 07/04A	500,000	EUR	463,080	0.10
SHELL INTL FINANCE BV 0.875 19-39 08/11A	200,000	EUR	132,554	0.03
SIEMENS FIN NV 1.3750 18-30 06/09A	1,600,000	EUR	1,522,883	0.33
SIEMENS FINANCIERING 3.625 24-44 22/02A	800,000	EUR	751,789	0.16
STEDIN HOLDING NV 0.50 19-29 14/11A	400,000	EUR	366,086	0.08
STELLANTIS N.V. 1.25 21-33 18/06A	700,000	EUR	567,417	0.12
STELLANTIS NV 4.2500 23-31 16/06A	1,000,000	EUR	1,019,829	0.22
TELEFONICA EUROPE BV 5.875 03-33 14/02A	500,000	EUR	573,875	0.12
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	1,200,000	EUR	1,289,811	0.28
THERMO FISHER S 2.0000 21-51 18/10A	1,300,000	EUR	815,750	0.18
UNILEVER 1.625 18-33 12/02A	700,000	EUR	632,555	0.14
UNILEVER FINANCE NET 3.5 23-35 23/02A	900,000	EUR	901,746	0.19
UNILEVER NV 1.125 16-28 29/04A	200,000	EUR	193,355	0.04
UPJOHN FINANCE 1.908 20-32 23/06A06A	500,000	EUR	439,316	0.09
VIATRIS INC 3.125 16-28 22/11	300,000	EUR	301,031	0.06
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.875 20-28 22/09A	1,400,000	EUR	1,328,229	0.29
VONOVIA FINANCE B.V. 1 21-41 28/01A	300,000	EUR	184,845	0.04
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	500,000	EUR	358,694	0.08
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	100,000	EUR	96,694	0.02
WINTERSHALL DEA FIN 1.823 19-31 25/09A	300,000	EUR	266,140	0.06
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	200,000	EUR	197,846	0.04
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	500,000	EUR	453,097	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			47,800,781	10.29
Norvège				
STATOIL ASA 1.625 15-35 17/02A	200,000	EUR	169,517	0.04
STATOIL ASA 1.625 16-36 09/11A	200,000	EUR	161,816	0.03
TELENOR AS 4.0 23-30 03/10A	500,000	EUR	520,663	0.11
TELENOR AS 4.25 23-35 03/10A	700,000	EUR	728,696	0.16
TELENOR ASA 0.25 20-28 14/02A	147,000	EUR	140,087	0.03
TELENOR ASA 0.2500 19-27 25/09A	254,000	EUR	244,757	0.05
			1,965,536	0.42
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	100,000	EUR	99,074	0.02
			99,074	0.02
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 1.00 16-27 27/02A	200,000	EUR	196,974	0.04
ABERTIS INFRASTRUCT 1.125 19-28 26/03A	200,000	EUR	192,977	0.04
ABERTIS INFRASTRUCT 1.625 19-29 15/07A	100,000	EUR	95,264	0.02
ABERTIS INFRASTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	200,000	EUR	197,545	0.04
AMADEUS IT GROUP SA 1.875 20-28 24/09A	500,000	EUR	492,322	0.11
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	200,000	EUR	196,136	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.50 17-27 10/02A	200,000	EUR	201,843	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.875 24-34 15/01A	500,000	EUR	516,511	0.11
BANCO SANTANDER 4.25 23-30 12/06A	1,500,000	EUR	1,572,847	0.34
BANCO SANTANDER ALL 4.125 24-34 22/04A	1,000,000	EUR	1,037,838	0.22
BANCO SANTANDER SA 1.125 20-27 23/06A	400,000	EUR	392,551	0.08
BANCO SANTANDER SA 2.125 18-28 08/02A	400,000	EUR	394,240	0.08
BBVA 3.375 22-27 20/09A	2,000,000	EUR	2,029,933	0.44
BBVA 4.375 22-29 14/10A	800,000	EUR	844,252	0.18
BBVA FL.R 24-36 08/02A	200,000	EUR	210,772	0.05
CAIXABANK SA 0.75 21-28 26/05A	300,000	EUR	292,797	0.06
CAIXABANK SA 3.75 22-29 07/09A	500,000	EUR	515,822	0.11
CAIXABANK SA 4.375 23-33 29/11A	1,000,000	EUR	1,065,075	0.23
CRITERIA CAIXA SAU 0.875 20-27 28/10A	300,000	EUR	291,082	0.06
EDP SERVICIOS FINANC 4.375 23-32 04/04A	2,000,000	EUR	2,110,769	0.45
ENAGAS FINANCIACIONES SAU 1.375% 05-05-28	2,000,000	EUR	1,947,194	0.42
IBERDROLA FINANZAS 3.125 22-28 22/11A	1,000,000	EUR	1,013,780	0.22
IBERDROLA FINANZAS 3.375 22-32 22/11A	500,000	EUR	503,545	0.11
IBERDROLA FINANZAS S 3.625 23-33 13/07A	700,000	EUR	711,622	0.15
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 30-09-35	500,000	EUR	489,305	0.11
NATURGY FINANCE 0.7500 19-29 28/11A	200,000	EUR	184,343	0.04
NATURGY FINANCE BV 3.25% 02-10-30	1,000,000	EUR	1,002,930	0.22
REDELA CORPORACTION 23-XX 07/08A	700,000	EUR	724,164	0.16
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	193,941	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.807 20-32 21/05A	200,000	EUR	181,515	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.864 20-40 13/07A	300,000	EUR	216,641	0.05
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	100,000	EUR	93,332	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.318 17-28 17/10A	100,000	EUR	99,105	0.02
TELEFONICA EMISIONES 2.592 22-31 25/05A	1,000,000	EUR	970,423	0.21
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	300,000	EUR	300,779	0.06
			21,480,169	4.62
Suède				
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 02-10-30	1,000,000	EUR	1,000,850	0.22
INVESTOR AB 0.375 20-35 29/10A	500,000	EUR	366,590	0.08
INVESTOR AB 1.5000 18-30 12/09A	200,000	EUR	187,167	0.04
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.875 19-29 05/09AA	800,000	EUR	739,402	0.16
NORDEA BANK ABP 0.5 20-27 14/05A	1,000,000	EUR	975,480	0.21
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.625 19-29 12/11A	1,400,000	EUR	1,279,780	0.28
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.010 20-27 02/12A	1,000,000	EUR	953,908	0.21
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 15-02-34	500,000	EUR	509,767	0.11
TELIA COMPANY AB 2.125 19-34 20/02A	400,000	EUR	361,469	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			6,374,413	1.37
Suisse				
UBS GROUP AG 3.757% 11-08-36	1,000,000	EUR	993,263	0.21
UBS GROUP AG 4.125% 09-06-33	1,000,000	EUR	1,032,978	0.22
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	600,000	EUR	574,250	0.12
UBS GROUP SA 0.625 21-33 24/02A	1,000,000	EUR	816,977	0.18
			3,417,468	0.74
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.375 19-29 17/09A	500,000	EUR	457,026	0.10
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	200,000	EUR	193,832	0.04
ASTRAZENECA PLC 3.75 23-32 03/03A	500,000	EUR	516,507	0.11
BARCLAYS 4.616% 26-03-37 EMTN	1,000,000	EUR	1,030,702	0.22
BARCLAYS 4.918 23-30 08/08A	2,000,000	EUR	2,119,451	0.46
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	400,000	EUR	377,070	0.08
BP CAP MK 3.25% PERP	300,000	EUR	300,154	0.06
BP CAP MK 3.625% PERP	800,000	EUR	800,971	0.17
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	300,000	EUR	271,752	0.06
BP CAPITAL MARKETS 1.573 15-27 16/02A	100,000	EUR	99,121	0.02
BP CAPITAL MARKETS 1.637 17-29 26/06A	700,000	EUR	675,504	0.15
BP CAPITAL MARKETS 2.822 20-32 07/04A	250,000	EUR	242,945	0.05
BP CAPITAL MARKETS B 0.933 20-40 04/12A	1,000,000	EUR	634,575	0.14
BRITISH TEL 3.375 22-32 30/08A	900,000	EUR	894,884	0.19
COCACOLA EUROPACIFIC PARTNERS 3.25% 21-03-32	2,000,000	EUR	1,998,638	0.43
CREDIT AGRICOLE SA 3.875 23-31 20/04A	200,000	EUR	206,239	0.04
DIAGEO FINANCE 3.375% 30-08-35	1,000,000	EUR	977,667	0.21
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	1,000,000	EUR	1,024,799	0.22
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	600,000	EUR	571,098	0.12
GSK CAPITAL BV 3.25% 19-11-36	500,000	EUR	482,523	0.10
HSBC 4.191% 19-05-36 EMTN	1,700,000	EUR	1,728,630	0.37
INFORMA 3.25% 23-10-30 EMTN	500,000	EUR	499,308	0.11
INFORMA PLC 1.2500 19-28 22/04A	200,000	EUR	193,266	0.04
LLOYDS BANKING GROUP 1.50 17-27 12/09A	100,000	EUR	98,419	0.02
LONDON STOCK EX 1.7500 18-27 06/12A	500,000	EUR	492,733	0.11
LSE GROUP 1.75 17-29 19/09A	700,000	EUR	672,590	0.14
NATIONAL BUILDING 3.25 22-29 05/09A	1,000,000	EUR	1,011,681	0.22
NATIONAL GRID ELEC 0.823 20-32 07/07A	300,000	EUR	255,460	0.05
NATIONAL GRID PLC 0.75 21-33 01/09A1/09A	500,000	EUR	404,591	0.09
NATIONAL GRID PLC 2.949 22-30 30/03A	300,000	EUR	298,797	0.06
NATIONAL GRID PLC 3.245 22-34 30/03A	500,000	EUR	482,713	0.10
NATIONWIDE BUILDING 2.00 22-27 28/04A	1,000,000	EUR	994,544	0.21
RECKITT BENCKIS 3.8750 23-33 14/09A	900,000	EUR	924,243	0.20
UBS AG LONDON 0.5 21-31 31/03A	400,000	EUR	350,514	0.08
UNILEVER 1.5% 11-06-39	500,000	EUR	383,989	0.08
VODAFONE GROUP 2.875 17-37 20/11A	100,000	EUR	89,305	0.02
VODAFONE GROUP PLC 1.60 16-31 29/07A	207,000	EUR	190,995	0.04
			22,947,236	4.94
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	200,000	EUR	193,675	0.04
ABBVIE INC 1.25 19-31 18/11A	1,000,000	EUR	901,139	0.19
ABBVIE INC 2.125 16-28 17/11A	100,000	EUR	98,582	0.02
ALPHABET 4.0% 06-05-54	1,300,000	EUR	1,208,206	0.26
AMERICAN HONDA FINAN 0.3 21-28 09/07A	300,000	EUR	282,096	0.06
AMERICAN INTL GRP 1.875 17-27 21/06A	200,000	EUR	198,136	0.04
AMERICAN TOWER 4.125 23-27 16/05A	300,000	EUR	305,712	0.07
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	1,600,000	EUR	1,494,869	0.32
AMERICAN TOWER CORP 1 20-32 10/09A	400,000	EUR	348,194	0.07
AMERICAN TOWER CORP 1.25 21-33 21/05A	300,000	EUR	254,046	0.05
AMEX 3.433% 20-05-32	1,000,000	EUR	1,005,731	0.22
APPLE INC 1.375 17-29 24/05A	1,000,000	EUR	962,839	0.21

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AT T INC 2.45 15-35 15/03S	100,000	EUR	89,490	0.02
AT&T 4.3 23-34 18/11A	500,000	EUR	519,171	0.11
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	100,000	EUR	91,436	0.02
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	1,100,000	EUR	1,086,211	0.23
AT&T INC 3.375 14-34 15/03A	400,000	EUR	390,699	0.08
AT&T INC 3.55 12-32 17/12A	200,000	EUR	200,564	0.04
ATT INC 3.95 23-31 30/04A	500,000	EUR	516,841	0.11
BANK OF AMERICA CORP 1.102 21-32 24/05A	400,000	EUR	356,377	0.08
BAXTER INTL INC 1.3 19-29 15/05A	200,000	EUR	187,802	0.04
BECTON DICKINSON AND 3.519% 08-02-31	2,000,000	EUR	2,029,234	0.44
BK AMERICA 3.261% 28-01-31	1,000,000	EUR	1,004,512	0.22
BOOKING 3.875% 21-03-45	800,000	EUR	728,020	0.16
BOOKING HOLDING 4.7500 22-34 15/11A	500,000	EUR	537,342	0.12
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	832,000	EUR	802,938	0.17
BRISTOL-MYERS SQUIBB 1.75 15-35 15/05A	1,100,000	EUR	940,852	0.20
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-27 15/06A	200,000	EUR	195,398	0.04
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-29 15/12A	400,000	EUR	369,506	0.08
CHUBB INA HOLDINGS 1.55 18-28 15/03A	100,000	EUR	97,801	0.02
CITIGROUP INC 1.50 16-28 26/10A	200,000	EUR	194,071	0.04
COCA COLA 1.625 15-35 09/09A	300,000	EUR	256,717	0.06
COCA-COLA CO 0.5 21-33 09/03A	900,000	EUR	743,742	0.16
COCA-COLA CO 0.8 20-40 18/09A	800,000	EUR	534,987	0.12
COCA-COLA EUROPEAN 1.875 15-30 18/03A	1,400,000	EUR	1,337,747	0.29
COLGATE-PALMOLIVE CO 1.375 19-34 06/03A	1,000,000	EUR	863,811	0.19
COMCAST CORP 0.25 20-27 20/05A	386,000	EUR	374,384	0.08
COMCAST CORP 0.7500 20-32 20/02A	1,500,000	EUR	1,285,952	0.28
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	984,938	0.21
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	1,451,000	EUR	1,399,149	0.30
DOW CHEMICAL CO 1.125 20-32 25/02A	900,000	EUR	771,477	0.17
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	1,000,000	EUR	878,262	0.19
ELI LILLY & CO 2.125 15-30 03/06A	3,000,000	EUR	2,932,021	0.63
ELI LILY AND 1.375% 14-09-61	200,000	EUR	93,452	0.02
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	1,000,000	EUR	988,225	0.21
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	730,000	EUR	710,807	0.15
EQUINIX INC 1 21-33 10/03A	400,000	EUR	332,307	0.07
EXXON MOBIL 1.408% 26-06-39	500,000	EUR	360,898	0.08
EXXON MOBIL CORP 0.835 20-32 26/06A	300,000	EUR	258,693	0.06
FEDEX 1.3% 05-08-31	100,000	EUR	87,660	0.02
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	1,200,000	EUR	1,182,023	0.25
FIDELITY NATIONAL INF 2 19-30 21/05A	150,000	EUR	143,031	0.03
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	200,000	EUR	195,351	0.04
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	200,000	EUR	184,471	0.04
GENERAL ELECTRIC CO 4.125 05-35 19/09A	250,000	EUR	260,795	0.06
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	200,000	EUR	189,486	0.04
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	800,000	EUR	829,814	0.18
IBM INTL BUSINESS MA 4.0 23-43 06/02A	1,300,000	EUR	1,253,968	0.27
ILLINOIS TOOL WORKS 2.125 15-30 22/05A	200,000	EUR	193,028	0.04
ILLINOIS TOOL WORKS 3.00 14-34 19/05A	100,000	EUR	96,475	0.02
ILLINOIS TOOL WORKS INC 1.0 19-31 25/06A	500,000	EUR	450,335	0.10
JOHNSON AND JOHNSON 3.05% 26-02-33	500,000	EUR	498,324	0.11
JOHNSON AND JOHNSON 3.35% 26-02-37	700,000	EUR	684,997	0.15
JOHNSON AND JOHNSON 3.6% 26-02-45	300,000	EUR	282,919	0.06
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	355,000	EUR	342,310	0.07
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	100,000	EUR	100,000	0.02
MASTERCARD INC 1.00 22-29 22/02A	1,000,000	EUR	951,989	0.20
MC DONALD S 2.375 22-29 31/05A	3,000,000	EUR	2,960,584	0.64
MC DONALD S 3.875% 20-02-31	1,500,000	EUR	1,551,472	0.33
MCDONALD'S CORP 0.2500 21-28 04/10A	500,000	EUR	469,614	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MCDONALD'S CORP 1.875 15-27 26/05A	700,000	EUR	695,048	0.15
MEDTRONIC 4.15% 15-10-53	200,000	EUR	186,839	0.04
MERCK & CO 2.50 14-34 15/10A	200,000	EUR	186,448	0.04
MERCK & CO INC 1.375 16-36 02/11A	500,000	EUR	400,401	0.09
METROPOLITAN LIFE 3.750 23-31 07/12A	1,000,000	EUR	1,021,422	0.22
MICROSOFT 2.625 13-33 02/05A	1,000,000	EUR	979,507	0.21
MMS USA INVESTMENTS 1.25 19-28 13/06A	1,000,000	EUR	964,736	0.21
MONDELEZ INTERNATIONAL 0.75 21-33 17/03A	400,000	EUR	330,602	0.07
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625 15-27 08/03	200,000	EUR	198,172	0.04
MOODY'S CORPORATION 0.95 19-30 25/02A	480,000	EUR	442,968	0.10
MOODY'S CORPORATION 1.75 15-27 09/03A	1,000,000	EUR	993,103	0.21
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	900,000	EUR	807,990	0.17
MORGAN STANLEY 3.9550 24-35 21/03A	1,000,000	EUR	1,014,288	0.22
NASDAQ INC 0.9 21-33 30/07A	300,000	EUR	247,228	0.05
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	900,000	EUR	868,509	0.19
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	1,000,000	EUR	1,025,550	0.22
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	1,500,000	EUR	1,535,224	0.33
PEPSICO INC 0.5 20-28 06/05A	617,000	EUR	588,790	0.13
PEPSICO INC 0.75 21-33 14/10A	800,000	EUR	662,125	0.14
PEPSICO INC 1.125 19-31 18/03A	100,000	EUR	91,397	0.02
PPG INDUSTRIES 1.40 15-27 13/03A	1,200,000	EUR	1,184,979	0.26
PROCTER & GAMBLE 1.875 18-38 30/10A	500,000	EUR	413,107	0.09
PROCTER AND GAMBLE 3.15 24-28 29/04A	1,000,000	EUR	1,014,916	0.22
PROCTER AND GAMBLE 3.25 23-31 02/08A	1,000,000	EUR	1,016,515	0.22
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	100,000	EUR	100,283	0.02
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	200,000	EUR	192,291	0.04
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	174,000	EUR	166,308	0.04
PROLOGIS EURO FINANCE 0.625 19-31 10/09A	300,000	EUR	258,634	0.06
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	400,000	EUR	388,807	0.08
PROLOGIS EURO FINANCE L 1.5 19-49 10/09A	700,000	EUR	400,889	0.09
PROLOGIS INTL FDG II 1.625 20-32 17/06A	700,000	EUR	624,146	0.13
STRYKER CORP 0.75 19-29 01/03A	732,000	EUR	687,781	0.15
STRYKER CORP 1.00 19-31 03/12A	100,000	EUR	88,121	0.02
STRYKER CORP 2.125 18-27 30/11A	100,000	EUR	99,287	0.02
STRYKER CORP 2.6250 18-30 30/11A	100,000	EUR	98,128	0.02
SUMITOMO MITSUI FINL 1.143 17-27 14/06A	100,000	EUR	98,571	0.02
THERMO FISHER SCIENT 3.65 22-34 21/11A	500,000	EUR	507,344	0.11
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	800,000	EUR	765,177	0.16
TOYOTA MOTOR CREDIT 3.85 23-30 24/07A	1,000,000	EUR	1,032,455	0.22
UNITED PARCEL 1.00 16-28 28/11A	300,000	EUR	288,722	0.06
VERIZON COMM 1.125 21-35 19/09A	500,000	EUR	392,117	0.08
VERIZON COMM 2.625 14-31 01/12A31 01/12A	200,000	EUR	193,189	0.04
VERIZON COMMUNICATIO 1.85 20-40 18/05A	1,000,000	EUR	747,200	0.16
VERIZON COMMUNICATION 1.375 16-28 02/11A	100,000	EUR	96,623	0.02
VERIZON COMMUNICATION 1.50 19-39 19/09A	200,000	EUR	146,053	0.03
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	500,000	EUR	482,362	0.10
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	400,000	EUR	369,651	0.08
VISA 2.0 22-29 15/06A	1,000,000	EUR	978,761	0.21
ZIMMER BIOMET HLDG 1.164 19-27 15/11A	100,000	EUR	97,508	0.02
ZIMMER BIOMET HOLDING 2.425 16-26 13/12A	250,000	EUR	249,924	0.05
			72,027,901	15.50
Îles vierges (Royaume-Uni)				
SWISS LIFE FINANCE 0.5 21-31 15/09A	500,000	EUR	433,565	0.09
			433,565	0.09
Total des obligations			374,635,841	80.63
Obligations à taux variables				
Autriche				
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	500,000	EUR	506,352	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	200,000	EUR	198,947	0.04
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 22-33 07/06A	500,000	EUR	508,232	0.11
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 23-31 16/01A	500,000	EUR	518,398	0.11
OMV AG FL.R 20-XX 01/09A	800,000	EUR	779,434	0.17
			2,511,363	0.54
Belgique				
AGEAS NV FL.R 19-XX 02/07A	100,000	EUR	99,053	0.02
AGEAS NV FL.R 20-51 24/11A	400,000	EUR	362,049	0.08
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	100,000	EUR	105,027	0.02
KBC GROUPE FL.R 22-28 21/01A	500,000	EUR	490,833	0.11
KBC GROUPE FL.R 23-33 25/04A	1,200,000	EUR	1,247,245	0.27
			2,304,207	0.50
Danemark				
DANSKE BK FL.R 23-31 10/01A	1,000,000	EUR	1,043,177	0.22
			1,043,177	0.22
France				
AXA FL.R 22-43 10/03A	700,000	EUR	714,277	0.15
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	300,000	EUR	302,068	0.07
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	500,000	EUR	499,314	0.11
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	300,000	EUR	305,871	0.07
BNP PARIBAS FL.R 20-29 17/04A	600,000	EUR	577,040	0.12
BNP PARIBAS FL.R 23-31 13/04A	100,000	EUR	103,841	0.02
BNP PARIBAS SA FL.R 20-27 14/10A	200,000	EUR	196,822	0.04
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	1,900,000	EUR	1,865,208	0.40
BPCE ISSUER FL.R 24-36 26/02A	2,500,000	EUR	2,624,829	0.56
CA 4.375% 15-04-36	200,000	EUR	205,228	0.04
CNP ASSURANCES FL.R 15-47 10/06A	500,000	EUR	510,123	0.11
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	100,000	EUR	104,212	0.02
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	200,000	EUR	192,314	0.04
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	200,000	EUR	196,186	0.04
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	400,000	EUR	384,966	0.08
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	500,000	EUR	484,767	0.10
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-28 09/02A	1,000,000	EUR	982,821	0.21
ORANGE SA FL.R 14-26 01/10AA	200,000	EUR	203,272	0.04
ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A	500,000	EUR	480,155	0.10
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	1,500,000	EUR	1,592,883	0.34
SCOR FL.R 15-XX 05/06A	100,000	EUR	100,056	0.02
SCOR SE FL.R 16-48 27/05A	100,000	EUR	100,855	0.02
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-29 12/06A	200,000	EUR	188,752	0.04
SOGECAP FL.R 23-44 16/05A	500,000	EUR	567,986	0.12
TOTALENERGIES SE FL.R 16-XX 06/10A	200,000	EUR	200,363	0.04
TOTALENERGIES SE FL.R 20-XX 04/09A	300,000	EUR	278,647	0.06
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	300,000	EUR	265,874	0.06
VIGIE FL.R 19-XX 12/09A	100,000	EUR	99,130	0.02
			14,327,860	3.08
Allemagne				
ALLIANZ SE 4.851% 26-07-54	500,000	EUR	528,973	0.11
ALLIANZ SE FL.R 19-49 25/09A	200,000	EUR	186,266	0.04
ALLIANZ SE FL.R 20-50 22/05A	500,000	EUR	472,799	0.10
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	500,000	EUR	518,107	0.11
ALLIANZ SE FL.R 22-52 05/07A	700,000	EUR	718,568	0.15
COMMERZBANK AG FL.R 23-33 05/10A	2,000,000	EUR	2,168,778	0.47
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-30 19/11A	100,000	EUR	94,474	0.02
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	2,000,000	EUR	2,023,612	0.44
DEUTSCHE BANK AKT FL.R 24-30 15/01A	500,000	EUR	511,976	0.11
DEUTSCHE BANK FL. 22-30 05/09A	1,500,000	EUR	1,586,821	0.34
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 20-47 16/06A	1,000,000	EUR	976,725	0.21
DEUTSCHE BOERSE AG FL.R 22-48 23/06A	1,000,000	EUR	973,318	0.21
HANNOVER RUCKVERSICH FL.R 22-43 26/08A	300,000	EUR	336,337	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	1,000,000	EUR	978,148	0.21
MUENCHENER RUECK FL.R 20-41 26/05A	800,000	EUR	718,409	0.15
MUNICH REINSURANCE FL.R 18-49 26/05A/05A	200,000	EUR	200,976	0.04
TALANX AG FL.R 17-47 05/12A	600,000	EUR	592,000	0.13
TALANX AG FL.R 21-42 01/12A	300,000	EUR	266,226	0.06
			13,852,513	2.98
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-28 04/04A	500,000	EUR	498,067	0.11
AIB GROUP PLC FL.R 23-29 23/07A	500,000	EUR	521,576	0.11
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	1,000,000	EUR	1,048,252	0.23
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	250,000	EUR	248,222	0.05
			2,316,117	0.50
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	800,000	EUR	835,239	0.18
ASSICURAZ GENERALI FL.R 16-48 08/06A	500,000	EUR	524,008	0.11
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	402,000	EUR	398,992	0.09
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	400,000	EUR	365,468	0.08
ENI SPA FL.R 20-49 31/12A	1,000,000	EUR	988,405	0.21
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	1,083,000	EUR	1,067,563	0.23
MEDIOBANCA FL.R 22-29 07/02A	500,000	EUR	518,197	0.11
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.875% 04-07-30	400,000	EUR	406,978	0.09
UNICREDIT FL.R 22-28 18/01A	2,000,000	EUR	1,968,530	0.42
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	250,000	EUR	249,663	0.05
			7,323,043	1.58
Luxembourg				
SWISS RE FINANCE LUX FL.R 19-50 30/04A	300,000	EUR	289,517	0.06
			289,517	0.06
Pays-Bas				
ASR NEDERLAND NV FL.R 22-43 07/12A	600,000	EUR	708,340	0.15
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 20-28 05/05A	900,000	EUR	880,818	0.19
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-32 30/11A	500,000	EUR	507,003	0.11
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	100,000	EUR	99,807	0.02
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A	300,000	EUR	295,116	0.06
IBERDROLA INTL BV FL.R 21-XX 09/02A12A	500,000	EUR	467,921	0.10
ING GROEP NV 3.75% 03-09-35	400,000	EUR	400,413	0.09
ING GROEP NV FL.R 23-34 23/05A	800,000	EUR	857,767	0.18
ING GROEP NV FL.R 23-35 20/02A	500,000	EUR	525,915	0.11
ING GROEP NV FL.R 24-34 15/08A	2,000,000	EUR	2,057,980	0.44
ING GROEP NV FL.R 24-35 12/02A	300,000	EUR	307,612	0.07
ING GROUP NV FL.R 22-33 14/11A	300,000	EUR	330,794	0.07
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	100,000	EUR	102,994	0.02
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	1,500,000	EUR	1,520,643	0.33
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	1,000,000	EUR	985,540	0.21
			10,048,663	2.16
Norvège				
DNB BANK ASA 4.625 22-33 28/02A	800,000	EUR	826,650	0.18
			826,650	0.18
Espagne				
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	99,771	0.02
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	1,000,000	EUR	1,044,405	0.22
BBVA 4.375% 29-08-36 EMTN	200,000	EUR	205,721	0.04
BBVA FL.R 23-31 13/01A	500,000	EUR	529,177	0.11
CAIXABANK 5.125% 19-07-34 EMTN	400,000	EUR	437,607	0.09
CAIXABANK SA FL.R 22-28 21/01A	1,000,000	EUR	981,104	0.21
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	800,000	EUR	845,425	0.18
			4,143,210	0.89
Suède				
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25 22-33 01/06A	500,000	EUR	503,336	0.11
SWEDBANK AB FL.R 22-32 23/08A	800,000	EUR	808,959	0.17
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	1,200,000	EUR	1,238,166	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			2,550,461	0.55
Suisse				
UBS GROUP AG FL.R 22-30 15/06A	700,000	EUR	701,339	0.15
			701,339	0.15
Royaume-Uni				
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	800,000	EUR	835,088	0.18
BARCLAYS PLC FL.R 21-32 12/05A	800,000	EUR	708,805	0.15
BARCLAYS PLC FL.R 24-36 31/05A	1,000,000	EUR	1,050,478	0.23
CREDIT SUISSE GROUP FL.R 22-32 02/04A	1,200,000	EUR	1,171,135	0.25
HSBC 3.834% 25-09-35	1,500,000	EUR	1,505,273	0.32
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 22-30 24/08A	700,000	EUR	702,418	0.15
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	1,000,000	EUR	1,041,443	0.22
NATWEST GROUP FL.R 23-28 14/03A	1,300,000	EUR	1,333,005	0.29
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-30 26/02A	800,000	EUR	746,597	0.16
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	2,000,000	EUR	2,129,327	0.46
			11,223,569	2.42
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	300,000	EUR	283,621	0.06
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	600,000	EUR	531,485	0.11
BANK OF AMERICA CORP FL.R 22-33 27/04A	1,000,000	EUR	962,844	0.21
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	1,000,000	EUR	1,015,117	0.22
CITIGROUP INC FL.R 19-27 08/10A	200,000	EUR	197,111	0.04
CITIGROUP INC FL.R 22-33 22/09A	300,000	EUR	310,293	0.07
FEDEX 0.95% 04-05-33	200,000	EUR	163,857	0.04
JPM CHASE FL.R 23-31 13/11A	1,000,000	EUR	1,055,701	0.23
JPM CHASE FL.R 24-34 21/03A	1,000,000	EUR	1,012,467	0.22
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-32 04/11A	400,000	EUR	352,565	0.08
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-27 11/03A	224,000	EUR	223,465	0.05
JPMORGAN CHASE CO FL.R 19-31 25/07A	1,000,000	EUR	910,289	0.20
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	1,000,000	EUR	970,688	0.21
MORGAN STANLEY CAPITAL FL.R 22-34 25/01A	1,000,000	EUR	1,094,067	0.24
			9,083,570	1.96
Total des obligations à taux variables			82,545,259	17.77
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			457,181,100	98.40
Total du portefeuille-titres			457,181,100	98.40
Coût d'acquisition			455,096,400	



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	22.61
États-Unis d'Amérique	17.46
Pays-Bas	12.45
Allemagne	10.37
Royaume-Uni	7.35
Italie	5.68
Espagne	5.52
Luxembourg	2.87
Belgique	2.21
Irlande	2.18
Suède	1.92
Australie	1.57
Japon	1.23
Autriche	0.91
Suisse	0.89
Danemark	0.87
Norvège	0.60
Finlande	0.59
Canada	0.51
Îles Caïmans	0.33
Liechtenstein	0.11
Îles vierges (Royaume-Uni)	0.09
Indonésie	0.06
Portugal	0.02
	98.40

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	55.69
Énergie et eau	5.43
Industrie pharmaceutique	4.39
Télécommunication	4.08
Assurance	3.60
Immobilier	3.53
Pétrole	2.48
Transport	1.92
Tabac et boissons alcoolisées	1.69
Chimie	1.62
Industrie agro-alimentaire	1.58
Électrotechnique	1.42
Internet et services d'Internet	1.33
Industrie automobile	1.23
Restauration, industrie hôtelière	1.22
Matériaux de construction	1.14
Biens de consommation divers	1.07
Art graphique, maison d'édition	0.92
Services divers	0.91
Distribution, commerce de détail	0.67
Articles de bureaux et ordinateurs	0.57
Électronique et semi-conducteurs	0.46
Construction de machines et appareils	0.37
Textile et habillement	0.33
Industries d'emballage	0.22
Soins de santé	0.21
Autres	0.14
Institutions non classifiables	0.11
Industrie aéronautique et spatiale	0.08
	98.40



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	2,000,000	EUR	1,196,705	0.23
AUSTRIA 0.00 21-31 20/02U	200,000	EUR	174,898	0.03
AUSTRIA 0.00 22-28 20/10U	1,000,000	EUR	939,288	0.18
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	1,500,000	EUR	1,417,579	0.27
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	1,000,000	EUR	980,981	0.19
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	1,200,000	EUR	1,188,348	0.23
AUSTRIA 0.75 18-28 20/02A	1,000,000	EUR	971,070	0.18
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	1,500,000	EUR	1,343,131	0.26
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	1,000,000	EUR	678,169	0.13
AUSTRIA 2 22-26 15/07A	450,000	EUR	450,293	0.09
AUSTRIA 2.10 2017-2117 20/09A	1,500,000	EUR	864,878	0.16
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	1,700,000	EUR	1,623,418	0.31
AUSTRIA 2.9 23-33 20/02A	500,000	EUR	500,998	0.10
AUSTRIA 2.9 24-34 20/02A	750,000	EUR	744,862	0.14
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	1,000,000	EUR	992,899	0.19
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	1,700,000	EUR	1,841,529	0.35
AUSTRIA 6.25 97-27 15/07A	1,000,000	EUR	1,062,282	0.20
AUSTRIA GOVERNMENT B 3.45 23-30 20/10A	1,000,000	EUR	1,038,595	0.20
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.5% 20-10-29	1,450,000	EUR	1,452,553	0.28
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.8% 20-09-32	500,000	EUR	499,307	0.09
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.95% 20-02-35	500,000	EUR	494,004	0.09
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 3.15% 20-10-53	100,000	EUR	88,549	0.02
			20,544,336	3.90
Belgique				
BELGIUM 0.00 21-31 22/10U	1,250,000	EUR	1,063,472	0.20
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	1,750,000	EUR	1,683,903	0.32
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	2,000,000	EUR	1,789,295	0.34
BELGIUM 0.35 22-32 22/06A	1,000,000	EUR	849,545	0.16
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	1,500,000	EUR	1,472,388	0.28
BELGIUM 0.80 18-28 22/06A	1,500,000	EUR	1,447,427	0.27
BELGIUM 0.9 19-29 22/06A	750,000	EUR	711,563	0.14
BELGIUM 1.00 15-31 22/06A	1,000,000	EUR	910,002	0.17
BELGIUM 1.25 18-33 22/04A	750,000	EUR	665,284	0.13
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	2,000,000	EUR	1,292,168	0.25
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	1,500,000	EUR	1,240,451	0.24
BELGIUM 2.25 17-57 22/06A	1,400,000	EUR	901,217	0.17
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	1,000,000	EUR	902,861	0.17
BELGIUM 2.8500 24-34 22/10A	1,000,000	EUR	970,091	0.18
BELGIUM 3.00 14-34 22/06A	2,500,000	EUR	2,466,082	0.47
BELGIUM 3.3 23-54 22/06A	900,000	EUR	755,662	0.14
BELGIUM 3.45 23-43 22/06A	1,000,000	EUR	936,591	0.18
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	1,000,000	EUR	965,087	0.18
BELGIUM 4.00 12-32 28/03A	750,000	EUR	797,950	0.15
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	500,000	EUR	524,442	0.10
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	1,300,000	EUR	1,474,039	0.28
BELGIUM GOVERNMENT B 2.7 24-29 22/10A	1,400,000	EUR	1,408,576	0.27
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	1,200,000	EUR	348,815	0.07
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.1% 22-06-35	1,000,000	EUR	980,029	0.19
BELGIUM OLO 5.50 98-28 28/03A	250,000	EUR	267,563	0.05
			26,824,503	5.09
Finlande				
FINLAND 0 21-26 15/09A	500,000	EUR	493,277	0.09
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	800,000	EUR	708,840	0.13
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	800,000	EUR	582,936	0.11

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FINLAND 0.5 18-28 15/09A	1,000,000	EUR	953,743	0.18
FINLAND 0.5 19-29 15/09A	1,000,000	EUR	932,118	0.18
FINLAND 0.50 17-27 15/09A	700,000	EUR	681,187	0.13
FINLAND 0.75 15-31 15/04A	700,000	EUR	633,646	0.12
FINLAND 1.125 18-34 15/04A	1,000,000	EUR	861,739	0.16
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	1,300,000	EUR	851,220	0.16
FINLAND 1.5000 22-32 15/09A	1,100,000	EUR	1,010,414	0.19
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	750,000	EUR	659,289	0.13
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 15-04-38	250,000	EUR	233,992	0.04
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.0% 15-09-35	1,000,000	EUR	986,762	0.19
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.2% 15-04-45	250,000	EUR	233,400	0.04
			9,822,563	1.87
France				
FRANCE (GOVT OF 2.5000 23-27 24/09A	3,000,000	EUR	3,013,471	0.57
FRANCE 0.00 19-29 25/11U	4,000,000	EUR	3,616,129	0.69
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	3,000,000	EUR	2,927,998	0.56
FRANCE 0.00 21-31 25/11U	4,000,000	EUR	3,367,033	0.64
FRANCE 0.00 22-32 25/05U	3,500,000	EUR	2,887,675	0.55
FRANCE 0.0000 20-30 25/11U	4,000,000	EUR	3,493,909	0.66
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	3,000,000	EUR	2,950,866	0.56
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	3,400,000	EUR	3,177,010	0.60
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	2,000,000	EUR	1,072,122	0.20
FRANCE 0.5 20-72 25/05A	1,500,000	EUR	372,050	0.07
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	2,300,000	EUR	1,436,331	0.27
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	4,000,000	EUR	3,852,262	0.73
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	4,000,000	EUR	3,812,824	0.72
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	1,500,000	EUR	656,086	0.12
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	1,600,000	EUR	677,334	0.13
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	3,500,000	EUR	3,386,821	0.64
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	3,000,000	EUR	2,951,652	0.56
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	3,100,000	EUR	2,469,462	0.47
FRANCE 1.25 17-34 25/04A	4,000,000	EUR	3,386,079	0.64
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	2,000,000	EUR	1,497,726	0.28
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	4,000,000	EUR	3,726,069	0.71
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	2,000,000	EUR	1,153,521	0.22
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	1,550,000	EUR	759,695	0.14
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	2,500,000	EUR	1,951,090	0.37
FRANCE 2 21-32 25/11A	3,600,000	EUR	3,349,372	0.64
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	1,300,000	EUR	877,935	0.17
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	1,900,000	EUR	1,524,900	0.29
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	2,500,000	EUR	2,506,531	0.48
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	4,000,000	EUR	3,966,802	0.75
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	4,000,000	EUR	4,035,400	0.77
FRANCE 2.75 23-29 25/02A	3,600,000	EUR	3,627,254	0.69
FRANCE 3 22-54 25/05A	1,500,000	EUR	1,154,531	0.22
FRANCE 3.0 23-33 25/05A	3,500,000	EUR	3,450,365	0.66
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	2,300,000	EUR	2,024,502	0.38
FRANCE 4 05-38 25/10A	2,000,000	EUR	2,038,153	0.39
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	2,000,000	EUR	1,859,552	0.35
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	1,500,000	EUR	1,369,649	0.26
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	2,500,000	EUR	2,648,321	0.50
FRANCE 4.75 03-35 25/04A	3,500,000	EUR	3,850,714	0.73
FRANCE 5.5 97-29 25/04A	3,500,000	EUR	3,826,847	0.73
FRANCE 5.75 00-32 25/10A	2,700,000	EUR	3,135,811	0.60
FRANCE GOVERNMENT BO 2.75 24-30 25/02A	4,000,000	EUR	4,010,777	0.76
FRANCE GOVERNMENT BO 3.25 24-55 25/05A	1,750,000	EUR	1,408,435	0.27
FRANCE GOVERNMENT BO 3.5 23-33 25/11A	3,000,000	EUR	3,042,660	0.58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.4% 24-09-28	3,000,000	EUR	2,998,309	0.57

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.7% 25-02-31	2,000,000	EUR	1,985,853	0.38
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-11-34	3,000,000	EUR	2,902,386	0.55
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.2% 25-05-35	3,000,000	EUR	2,929,854	0.56
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-11-35	1,000,000	EUR	995,246	0.19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.6% 25-05-42	2,000,000	EUR	1,889,022	0.36
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.75% 25-05-56	1,700,000	EUR	1,496,133	0.28
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	1,500,000	EUR	1,216,625	0.23
			128,717,154	24.45
Allemagne				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 2.4 23-20 15/11A	2,000,000	EUR	1,995,459	0.38
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 1.9% 16-09-27	2,000,000	EUR	1,993,306	0.38
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.7% 17-09-26	2,000,000	EUR	2,009,375	0.38
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	2,500,000	EUR	2,486,345	0.47
BUNDSOBLIGATION 2.2% 10-10-30	2,000,000	EUR	1,977,703	0.38
BUNDSOBLIGATION 2.4% 18-04-30	1,250,000	EUR	1,250,283	0.24
BUNDSOBLIGATION 2.5% 11-10-29	1,000,000	EUR	1,006,074	0.19
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	2,000,000	EUR	1,976,061	0.38
GERMANY 0.00 19-29 15/08U	3,000,000	EUR	2,764,183	0.52
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	1,700,000	EUR	733,641	0.14
GERMANY 0.00 20-30 15/02U	2,800,000	EUR	2,544,597	0.48
GERMANY 0.00 20-30 15/08U	2,500,000	EUR	2,241,529	0.43
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	2,500,000	EUR	1,918,226	0.36
GERMANY 0.00 20-49 15/11U	2,700,000	EUR	2,598,191	0.49
GERMANY 0.00 21-26 09/10U	1,500,000	EUR	1,477,381	0.28
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	2,000,000	EUR	1,880,053	0.36
GERMANY 0.00 21-31 15/02U	2,000,000	EUR	1,767,514	0.34
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	1,000,000	EUR	871,350	0.17
GERMANY 0.00 21-31 15/08U	1,700,000	EUR	1,480,590	0.28
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	1,000,000	EUR	740,078	0.14
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	1,600,000	EUR	694,485	0.13
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	2,400,000	EUR	967,254	0.18
GERMANY 0.00 22-27 16/04U	3,000,000	EUR	2,923,718	0.56
GERMANY 0.00 22-32 15/02U	2,000,000	EUR	1,714,528	0.33
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	3,500,000	EUR	3,432,630	0.65
GERMANY 0.25 18-28 15/08A	2,000,000	EUR	1,904,255	0.36
GERMANY 0.50 17-27 15/08A	1,000,000	EUR	975,265	0.19
GERMANY 1 22-38 15/05A	1,500,000	EUR	1,181,647	0.22
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	1,850,000	EUR	1,222,676	0.23
GERMANY 1.30 22-27 15/10A	1,000,000	EUR	986,716	0.19
GERMANY 1.70 22-32 15/08A	2,000,000	EUR	1,893,784	0.36
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	1,900,000	EUR	1,341,778	0.25
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	2,000,000	EUR	1,415,103	0.27
GERMANY 2.1 22-29 15/11A	3,300,000	EUR	3,271,621	0.62
GERMANY 2.20 23-28 13/04A	2,000,000	EUR	2,003,065	0.38
GERMANY 2.3 23-33 15/02A	2,250,000	EUR	2,199,075	0.42
GERMANY 2.4 23-28 19/10A	2,400,000	EUR	2,412,721	0.46
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	1,750,000	EUR	1,551,450	0.29
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	2,500,000	EUR	2,177,371	0.41
GERMANY 2.6 23-33 15/08A	3,000,000	EUR	2,979,100	0.57
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	2,000,000	EUR	1,995,698	0.38
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	1,100,000	EUR	1,206,132	0.23
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	1,400,000	EUR	1,574,092	0.30
GERMANY 4.75 03-34 04/07A	2,000,000	EUR	2,301,815	0.44
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	2,000,000	EUR	2,364,430	0.45
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	2,000,000	EUR	2,125,818	0.40
GERMANY 5.50 00-31 04/01A	1,000,000	EUR	1,141,609	0.22
GERMANY 6.5 97-27 04/07A	2,000,000	EUR	2,130,187	0.40
REPUBLIQUE FEDERALE 2.2 24-34 15/02A	1,000,000	EUR	960,378	0.18

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
REPUBLIQUE FEDERALE 2.5 24-54 15/08A	2,000,000	EUR	1,651,545	0.31
REPUBLIQUE FEDERALE 2.6 24-41 15/05A	1,000,000	EUR	923,545	0.18
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15-02-35	1,500,000	EUR	1,461,821	0.28
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15-02-35	1,000,000	EUR	975,853	0.19
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15-11-32	1,000,000	EUR	991,220	0.19
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-34	3,500,000	EUR	3,450,442	0.66
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-08-35	1,000,000	EUR	978,820	0.19
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.9% 15-08-56	1,150,000	EUR	1,026,016	0.19
			100,219,602	19.03
Irlande				
IRELAND 0.00 21-31 18/10U	850,000	EUR	730,566	0.14
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	600,000	EUR	585,777	0.11
IRELAND 0.20 20-30 18/10A	500,000	EUR	447,996	0.09
IRELAND 0.40 20-35 15/05A	500,000	EUR	391,680	0.07
IRELAND 0.9 18-28 15/02A	600,000	EUR	583,002	0.11
IRELAND 1.1 19-29 15/05A	500,000	EUR	480,234	0.09
IRELAND 1.30 18-33 15/05A	1,000,000	EUR	899,209	0.17
IRELAND 1.35 18-31 18/03A	250,000	EUR	235,661	0.04
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	500,000	EUR	328,164	0.06
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	1,000,000	EUR	856,303	0.16
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	1,000,000	EUR	789,644	0.15
IRELAND 2.40 14-30 15/05A	800,000	EUR	797,168	0.15
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.15% 18-10-55	450,000	EUR	401,623	0.08
			7,527,027	1.43
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	2,000,000	EUR	1,315,043	0.25
BUONI POLIENNAL 2.45 20-50 01/09S	1,500,000	EUR	1,094,907	0.21
ITALY 0.00 21-26 01/08U	1,500,000	EUR	1,483,252	0.28
ITALY 0.25 21-28 15/03S	2,000,000	EUR	1,914,137	0.36
ITALY 0.5 21-28 15/07S	1,000,000	EUR	955,100	0.18
ITALY 0.60 21-31 01/08S	2,500,000	EUR	2,207,875	0.42
ITALY 0.85 19-27 15/01S	1,000,000	EUR	987,948	0.19
ITALY 0.90 20-31 01/04S	3,000,000	EUR	2,718,667	0.52
ITALY 0.95 20-30 01/08S	2,000,000	EUR	1,848,633	0.35
ITALY 1.25 16-26 01/12S	1,000,000	EUR	992,941	0.19
ITALY 1.45 20-36 01/03S	2,500,000	EUR	2,062,523	0.39
ITALY 1.65 15-32 01/03S	3,000,000	EUR	2,776,913	0.53
ITALY 1.65 20-30 01/12S	1,500,000	EUR	1,423,043	0.27
ITALY 2.00 18-28 01/02S	1,000,000	EUR	995,072	0.19
ITALY 2.05 17-27 01/08S	2,000,000	EUR	1,997,827	0.38
ITALY 2.15 22-52 01/09S	2,300,000	EUR	1,532,474	0.29
ITALY 2.20 17-27 01/06S	2,000,000	EUR	2,003,399	0.38
ITALY 2.45 16-33 01/09S	1,500,000	EUR	1,425,811	0.27
ITALY 2.50 22-32 01/12S	2,500,000	EUR	2,408,568	0.46
ITALY 2.8 18-28 01/12S	1,000,000	EUR	1,011,510	0.19
ITALY 2.8 22-29 15/06S	2,500,000	EUR	2,522,854	0.48
ITALY 2.80 16-67 01/03S	1,700,000	EUR	1,210,415	0.23
ITALY 3.00 19-29 01/02S	2,500,000	EUR	2,540,038	0.48
ITALY 3.25 14-46 01/09S	1,500,000	EUR	1,317,856	0.25
ITALY 3.4 22-28 01/04S	2,000,000	EUR	2,047,067	0.39
ITALY 3.45 17-48 01/03S	3,000,000	EUR	2,691,385	0.51
ITALY 3.50 14-30 01/03S	3,000,000	EUR	3,100,914	0.59
ITALY 4 22-35 30/04S	1,950,000	EUR	2,047,922	0.39
ITALY 4.00 05-37 01/02S	2,800,000	EUR	2,912,511	0.55
ITALY 4.2 23-34 01/03S	2,500,000	EUR	2,662,331	0.51
ITALY 4.45 22-43 01/09S	2,300,000	EUR	2,413,072	0.46
ITALY 4.75 13-28 01/09S	2,500,000	EUR	2,651,303	0.50
ITALY 4.75 13-44 01/09S	2,500,000	EUR	2,727,218	0.52
ITALY 5 07-39 01/08S	2,800,000	EUR	3,160,795	0.60

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 5.00 03-34 01/08S	2,900,000	EUR	3,262,696	0.62
ITALY 5.00 09-40 01/09S	3,000,000	EUR	3,380,109	0.64
ITALY 5.25 98-29 01/11S	3,000,000	EUR	3,292,899	0.63
ITALY 5.75 02-33 01/02S	3,000,000	EUR	3,495,373	0.66
ITALY 6 99-31 01/05S	3,000,000	EUR	3,470,763	0.66
ITALY 7.25 96-26 01/11S	1,000,000	EUR	1,042,683	0.20
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	2,500,000	EUR	2,691,055	0.51
ITALY BUONI POLIENNA 3.85 23-26 15/09S	1,000,000	EUR	1,012,242	0.19
ITALY BUONI POLIENNA 4.1 23-29 01/02S	1,000,000	EUR	1,047,394	0.20
ITALY BUONI POLIENNALI 3.70 23-30 15/06S	1,000,000	EUR	1,040,758	0.20
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-28 01/08S	2,000,000	EUR	2,070,903	0.39
ITALY BUONI POLIENNALI 4.0 23-30 15/11S	1,500,000	EUR	1,582,020	0.30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.35% 15-01-29	1,000,000	EUR	995,954	0.19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	1,000,000	EUR	1,007,691	0.19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 15-06-28	1,000,000	EUR	1,006,548	0.19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 01-10-30	1,500,000	EUR	1,495,122	0.28
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	1,000,000	EUR	1,008,082	0.19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01-07-30	2,000,000	EUR	2,018,888	0.38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.15% 15-11-31	3,000,000	EUR	3,031,862	0.58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 15-07-32	2,500,000	EUR	2,527,022	0.48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.6% 01-10-35	2,000,000	EUR	2,019,834	0.38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	3,000,000	EUR	3,104,262	0.59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-10-40	250,000	EUR	248,441	0.05
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.3% 01-10-54	2,000,000	EUR	1,983,186	0.38
			114,997,111	21.84
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	2,000,000	EUR	1,788,285	0.34
NETHERLANDS 0.00 21-31 15/07U	1,200,000	EUR	1,040,291	0.20
NETHERLANDS 0.25 19-29 15/07A	2,250,000	EUR	2,090,738	0.40
NETHERLANDS 0.5 22-32 15/07A	1,100,000	EUR	956,590	0.18
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	1,500,000	EUR	1,488,256	0.28
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	1,650,000	EUR	1,136,616	0.22
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	2,000,000	EUR	1,961,043	0.37
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	2,500,000	EUR	2,410,693	0.46
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	1,700,000	EUR	1,230,829	0.23
NETHERLANDS 2.5 23-33 15/07A	1,000,000	EUR	980,125	0.19
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	800,000	EUR	788,172	0.15
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	1,700,000	EUR	1,516,367	0.29
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	2,200,000	EUR	2,385,995	0.45
NETHERLANDS GOVERNME 2.5 24-34 15/07A	800,000	EUR	776,932	0.15
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	1,500,000	EUR	1,466,600	0.28
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-35	1,000,000	EUR	961,832	0.18
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.5% 15-01-56	650,000	EUR	639,307	0.12
			23,618,671	4.49
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	500,000	EUR	347,186	0.07
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	250,000	EUR	235,054	0.04
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	600,000	EUR	525,182	0.10
PORTUGAL 0.475 20-30 18/10A	500,000	EUR	455,246	0.09
PORTUGAL 0.70 20-27 15/10A	300,000	EUR	293,013	0.06
PORTUGAL 0.90 20-35 12/10A	500,000	EUR	405,558	0.08
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	250,000	EUR	132,541	0.03
PORTUGAL 1.65 22-32 16/07A	1,000,000	EUR	933,369	0.18
PORTUGAL 1.95 19-29 15/06A	500,000	EUR	494,821	0.09
PORTUGAL 2.125 18-28 17/10A	1,000,000	EUR	999,675	0.19
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	1,000,000	EUR	945,796	0.18
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	500,000	EUR	502,271	0.10
PORTUGAL 3.875 14-30 15/02A	700,000	EUR	740,439	0.14
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	600,000	EUR	645,793	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	800,000	EUR	838,482	0.16
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	300,000	EUR	307,846	0.06
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.0% 15-06-35	500,000	EUR	494,171	0.09
			9,296,443	1.77
Espagne				
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	1,500,000	EUR	1,466,746	0.28
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	2,500,000	EUR	2,390,950	0.45
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	3,000,000	EUR	2,618,286	0.50
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	3,000,000	EUR	2,637,683	0.50
SPAIN 0.50 20-30 30/04A	1,500,000	EUR	1,376,071	0.26
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	3,000,000	EUR	2,796,895	0.53
SPAIN 0.8 22-29 30/07A	2,500,000	EUR	2,359,481	0.45
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	2,700,000	EUR	2,645,714	0.50
SPAIN 1 21-42 30/07A	1,000,000	EUR	662,628	0.13
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	3,000,000	EUR	1,603,201	0.30
SPAIN 1.25 20-30 31/10A	1,500,000	EUR	1,407,263	0.27
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	1,800,000	EUR	1,788,742	0.34
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	1,700,000	EUR	1,663,851	0.32
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	3,450,000	EUR	3,409,047	0.65
SPAIN 1.45 19-29 30/04A	1,700,000	EUR	1,650,054	0.31
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	2,500,000	EUR	2,480,857	0.47
SPAIN 1.85 19-35 30/07A	2,750,000	EUR	2,438,411	0.46
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	1,500,000	EUR	1,460,087	0.28
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	1,000,000	EUR	955,797	0.18
SPAIN 2.55 22-32 31/10A	1,500,000	EUR	1,466,751	0.28
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	2,500,000	EUR	2,152,442	0.41
SPAIN 3.15 23-33 30/04A	2,000,000	EUR	2,021,674	0.38
SPAIN 3.25 24-34 30/04A	1,000,000	EUR	1,008,361	0.19
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	2,800,000	EUR	2,399,197	0.46
SPAIN 3.45 24-34 31/10A	3,000,000	EUR	3,060,806	0.58
SPAIN 3.55 23-33 31/10A	2,000,000	EUR	2,067,387	0.39
SPAIN 3.9 23-39 30/07A	2,000,000	EUR	2,060,228	0.39
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	2,500,000	EUR	2,681,471	0.51
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	3,000,000	EUR	3,346,365	0.64
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	1,000,000	EUR	1,138,216	0.22
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	1,500,000	EUR	1,615,485	0.31
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	2,000,000	EUR	2,353,531	0.45
SPAIN 5.75 01-32 30/07A	3,000,000	EUR	3,515,654	0.67
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	1,500,000	EUR	1,532,303	0.29
SPAIN 6.00 98-29 31/01A	1,800,000	EUR	1,994,465	0.38
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.4% 31-05-28	1,000,000	EUR	1,003,202	0.19
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-01-30	1,100,000	EUR	1,106,501	0.21
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.15% 30-04-35	1,000,000	EUR	993,057	0.19
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.2% 31-10-35	1,200,000	EUR	1,191,757	0.23
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.5% 31-05-29	1,000,000	EUR	1,034,735	0.20
			77,555,352	14.73
Total des obligations			519,122,762	98.59
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			519,122,762	98.59
Total du portefeuille-titres			519,122,762	98.59
Coût d'acquisition			535,964,699	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.45
Italie	21.84
Allemagne	19.03
Espagne	14.73
Belgique	5.09
Pays-Bas	4.49
Autriche	3.90
Finlande	1.87
Portugal	1.77
Irlande	1.43
	98.59

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	97.73
Banques et autres institutions financières	0.86
	98.59



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	20,000	EUR	11,967	0.22
AUSTRIA 0.25 21-36 20/10A	28,000	EUR	20,440	0.38
AUSTRIA 0.75 20-51 20/03A	45,000	EUR	23,096	0.42
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	40,000	EUR	27,127	0.50
AUSTRIA 2.10 2017-2117 20/09A	45,000	EUR	25,946	0.48
AUSTRIA 3.15 12-44 20/06A	30,000	EUR	28,094	0.52
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	35,000	EUR	34,751	0.64
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	45,000	EUR	48,746	0.90
AUSTRIA GOVERNMENT B 3.2 24-39 15/07A	15,000	EUR	14,643	0.27
			234,810	4.31
Belgique				
BELGIUM 1.4 22-53 22/06A	45,000	EUR	24,309	0.45
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	50,000	EUR	32,304	0.59
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	45,000	EUR	37,214	0.68
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	45,000	EUR	26,210	0.48
BELGIUM 2.75 22-39 22/04A	30,000	EUR	27,086	0.50
BELGIUM 3.3 23-54 22/06A	30,000	EUR	25,189	0.46
BELGIUM 3.45 23-43 22/06A	30,000	EUR	28,098	0.52
BELGIUM 3.5 24-55 22/06A	40,000	EUR	34,608	0.64
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	35,000	EUR	33,778	0.62
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	60,000	EUR	62,933	1.16
			331,729	6.09
Finlande				
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	20,000	EUR	14,573	0.27
FINLAND 0.125 21-52 15/04A	10,000	EUR	3,947	0.07
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	20,000	EUR	13,096	0.24
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	35,000	EUR	30,767	0.56
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.25% 15-09-40	5,000	EUR	3,131	0.06
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 15-04-38	10,000	EUR	9,360	0.17
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.95% 15-04-55	15,000	EUR	12,586	0.23
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.2% 15-04-45	10,000	EUR	9,336	0.17
			96,796	1.78
France				
FRANCE 0.5 20-44 25/06A	70,000	EUR	37,524	0.69
FRANCE 0.5 20-72 25/05A	35,000	EUR	8,681	0.16
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	95,000	EUR	59,327	1.09
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	95,000	EUR	41,552	0.76
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	90,000	EUR	38,100	0.70
FRANCE 1.25 15-36 25/05A	165,000	EUR	131,439	2.41
FRANCE 1.25 21-38 25/05A	95,000	EUR	71,142	1.31
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	95,000	EUR	54,792	1.01
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	55,000	EUR	26,957	0.49
FRANCE 1.75 16-39 25/06A	100,000	EUR	78,044	1.43
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	80,000	EUR	54,027	0.99
FRANCE 2.5 22-43 25/05A	70,000	EUR	56,181	1.03
FRANCE 3 22-54 25/05A	70,000	EUR	53,878	0.99
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	90,000	EUR	79,219	1.45
FRANCE 4 05-38 25/10A	75,000	EUR	76,431	1.40
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	65,000	EUR	60,435	1.11
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	65,000	EUR	59,351	1.09
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	110,000	EUR	116,526	2.14
FRANCE GOVERNMENT BO 3.25 24-55 25/05A	70,000	EUR	56,338	1.03
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.6% 25-05-42	50,000	EUR	47,226	0.87
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.75% 25-05-56	55,000	EUR	48,404	0.89
FRANCE GOVT BD OAT 3.00 24-49 25/06A	40,000	EUR	32,443	0.60

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			1,288,017	23.65
Allemagne				
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	120,000	EUR	51,786	0.95
GERMANY 0.00 21-36 15/05U	75,000	EUR	55,506	1.02
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	40,000	EUR	17,362	0.32
GERMANY 0.00 21-52 15/08A	100,000	EUR	40,302	0.74
GERMANY 1 22-38 15/05A	85,000	EUR	66,960	1.23
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	115,000	EUR	76,004	1.40
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	90,000	EUR	63,558	1.17
GERMANY 1.8 23-53 15/08A	35,000	EUR	24,764	0.45
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	90,000	EUR	79,789	1.47
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	100,000	EUR	87,095	1.60
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	50,000	EUR	49,892	0.92
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	70,000	EUR	76,754	1.41
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	40,000	EUR	44,974	0.83
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	55,000	EUR	65,022	1.19
REPUBLIQUE FEDERALE 2.5 24-54 15/08A	75,000	EUR	61,933	1.14
REPUBLIQUE FEDERALE 2.6 24-41 15/05A	45,000	EUR	41,559	0.76
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.9% 15-08-56	45,000	EUR	40,148	0.74
			943,408	17.32
Irlande				
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	20,000	EUR	13,127	0.24
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	15,000	EUR	12,845	0.24
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	30,000	EUR	23,689	0.43
IRELAND 3 23-43 18/10A	30,000	EUR	28,118	0.52
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.15% 18-10-55	15,000	EUR	13,387	0.25
			91,166	1.67
Italie				
BUONI POLIENNAL 1.50 21-45 30/04S	40,000	EUR	26,301	0.48
BUONI POLIENNAL 2.15 21-72 01/03S	60,000	EUR	35,502	0.65
BUONI POLIENNAL 2.45 20-50 01/09S	30,000	EUR	21,898	0.40
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	55,000	EUR	52,268	0.96
ITALY 0.95 21-37 01/03S	25,000	EUR	18,935	0.35
ITALY 1.45 20-36 01/03S	25,000	EUR	20,625	0.38
ITALY 1.70 20-51 01/09S	30,000	EUR	18,166	0.33
ITALY 1.80 20-41 01/03S	75,000	EUR	56,887	1.04
ITALY 2.15 22-52 01/09S	20,000	EUR	13,326	0.24
ITALY 2.25 16-36 01/09S	25,000	EUR	22,148	0.41
ITALY 2.70 16-47 01/03S	35,000	EUR	27,970	0.51
ITALY 2.80 16-67 01/03S	55,000	EUR	39,160	0.72
ITALY 2.95 17-38 01/09S	35,000	EUR	32,319	0.59
ITALY 3.10 19-40 01/03S	40,000	EUR	36,813	0.68
ITALY 3.25 14-46 01/09S	50,000	EUR	43,929	0.81
ITALY 3.45 17-48 01/03S	60,000	EUR	53,828	0.99
ITALY 4.00 05-37 01/02S	90,000	EUR	93,616	1.72
ITALY 4.45 22-43 01/09S	40,000	EUR	41,966	0.77
ITALY 4.5 23-53 01/10S	30,000	EUR	30,753	0.56
ITALY 4.75 13-44 01/09S	70,000	EUR	76,362	1.40
ITALY 5 07-39 01/08S	80,000	EUR	90,308	1.66
ITALY 5.00 09-40 01/09S	80,000	EUR	90,136	1.66
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01-03-38	55,000	EUR	52,588	0.97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-02-36	10,000	EUR	9,947	0.18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-10-40	45,000	EUR	44,719	0.82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	25,000	EUR	25,920	0.48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	10,000	EUR	9,972	0.18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.15% 01-10-39	45,000	EUR	46,517	0.85
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.3% 01-10-54	30,000	EUR	29,748	0.55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.65% 01-10-55	15,000	EUR	15,624	0.29
			1,178,251	21.64

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	60,000	EUR	24,181	0.44
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	50,000	EUR	34,443	0.63
NETHERLANDS 2 22-54 15/01A	55,000	EUR	39,821	0.73
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	60,000	EUR	53,519	0.98
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	45,000	EUR	47,155	0.87
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	55,000	EUR	59,650	1.10
NETHERLANDS GOVERNME 3.25 23-44 15/01A	35,000	EUR	34,221	0.63
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-38	35,000	EUR	23,901	0.44
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.5% 15-01-56	15,000	EUR	14,753	0.27
			331,644	6.09
Portugal				
OBRIGACOES DO T 1.1500 22-42 11/04A	30,000	EUR	20,831	0.38
OBRIGACOES DO T 3.6250 24-54 12/06A	15,000	EUR	14,103	0.26
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	20,000	EUR	10,603	0.19
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	40,000	EUR	43,053	0.79
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	20,000	EUR	20,962	0.38
			109,552	2.01
Espagne				
SPAIN 1 21-42 30/07A	55,000	EUR	36,445	0.67
SPAIN 1.00 20-50 31/10A	35,000	EUR	18,704	0.34
SPAIN 1.9 22-52 31/10A	50,000	EUR	32,690	0.60
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	70,000	EUR	57,140	1.05
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	60,000	EUR	51,658	0.95
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	60,000	EUR	51,411	0.94
SPAIN 3.45 22-43 30/07A	50,000	EUR	47,625	0.87
SPAIN 3.9 23-39 30/07A	50,000	EUR	51,506	0.95
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	75,000	EUR	80,444	1.48
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	65,000	EUR	72,505	1.33
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	55,000	EUR	62,602	1.15
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	50,000	EUR	58,839	1.08
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	50,000	EUR	37,608	0.69
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.2% 31-10-40	50,000	EUR	35,961	0.66
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	25,000	EUR	11,325	0.21
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.5% 31-01-41	25,000	EUR	24,352	0.45
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31-10-54	35,000	EUR	34,331	0.63
			765,146	14.05
Total des obligations			5,370,519	98.62
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			5,370,519	98.62
Total du portefeuille-titres			5,370,519	98.62
Coût d'acquisition			6,302,724	



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	23.65
Italie	21.64
Allemagne	17.32
Espagne	14.05
Belgique	6.09
Pays-Bas	6.09
Autriche	4.31
Portugal	2.01
Finlande	1.78
Irlande	1.67
	98.62

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	97.99
Banques et autres institutions financières	0.63
	98.62



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 22-28 20/10U	200,000	EUR	187,858	0.37
AUSTRIA 0.50 17-27 20/04A	400,000	EUR	392,392	0.78
AUSTRIA 0.75 16-26 20/10A	450,000	EUR	445,630	0.88
AUSTRIA 0.75 18-28 20/02A	500,000	EUR	485,535	0.96
AUSTRIA 2 22-26 15/07A	150,000	EUR	150,098	0.30
AUSTRIA 6.25 97-27 15/07A	250,000	EUR	265,571	0.53
			1,927,084	3.82
Belgique				
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	300,000	EUR	288,669	0.57
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	400,000	EUR	392,637	0.78
BELGIUM 0.80 18-28 22/06A	500,000	EUR	482,476	0.96
BELGIUM OLO 5.50 98-28 28/03A	550,000	EUR	588,638	1.17
			1,752,420	3.47
Finlande				
FINLAND 0 21-26 15/09A	100,000	EUR	98,655	0.20
FINLAND 0.5 18-28 15/09A	200,000	EUR	190,749	0.38
FINLAND 0.50 17-27 15/09A	200,000	EUR	194,625	0.39
FINLAND 1.375 22-27 15/04A	100,000	EUR	99,167	0.20
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.75% 04-07-28	150,000	EUR	152,014	0.30
			735,210	1.46
France				
FRANCE (GOVT OF 2.5000 23-27 24/09A	1,200,000	EUR	1,205,389	2.39
FRANCE 0.00 21-27 25/02U	1,200,000	EUR	1,171,199	2.32
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	950,000	EUR	934,441	1.85
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	1,650,000	EUR	1,589,058	3.15
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	1,600,000	EUR	1,525,128	3.02
FRANCE 0.7500 22-28 25/02A	1,300,000	EUR	1,257,962	2.49
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	1,100,000	EUR	1,082,272	2.14
FRANCE 2.5 23-26 24/09A	700,000	EUR	701,829	1.39
FRANCE 2.75 11-27 25/10A	1,550,000	EUR	1,563,718	3.10
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.4% 24-09-28	1,200,000	EUR	1,199,323	2.38
			12,230,319	24.24
Allemagne				
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 1.7% 10-06-27	450,000	EUR	447,657	0.89
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 1.9% 16-09-27	500,000	EUR	498,326	0.99
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.0% 10-12-26	500,000	EUR	499,974	0.99
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.0% 16-12-27	250,000	EUR	249,422	0.49
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.2% 11-03-27	450,000	EUR	450,821	0.89
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.7% 17-09-26	500,000	EUR	502,344	1.00
GERMANY 0.00 16-26 15/08U	700,000	EUR	691,621	1.37
GERMANY 0.00 20-49 15/11U	550,000	EUR	529,262	1.05
GERMANY 0.00 21-26 09/10U	600,000	EUR	590,952	1.17
GERMANY 0.00 21-28 15/11U	700,000	EUR	658,018	1.30
GERMANY 0.00 22-27 16/04U	550,000	EUR	536,015	1.06
GERMANY 0.25 17-27 15/02A	650,000	EUR	637,488	1.26
GERMANY 0.25 18-28 15/08A	600,000	EUR	571,276	1.13
GERMANY 0.5 18-28 15/02A	600,000	EUR	580,341	1.15
GERMANY 0.50 17-27 15/08A	700,000	EUR	682,686	1.35
GERMANY 1.3 22-27 15/10A	300,000	EUR	296,049	0.59
GERMANY 1.30 22-27 15/10A	750,000	EUR	740,037	1.47
GERMANY 2.20 23-28 13/04A	700,000	EUR	701,073	1.39
GERMANY 2.4 23-28 19/10A	750,000	EUR	753,975	1.49
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	300,000	EUR	318,873	0.63
GERMANY 5.625 98-28 04/01A	400,000	EUR	427,305	0.85
GERMANY 6.5 97-27 04/07A	300,000	EUR	319,528	0.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			11,683,043	23.15
Irlande				
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	250,000	EUR	244,074	0.48
IRELAND 0.9 18-28 15/02A	250,000	EUR	242,917	0.48
			486,991	0.97
Italie				
ITALY 0.00 21-26 01/08U	350,000	EUR	346,092	0.69
ITALY 0.25 21-28 15/03S	450,000	EUR	430,681	0.85
ITALY 0.5 21-28 15/07S	450,000	EUR	429,795	0.85
ITALY 0.85 19-27 15/01S	450,000	EUR	444,576	0.88
ITALY 0.95 20-27 15/09S	600,000	EUR	588,097	1.17
ITALY 1.10 22-27 01/04S	400,000	EUR	395,137	0.78
ITALY 1.25 16-26 01/12S	450,000	EUR	446,824	0.89
ITALY 2.00 18-28 01/02S	550,000	EUR	547,289	1.08
ITALY 2.05 17-27 01/08S	550,000	EUR	549,402	1.09
ITALY 2.10 19-26 15/07S	400,000	EUR	400,259	0.79
ITALY 2.20 17-27 01/06S	500,000	EUR	500,850	0.99
ITALY 2.8 18-28 01/12S	550,000	EUR	556,330	1.10
ITALY 3.4 22-28 01/04S	500,000	EUR	511,766	1.01
ITALY 4.75 13-28 01/09S	650,000	EUR	689,339	1.37
ITALY 7.25 96-26 01/11S	300,000	EUR	312,805	0.62
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	700,000	EUR	753,496	1.49
ITALY BUONI POLIENNA 3.85 23-26 15/09S	350,000	EUR	354,285	0.70
ITALY BUONI POLIENNALI 2.95 24-27 15/02S	300,000	EUR	302,668	0.60
ITALY BUONI POLIENNALI 3.80 23-28 01/08S	400,000	EUR	414,181	0.82
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	500,000	EUR	503,846	1.00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 15-06-28	450,000	EUR	452,947	0.90
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	400,000	EUR	403,233	0.80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 15-07-27	350,000	EUR	356,647	0.71
			10,690,545	21.19
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-27 15/01U	400,000	EUR	392,021	0.78
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	500,000	EUR	496,085	0.98
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	450,000	EUR	441,235	0.87
NETHERLANDS 0.75 18-28 15/07A	525,000	EUR	506,245	1.00
NETHERLANDS 5.50 98-28 15/01A	350,000	EUR	373,104	0.74
			2,208,690	4.38
Portugal				
PORTUGAL 0.70 20-27 15/10A	100,000	EUR	97,671	0.19
PORTUGAL 2.125 18-28 17/10A	400,000	EUR	399,870	0.79
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	200,000	EUR	200,908	0.40
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	200,000	EUR	205,231	0.41
			903,680	1.79
Espagne				
BONOS Y OBLIG D 2.5000 24-27 31/05A	550,000	EUR	552,600	1.10
SPAIN 0.00 21-27 31/01U	500,000	EUR	488,915	0.97
SPAIN 0.00 21-28 31/01U	700,000	EUR	669,466	1.33
SPAIN 0.80 20-27 30/07A	600,000	EUR	587,937	1.17
SPAIN 1.30 16-26 31/10A	650,000	EUR	645,935	1.28
SPAIN 1.40 18-28 30/04A	700,000	EUR	687,527	1.36
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	600,000	EUR	587,241	1.16
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	700,000	EUR	691,691	1.37
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	700,000	EUR	694,640	1.38
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	550,000	EUR	592,344	1.17
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	600,000	EUR	612,921	1.21
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.4% 31-05-28	600,000	EUR	601,921	1.19
			7,413,138	14.69
Total des obligations			50,031,120	99.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			50,031,120	99.15
Total du portefeuille-titres			50,031,120	99.15
Coût d'acquisition			49,725,189	



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.24
Allemagne	23.15
Italie	21.19
Espagne	14.69
Pays-Bas	4.38
Autriche	3.82
Belgique	3.47
Portugal	1.79
Finlande	1.46
Irlande	0.97
	99.15

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	99.15
	99.15



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	54,770	EUR	5,635,833	0.34
VERBUND AG	29,503	EUR	1,829,186	0.11
			7,465,019	0.45
Belgique				
AGEAS	42,966	EUR	2,569,367	0.16
ANHEUSER-BUSCH INBEV	148,802	EUR	8,169,230	0.49
KBC GROUPE SA	29,882	EUR	3,324,373	0.20
SYENSQO SA	14,426	EUR	989,047	0.06
UCB	20,911	EUR	4,989,365	0.30
			20,041,382	1.21
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	554	DKK	1,085,896	0.07
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	546	DKK	1,070,216	0.06
CARLSBERG AS -B-	17,795	DKK	1,989,876	0.12
COLOPLAST -B-	10,242	DKK	749,261	0.05
DANSKE BANK	84,420	DKK	3,601,045	0.22
DSV A/S	25,486	DKK	5,510,763	0.33
GENMAB AS	12,240	DKK	3,321,794	0.20
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	459,886	DKK	20,026,498	1.21
NOVOZYMES -B-	65,035	DKK	3,550,847	0.21
ORSTED	102,015	DKK	1,671,112	0.10
PANDORA	9,482	DKK	898,308	0.05
ROCKWOOL A/S-B SHS	23,191	DKK	699,860	0.04
TRYG A/S	8,968	DKK	199,916	0.01
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	167,369	DKK	3,885,633	0.24
			48,261,025	2.92
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	31,596	EUR	1,192,433	0.07
KONE OYJ -B-	59,926	EUR	3,629,119	0.22
NESTE	82,702	EUR	1,605,246	0.10
NOKIA OYJ	858,882	EUR	4,785,691	0.29
NORDEA BANK	485,207	EUR	7,804,555	0.47
ORION CORPORATION (NEW) -B-	20,508	EUR	1,305,334	0.08
SAMPO	224,998	EUR	2,324,229	0.14
STORA ENSO -R-	123,767	EUR	1,324,926	0.08
UPM KYMMENE CORP	100,816	EUR	2,499,228	0.15
WARTSILA CORPORATION -B-	108,549	EUR	3,299,889	0.20
			29,770,650	1.80
France				
AIR LIQUIDE SA	83,785	EUR	13,427,385	0.81
ALSTOM SA	62,298	EUR	1,568,040	0.09
AXA SA	239,289	EUR	9,801,277	0.59
BIOMERIEUX SA	16,625	EUR	1,833,738	0.11
BNP PARIBAS SA	139,174	EUR	11,243,867	0.68
BOUYGUES SA	45,256	EUR	2,007,103	0.12
BUREAU VERITAS SA	37,056	EUR	1,007,183	0.06
CAPGEMINI SE	20,419	EUR	2,904,603	0.18
CARREFOUR SA	60,257	EUR	857,457	0.05
CIE DE SAINT-GOBAIN	66,796	EUR	5,808,580	0.35
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	86,415	EUR	2,446,409	0.15
COVIVIO SA	8,623	EUR	488,493	0.03
CREDIT AGRICOLE SA	129,753	EUR	2,277,166	0.14
DANONE SA	125,741	EUR	9,654,394	0.58
DASSAULT SYST.	96,486	EUR	2,300,226	0.14
EDENRED SA	40,334	EUR	762,716	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EIFFAGE	9,553	EUR	1,169,287	0.07
ENGIE SA	264,626	EUR	5,930,269	0.36
ESSILORLUXOTTICA SA	41,403	EUR	11,174,670	0.68
GETLINKÅ ACT	114,131	EUR	1,795,281	0.11
HERMES INTERNATIONAL SA	4,216	EUR	8,946,352	0.54
IPSEN	8,082	EUR	961,758	0.06
KERING	12,305	EUR	3,703,805	0.22
KLEPIERRE SA	25,300	EUR	853,622	0.05
L'OREAL SA	34,101	EUR	12,501,427	0.76
LEGRAND SA	52,085	EUR	6,627,816	0.40
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	36,004	EUR	23,222,579	1.40
ORANGE	324,772	EUR	4,611,762	0.28
PERNOD RICARD SA	30,206	EUR	2,208,059	0.13
PUBLICIS GROUPE	32,581	EUR	2,887,328	0.17
RENAULT SA	15,192	EUR	538,101	0.03
REXEL SA	58,168	EUR	1,953,863	0.12
SAFRAN SA	54,636	EUR	16,248,746	0.98
SANOFI	158,364	EUR	13,099,870	0.79
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	3,677	EUR	772,170	0.05
SCHNEIDER ELECTRIC SE	84,953	EUR	19,955,459	1.21
SOCIETE GENERALE SA	110,838	EUR	7,616,787	0.46
SODEXO SA	15,426	EUR	674,116	0.04
THALES	17,192	EUR	3,950,722	0.24
TOTALENERGIES SE	280,514	EUR	15,593,773	0.94
UNIBAIL RODAMCO	19,627	EUR	1,820,601	0.11
VINCI SA	59,637	EUR	7,159,422	0.43
			244,366,282	14.78
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	24,461	EUR	4,135,132	0.25
ALLIANZ SE-REG	53,507	EUR	20,894,484	1.26
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	128,444	EUR	5,706,767	0.35
BEIERSDORF AG	10,252	EUR	960,407	0.06
BMW AG	55,603	EUR	5,178,863	0.31
BMW VORZUG - STIMMRECHTSLOS	2,985	EUR	273,128	0.02
BRENNTAG - REG SHS	26,282	EUR	1,302,536	0.08
COMMERZBK	127,277	EUR	4,594,700	0.28
CONTINENTAL AG	15,721	EUR	1,068,399	0.06
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	68,722	EUR	2,564,705	0.16
DELIVERY HERO	26,704	EUR	606,715	0.04
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	292,129	EUR	9,672,391	0.59
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	32,715	EUR	7,318,346	0.44
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	144,798	EUR	6,766,411	0.41
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	514,016	EUR	14,217,682	0.86
E.ON SE	468,536	EUR	7,555,144	0.46
EVONIK INDUSTRIES	88,355	EUR	1,180,423	0.07
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	42,495	EUR	1,732,096	0.10
FRESENIUS SE	85,643	EUR	4,194,794	0.25
GEA GROUP AG	47,034	EUR	2,718,565	0.16
HANNOVER RUECK SE	6,751	EUR	1,797,117	0.11
HEIDELBERG MATERIALS AG	8,828	EUR	1,968,644	0.12
HENKEL AG & CO KGAA	22,087	EUR	1,435,655	0.09
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	23,225	EUR	1,615,995	0.10
HENSOLDT AG	20,531	EUR	1,506,975	0.09
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	192,164	EUR	7,250,348	0.44
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	15,374	EUR	1,462,836	0.09
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	17,316	EUR	1,077,921	0.07
MERCEDES-BENZ GROUP	131,269	EUR	7,885,329	0.48
MERCK KGAA	21,494	EUR	2,635,164	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	9,723	EUR	3,454,582	0.21
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	19,090	EUR	10,732,397	0.65
NEMETSCHKE	10,437	EUR	968,554	0.06
SAP AG	152,334	EUR	31,738,789	1.92
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	4,204	EUR	1,039,229	0.06
SCOUT24	19,064	EUR	1,635,691	0.10
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	117,545	EUR	28,110,887	1.70
SIEMENS ENERGY - REG SHS	124,066	EUR	14,937,546	0.90
SIEMENS HEALTHINEERS AG	47,190	EUR	2,119,775	0.13
SYMRISE AG	34,961	EUR	2,408,114	0.15
TALANX AG NAM AKT	16,142	EUR	1,836,960	0.11
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	31,375	EUR	3,248,882	0.20
VONOVIA SE	132,229	EUR	3,244,900	0.20
ZALANDO SE	37,613	EUR	953,114	0.06
			237,707,092	14.38
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	385,008	EUR	3,542,074	0.21
BANK OF IRELAND - REGISTERED	185,094	EUR	3,030,914	0.18
DCC PLC	27,534	GBP	1,460,029	0.09
KERRY GROUP -A-	28,789	EUR	2,245,542	0.14
KINGSPAN GROUP	17,156	EUR	1,272,118	0.08
RYANAIR HOLDINGS PLC	98,520	EUR	2,911,266	0.18
			14,461,943	0.87
Île de Man				
ENTAIN PLC	104,707	GBP	919,297	0.06
			919,297	0.06
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	163,323	EUR	5,838,798	0.35
BANCO BPM SPA - REGISTERED	242,536	EUR	3,157,819	0.19
BPER BANCA SPA	323,913	EUR	3,757,391	0.23
ENEL SPA	1,265,259	EUR	11,231,704	0.68
ENI SPA	299,505	EUR	4,834,011	0.29
FINECOBANK	104,377	EUR	2,317,169	0.14
INTESA SANPAOLO	2,029,125	EUR	12,014,449	0.73
LEONARDO SPA	86,473	EUR	4,251,013	0.26
MONCLER SPA	31,925	EUR	1,753,321	0.11
NEXI SPA	109,542	EUR	462,377	0.03
PRYSMIAN SPA	54,210	EUR	4,682,660	0.28
TERNA SPA	131,944	EUR	1,194,621	0.07
UGF	136,455	EUR	2,806,879	0.17
UNICREDIT SPA - REG SHS	201,801	EUR	14,311,727	0.87
			72,613,939	4.39
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SEÂ	8,138	EUR	507,811	0.03
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	23,446	USD	11,592,939	0.70
			12,100,750	0.73
Mexique				
FRESNILLO PLC	50,218	GBP	1,917,503	0.12
			1,917,503	0.12
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	104,332	EUR	3,108,050	0.19
ADYEN	3,477	EUR	4,780,875	0.29
AIRBUS SE	89,023	EUR	17,662,163	1.07
AKZO NOBEL NV	27,465	EUR	1,625,928	0.10
ARGENX SE	10,282	EUR	7,370,138	0.45
ASM INTERNATIONAL NV	6,483	EUR	3,355,601	0.20
ASML HOLDING NV	56,339	EUR	51,910,754	3.14
ASR NEDERLAND NV	39,952	EUR	2,421,890	0.15
BESI - REG SHS	9,737	EUR	1,302,324	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	129,634	EUR	717,913	0.04
EURONEXT NV	19,343	EUR	2,475,904	0.15
FERRARI NV	16,541	EUR	5,271,617	0.32
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	72,649	EUR	4,020,396	0.24
HEINEKEN HOLDING	16,598	EUR	1,035,715	0.06
HEINEKEN NV	43,888	EUR	3,060,749	0.19
IMCD	7,501	EUR	580,127	0.04
ING GROEP NV	430,702	EUR	10,341,155	0.63
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	129,252	EUR	4,507,017	0.27
KONINKLIJKE KPN NV	718,881	EUR	2,858,271	0.17
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	23,632	EUR	321,773	0.02
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	50,391	GBP	679,556	0.04
NN GROUP NV	65,004	EUR	4,273,363	0.26
PROSUS NV	194,184	EUR	10,262,625	0.62
QIAGEN N.V.	44,028	EUR	1,710,708	0.10
RANDSTAD BR	11,616	EUR	376,010	0.02
ROYAL PHILIPS NV	75,261	EUR	1,749,066	0.11
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	285,907	EUR	2,704,966	0.16
STMICROELECTRONICS NV	96,258	EUR	2,160,030	0.13
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	160,944	EUR	3,577,785	0.22
WOLTERS KLUWER NV	36,303	EUR	3,207,007	0.19
			159,429,476	9.64
Norvège				
AKER BP SHS	45,761	NOK	992,360	0.06
DNB BANK ASA	137,008	NOK	3,255,625	0.20
EQUINOR ASA	131,995	NOK	2,640,680	0.16
KONGSBERG GRUPPEN ASA	93,073	NOK	2,031,712	0.12
MOWI ASA	86,353	NOK	1,772,764	0.11
NORSK HYDRO ASA	388,930	NOK	2,567,368	0.16
ORKLA ASA	216,092	NOK	2,052,112	0.12
TELENOR ASA	53,444	NOK	661,819	0.04
			15,974,440	0.97
Portugal				
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	822,272	EUR	3,219,195	0.19
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	31,897	EUR	466,653	0.03
JERONIMO MARTINS SGPS SA	2,760	EUR	55,918	0.00
			3,741,766	0.23
Espagne				
ACS	47,004	EUR	3,988,289	0.24
AENA SME SA	118,080	EUR	2,812,666	0.17
AMADEUS IT GROUP SA -A-	60,838	EUR	3,823,060	0.23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	861,377	EUR	17,270,609	1.04
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	970,313	EUR	3,265,103	0.20
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	2,076,272	EUR	20,908,058	1.26
CAIXABANK SA	617,997	EUR	6,454,979	0.39
CELLNEX TELECOM SA	71,317	EUR	1,956,226	0.12
EDP RENOVAVEIS SA	134,454	EUR	1,618,826	0.10
GRIFOLS SA -A-	32,304	EUR	345,653	0.02
IBERDROLA SA	1,042,314	EUR	19,246,327	1.16
INDITEX SHARE FROM SPLIT	144,072	EUR	8,117,016	0.49
REDEIA CORPORACION SA	61,746	EUR	936,687	0.06
REPSOL SA	218,138	EUR	3,473,848	0.21
TELEFONICA SA	450,204	EUR	1,572,563	0.10
			95,789,910	5.79
Suède				
ADDTECH AB-B SHARES	32,609	SEK	986,071	0.06
ALFA LAVAL	47,305	SEK	2,034,722	0.12
ASSA ABLOY -B- NEW I	158,584	SEK	5,256,839	0.32
ATLAS COPCO AB -A-	331,240	SEK	5,080,115	0.31

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ATLAS COPCO AB -B-	305,987	SEK	4,210,960	0.25
BEIJER REF AB	52,227	SEK	719,225	0.04
BOLIDEN - REG SHS	98,681	SEK	4,695,710	0.28
EPIROC - REG SHS -A-	141,283	SEK	2,739,013	0.17
EQT AB	64,594	SEK	2,170,436	0.13
ESSITY AB REGISTERED -B-	108,654	SEK	2,661,406	0.16
EVOLUTION AB	20,202	SEK	1,175,138	0.07
HENNES AND MAURITZ AB	95,841	SEK	1,645,593	0.10
HEXAGON - REG SHS -B-	298,347	SEK	3,017,364	0.18
INVESTOR - REG SHS -B-	219,545	SEK	6,699,701	0.41
LIFCO AB	25,394	SEK	825,592	0.05
NIBE INDUSTRIER	269,456	SEK	886,490	0.05
SAAB AB	62,038	SEK	3,080,413	0.19
SANDVIK AB	180,506	SEK	5,011,555	0.30
SECURITAS -B- FREE	82,922	SEK	1,127,378	0.07
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	146,769	SEK	2,644,743	0.16
SKANSKA -B- FREE	48,207	SEK	1,123,361	0.07
SKF AB -B-	74,146	SEK	1,683,300	0.10
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	197,134	SEK	2,232,256	0.14
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	199,153	SEK	2,471,248	0.15
SWEDBANK -A-	117,219	SEK	3,476,403	0.21
TELE2 AB	128,670	SEK	1,836,700	0.11
TELIA COMPANY AB	579,384	SEK	2,107,337	0.13
VOLVO AB -B-	235,486	SEK	6,435,791	0.39
			78,034,860	4.72
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	257,778	CHF	16,405,819	0.99
ALCON - REG SHS	72,927	CHF	4,959,506	0.30
BARRY CALLEBAUT - NAMEN-AKT	975	CHF	1,368,458	0.08
BELIMO HOLDING LTD	1,951	CHF	1,637,540	0.10
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	15	CHF	1,876,411	0.11
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	210	CHF	2,615,690	0.16
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	74,089	CHF	13,699,100	0.83
COCA COLA HBC - REG SHS	56,443	EUR	2,483,582	0.15
DSM FIRMENICH	33,722	EUR	2,318,725	0.14
GALDERMA GROUP AG	25,968	CHF	4,523,818	0.27
GEBERIT AG	5,648	CHF	3,760,882	0.23
GIVAUDAN SA - REG SHS	1,569	CHF	5,304,754	0.32
HELVETIA HLDG - REGISTERED SHS	12,627	CHF	2,838,870	0.17
JULIUS BAER GROUP - REG SHS	35,521	CHF	2,382,064	0.14
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	2,099	CHF	386,301	0.02
LOGITECH - REG SHS	29,898	CHF	2,619,971	0.16
LONZA GROUP	10,113	CHF	5,844,999	0.35
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	380,137	CHF	32,167,637	1.95
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	277,312	CHF	32,663,508	1.98
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	2,275	CHF	2,401,892	0.15
ROCHE HOLDING AG	1,579	CHF	568,813	0.03
ROCHE HOLDING LTD	104,131	CHF	36,728,418	2.22
SANDOZ GROUP AG	72,509	CHF	4,507,168	0.27
SCHINDLER HOLDING SA	8,638	CHF	2,777,528	0.17
SGS LTD	25,416	CHF	2,481,781	0.15
SIKA - REGISTERED SHS	20,178	CHF	3,526,000	0.21
SONOVA HOLDING NAM-AKT	7,166	CHF	1,594,926	0.10
STRAUMANN HOLDING LTDÄ	12,856	CHF	1,291,265	0.08
SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	3,666	CHF	3,612,025	0.22
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	15,951	CHF	2,111,943	0.13
SWISS RE - REG SHS	46,575	CHF	6,649,638	0.40
SWISSCOM SHS NOM	4,111	CHF	2,542,591	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
THE SWATCH GROUP	2,795	CHF	505,383	0.03
UBS GROUP SA	439,386	CHF	17,452,667	1.06
VAT GROUP SA	4,005	CHF	1,660,966	0.10
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	21,030	CHF	13,601,133	0.82
			243,871,772	14.75
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	166,907	GBP	6,237,388	0.38
ADMIRAL GROUP PLC	55,483	GBP	2,018,142	0.12
ANGLO AMERICAN PLC	169,164	GBP	5,976,876	0.36
ANTOFAGASTA PLC	106,254	GBP	3,990,230	0.24
ASHTED GROUP	66,463	GBP	3,871,395	0.23
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	75,687	GBP	1,843,741	0.11
ASTRAZENECA PLC	225,248	GBP	35,574,298	2.15
AUTO TRADER GROUP PLC	226,744	GBP	1,522,793	0.09
AVIVA PLC	657,088	GBP	5,150,443	0.31
BARCLAYS PLC	1,991,522	GBP	10,855,694	0.66
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	248,317	GBP	1,083,818	0.07
BP PLC	2,305,706	GBP	11,428,844	0.69
BT GROUP PLC	950,708	GBP	2,003,984	0.12
BUNZL PLC	56,052	GBP	1,332,691	0.08
CENTRICA	767,863	GBP	1,491,052	0.09
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	47,147	EUR	3,653,893	0.22
COMPASS GROUP	257,544	GBP	6,972,846	0.42
DIAGEO PLC	333,909	GBP	6,132,086	0.37
EXPERIAN GROUP	142,342	GBP	5,482,404	0.33
GSK REG SHS	635,906	GBP	13,287,642	0.80
HALEON PLC REGISTERED SHARE	1,261,286	GBP	5,414,075	0.33
HALMA PLC	71,312	GBP	2,889,559	0.17
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	25,781	GBP	457,660	0.03
HSBC HOLDINGS PLC	2,425,302	GBP	32,604,013	1.97
INFORMA PLC	252,818	GBP	2,559,596	0.15
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	21,217	GBP	2,541,714	0.15
INTERTEK GROUP PLC	16,345	GBP	865,968	0.05
J SAINSBURY PLC	551,240	GBP	2,051,801	0.12
KINGFISHER PLC	445,868	GBP	1,596,781	0.10
LAND SEC R.E.I.T	206,400	GBP	1,470,318	0.09
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	743,516	GBP	2,230,165	0.13
LLOYDS BANKING GROUP PLC	8,720,486	GBP	9,811,608	0.59
LSE GROUP	72,145	GBP	7,396,691	0.45
M AND G REGISTERED SHS	807,807	GBP	2,649,670	0.16
MARKS AND SPENCER GROUP PLC	314,645	GBP	1,189,175	0.07
MELROSE IND --- REGISTERED SHS	219,426	GBP	1,478,672	0.09
NATIONAL GRID PLC	854,790	GBP	11,174,973	0.68
NATWEST GROUP PLC	1,241,276	GBP	9,266,033	0.56
NEXT PLC	22,668	GBP	3,551,489	0.21
PEARSON PLC	144,463	GBP	1,737,229	0.11
PRUDENTIAL PLC	402,841	GBP	5,280,324	0.32
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	99,851	GBP	6,863,720	0.42
RELX PLC	276,712	GBP	9,570,752	0.58
RENTOKIL INITIAL PLC	489,163	GBP	2,507,019	0.15
RIO TINTO PLC	193,772	GBP	13,302,060	0.80
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	1,269,324	GBP	16,717,890	1.01
SAGE GROUP	178,613	GBP	2,215,403	0.13
SEGRO (REIT)	250,778	GBP	2,069,066	0.13
SEVERN TRENT PLC	32,531	GBP	1,039,099	0.06
SHELL PLC	415,934	GBP	13,052,272	0.79
SHELL PLC	394,514	EUR	12,417,328	0.75
SMITH AND NEPHEW PLC	116,872	GBP	1,657,745	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SPIRAX-SARCO ENGIN	9,999	GBP	781,002	0.05
SSE PLC	172,072	GBP	4,294,164	0.26
STANDARD CHARTERED PLC	303,401	GBP	6,331,061	0.38
TESCO --- REGISTERED SHS	1,152,158	GBP	5,829,736	0.35
UNILEVER PLC	220,832	GBP	12,290,363	0.74
UNILEVER PLC	105,034	EUR	5,850,394	0.35
UNITED UTILITIES GROUP PLC	217,451	GBP	2,973,561	0.18
VODAFONE GROUP PLC	3,486,435	GBP	3,948,218	0.24
WHITBREAD	33,532	GBP	979,289	0.06
WISE PLC	101,385	GBP	1,034,576	0.06
			363,852,492	22.01
États-Unis d'Amérique				
AEGON - REGISTERED SHS	203,055	EUR	1,348,285	0.08
			1,348,285	0.08
Total des actions			1,651,667,883	99.90
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,651,667,883	99.90
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Royaume-Uni				
NMC HEALTH PLC	14,075	GBP	0	0.00
			0	0.00
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,651,667,883	99.90
Coût d'acquisition			1,305,881,803	



Cleome Index Europe Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	22.01
France	14.78
Suisse	14.75
Allemagne	14.38
Pays-Bas	9.64
Espagne	5.79
Suède	4.72
Italie	4.39
Danemark	2.92
Finlande	1.80
Belgique	1.21
Norvège	0.97
Irlande	0.87
Luxembourg	0.73
Autriche	0.45
Portugal	0.23
Mexique	0.12
États-Unis d'Amérique	0.08
Île de Man	0.06
	99.90

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	22.13
Industrie pharmaceutique	12.68
Assurance	6.39
Énergie et eau	4.85
Industrie agro-alimentaire	4.72
Électrotechnique	4.61
Électronique et semi-conducteurs	4.55
Pétrole	4.02
Construction de machines et appareils	3.99
Internet et services d'Internet	3.33
Chimie	2.99
Industrie aéronautique et spatiale	2.84
Télécommunication	2.68
Textile et habillement	2.41
Industrie automobile	2.06
Distribution, commerce de détail	2.00
Art graphique, maison d'édition	1.91
Matériaux de construction	1.82
Métaux non ferreux	1.52
Tabac et boissons alcoolisées	1.41
Transport	1.35
Immobilier	0.79
Biotechnologie	0.77
Services divers	0.77
Biens de consommation divers	0.65
Restauration, industrie hôtelière	0.63
Papier et bois	0.45
Articles de bureaux et ordinateurs	0.42
Soins de santé	0.40
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.28
Pneus et caoutchouc	0.21
Agriculture et pêche	0.11
Services environnementaux et recyclage	0.10
Horlogerie et bijouterie	0.03
	99.90



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	41,382	USD	3,969,361	0.11
EVEREST GROUP LTD	7,697	USD	2,611,977	0.08
			6,581,338	0.19
Canada				
WASTE CONNECTIONS	14,276	USD	2,503,440	0.07
			2,503,440	0.07
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	40,633	USD	10,901,834	0.32
AON PREFERENTIAL SHARE	7,943	USD	2,802,926	0.08
CREDO TECHNOLOGY GROUP HOLDI	9,966	USD	1,434,008	0.04
CRH PLC	47,412	USD	5,917,018	0.17
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	27,515	USD	8,763,803	0.25
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	11,966	USD	2,573,169	0.07
JOHNSON CONTROLS INTL	55,153	USD	6,604,572	0.19
LINDE PLC	33,057	USD	14,095,174	0.41
MEDTRONIC HLD	81,951	USD	7,872,213	0.23
PENTAIR PLC	14,632	USD	1,523,776	0.04
SMURFIT WESTROCK PLC	44,099	USD	1,705,308	0.05
STERIS - REGISTERED SHS	9,469	USD	2,400,581	0.07
TE CONNECTIVITY PLC	21,389	USD	4,866,211	0.14
TRANE TECH - REG SHS	15,679	USD	6,102,267	0.18
WILLIS TOWERS WATSON PLC	10,150	USD	3,335,290	0.10
			80,898,150	2.34
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	16,196	USD	4,517,388	0.13
			4,517,388	0.13
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	17,949	USD	3,538,645	0.10
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	30,466	USD	788,765	0.02
SNOWFLAKE INC-CLASS A	20,304	USD	4,453,885	0.13
THE TRADE DESK -A-	23,462	USD	890,618	0.03
			9,671,913	0.28
Antilles néerlandaises				
SLB	128,036	USD	4,914,022	0.14
			4,914,022	0.14
Pays-Bas				
NXP SEMICONDUCTORS	15,384	USD	3,339,251	0.10
			3,339,251	0.10
Panama				
CARNIVAL CORP	28,100	USD	858,174	0.02
			858,174	0.02
Singapour				
FLEXTRONICS INTERNATIONAL LTD	37,012	USD	2,236,265	0.06
			2,236,265	0.06
Suisse				
AMRIZE LTD	31,133	USD	1,683,673	0.05
BUNGE GLOBAL LT	12,987	USD	1,156,882	0.03
CHUBB - REG SHS	24,628	USD	7,686,891	0.22
GARMIN	7,146	USD	1,449,566	0.04
			11,977,012	0.35
Royaume-Uni				
ATLISSIAN CORPORATION PL	11,231	USD	1,820,994	0.05
			1,820,994	0.05
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	102,461	USD	12,837,339	0.37
ABBVIE INC	102,310	USD	23,376,812	0.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ADOBE INC	27,202	USD	9,520,428	0.28
ADVANCED MICRO DEVICES INC	96,848	USD	20,740,968	0.60
AFFIRM HOLDINGS INC	17,526	USD	1,304,460	0.04
AFLAC INC	38,807	USD	4,279,248	0.12
AGILENT TECHNOLOGIES	14,062	USD	1,913,416	0.06
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	13,683	USD	3,379,975	0.10
AIRBNB INC	24,684	USD	3,350,113	0.10
ALEXANDRIA REAL ESTATE	11,517	USD	563,642	0.02
ALLSTATE CORP	17,650	USD	3,673,848	0.11
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	8,516	USD	3,386,387	0.10
ALPHABET INC -A-	309,428	USD	96,850,963	2.80
ALPHABET INC -C-	312,958	USD	98,206,219	2.84
AMAZON.COM INC	556,110	USD	128,361,309	3.71
AMERICAN EXPRESS	37,584	USD	13,904,201	0.40
AMERICAN INTL	33,215	USD	2,841,543	0.08
AMERICAN TOWER CORP	33,562	USD	5,892,480	0.17
AMERICAN WATER WORKS CO INC	40,836	USD	5,329,098	0.15
AMERIPRISE FINANCIAL INC	7,939	USD	3,892,809	0.11
AMETEK INC	11,268	USD	2,313,433	0.07
AMGEN INC	29,928	USD	9,795,734	0.28
AMPHENOL -A-	73,431	USD	9,923,465	0.29
ANALOG DEVICES INC	30,089	USD	8,160,137	0.24
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	154,392	USD	3,452,205	0.10
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	32,247	USD	4,668,076	0.14
APPLE INC	861,142	USD	234,110,063	6.77
APPLIED MATERIALS INC	49,575	USD	12,740,279	0.37
APPLOVIN CORP-CLASS A	13,733	USD	9,253,570	0.27
APTIV PLC	27,298	USD	2,077,105	0.06
AQUA AMERICA --- REGISTERED SHS	103,090	USD	3,954,532	0.11
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	31,219	USD	1,794,780	0.05
ARES MANAGEMENT LP-REGISTERED SHS	11,807	USD	1,908,365	0.06
ARISTA NETWORKS INC	62,981	USD	8,252,400	0.24
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	15,238	USD	3,943,442	0.11
ASTERA LABS INC	6,093	USD	1,013,631	0.03
AT&T INC	468,665	USD	11,641,639	0.34
AUTODESK INC	22,275	USD	6,593,623	0.19
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	35,256	USD	9,068,901	0.26
AUTOZONE INC	1,079	USD	3,659,429	0.11
AVALONBAY COMMUN	16,073	USD	2,914,196	0.08
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	4,505	USD	2,558,525	0.07
BAKER HUGHES - REG SHS -A-	91,500	USD	4,166,910	0.12
BALL CORP	18,992	USD	1,006,006	0.03
BANK OF AMERICA CORP	446,034	USD	24,531,870	0.71
BANK OF NY MELLON	79,799	USD	9,263,866	0.27
BAXTER INTERNATIONAL INC	1,499	USD	28,646	0.00
BECTON DICKINSON	12,136	USD	2,355,234	0.07
BEST BUY CO INC	15,299	USD	1,023,962	0.03
BIOGEN IDEC INC	9,742	USD	1,714,495	0.05
BLACKROCK INC	10,385	USD	11,115,481	0.32
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	39,269	USD	6,052,924	0.18
BLOCK INC -A-	31,940	USD	2,078,974	0.06
BLOOM ENERGY CORP- A	16,629	USD	1,444,894	0.04
BOOKING HOLDINGS INC	1,805	USD	9,666,371	0.28
BOSTON PROPERTIES INC	22,334	USD	1,507,098	0.04
BOSTON SCIENTIF CORP	91,856	USD	8,758,470	0.25
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	120,822	USD	6,517,139	0.19
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	260,102	USD	90,021,301	2.60
BROADRIDGE FINANCIAL SOL	15,055	USD	3,359,824	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
BROWN AND BROWN INC	13,864	USD	1,104,961	0.03
BUILDERS FIRSTSOURCE	6,040	USD	621,456	0.02
BURLINGTON STORES INC	3,241	USD	936,163	0.03
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	17,638	USD	2,835,485	0.08
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	18,814	USD	5,880,880	0.17
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	47,453	USD	11,500,709	0.33
CARDINAL HEALTH	22,118	USD	4,545,249	0.13
CARLISLE COS INC	2,753	USD	880,575	0.03
CARRIER GLOBAL CORP-WI	51,957	USD	2,745,408	0.08
CARVANA REGISTERED SHS -A-	7,619	USD	3,215,370	0.09
CATERPILLAR - REG SHS	28,300	USD	16,212,221	0.47
CBOE HOLDINGS INC	15,543	USD	3,901,293	0.11
CBRE GROUP	22,106	USD	3,554,424	0.10
CDW	1,657	USD	225,683	0.01
CENCORA INC	16,714	USD	5,645,154	0.16
CENTENE CORP	30,699	USD	1,263,264	0.04
CHARLES SCHWAB CORP/THE	107,720	USD	10,762,305	0.31
CHARTER COMM -A-	3,799	USD	793,041	0.02
CHENIERE ENERGY INC	20,315	USD	3,949,033	0.11
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	69,382	USD	2,567,134	0.07
CHURCH AND DWIGHT CO	9,006	USD	755,153	0.02
CIENA CORP	10,331	USD	2,416,111	0.07
CINCINNATI FINANCIAL CORP	11,762	USD	1,920,970	0.06
CINTAS	24,396	USD	4,588,156	0.13
CISCO SYSTEMS INC	245,145	USD	18,883,519	0.55
CITIGROUP INC	124,377	USD	14,513,552	0.42
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	47,068	USD	2,749,242	0.08
CLOROX CO	12,928	USD	1,303,530	0.04
CME GROUP -A-	25,046	USD	6,839,562	0.20
COCA-COLA CO	262,611	USD	18,359,135	0.53
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	33,016	USD	2,740,328	0.08
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	11,777	USD	2,663,251	0.08
COLGATE-PALMOLIVE CO	56,402	USD	4,456,886	0.13
COMCAST CORP	249,557	USD	7,459,259	0.22
COMFORT SYSTEMS USA INC	2,715	USD	2,533,882	0.07
CONOCOPHILLIPS CO	69,436	USD	6,499,904	0.19
CONSOLIDATED EDISON INC	66,953	USD	6,649,772	0.19
CONSTELLATION ENERGY	20,526	USD	7,251,220	0.21
COPART INC	34,334	USD	1,344,176	0.04
CORNING INC	58,830	USD	5,151,154	0.15
COSTAR GROUP INC	16,388	USD	1,101,929	0.03
COSTCO WHOLESALE CORP	25,972	USD	22,396,694	0.65
COTERRA ENERGY INC	34,106	USD	897,670	0.03
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	15,337	USD	7,189,372	0.21
CROWN CASTLE INC	40,394	USD	3,589,815	0.10
CUMMINS - REGISTERED	9,027	USD	4,607,832	0.13
CVS HEALTH	72,828	USD	5,779,630	0.17
DANAHER CORP	35,805	USD	8,196,481	0.24
DARDEN RESTAURANTS INC	4,892	USD	900,226	0.03
DATADOG INC	17,692	USD	2,405,935	0.07
DECKERS OUTDOOR	10,068	USD	1,043,750	0.03
DEERE AND CO	16,658	USD	7,755,465	0.22
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	20,372	USD	2,564,427	0.07
DEVON ENERGY CORP	27,717	USD	1,015,274	0.03
DEXCOM INC	24,713	USD	1,640,202	0.05
DIAMONDBACK ENERGY	21,379	USD	3,213,905	0.09
DIGITAL REALTY TRUST INC	23,416	USD	3,622,689	0.10
DOCUSIGN INC	18,296	USD	1,251,446	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
DOLLAR GENERAL	12,505	USD	1,660,288	0.05
DOLLAR TREE INC	11,066	USD	1,361,229	0.04
DOORDASH - REGISTERED SHS -A-	22,014	USD	4,985,731	0.14
DOVER CORP	16,726	USD	3,265,584	0.09
DOWDUPONT - REG SHS	19,763	USD	794,473	0.02
DR HORTON	11,051	USD	1,591,676	0.05
DRAFTKINGS INC	18,605	USD	641,128	0.02
EBAY INC	34,579	USD	3,011,831	0.09
ECOLAB INC	20,999	USD	5,512,657	0.16
EDISON INTERNATIONAL	39,347	USD	2,361,607	0.07
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	46,061	USD	3,926,700	0.11
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	18,401	USD	3,759,876	0.11
ELEVANCE HEALTH	15,612	USD	5,472,787	0.16
ELI LILLY & CO	46,701	USD	50,188,630	1.45
EMCOR GROUP	4,977	USD	3,044,879	0.09
EMERSON ELECTRIC CO	44,929	USD	5,962,977	0.17
EOG RESOURCES INC	23,087	USD	2,424,366	0.07
EQT	45,549	USD	2,441,426	0.07
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	25,300	USD	1,594,912	0.05
EQUIFAX INC	7,828	USD	1,698,519	0.05
EQUINIX INC	6,740	USD	5,163,918	0.15
EQUITABLE HOLDINGS INC	27,917	USD	1,330,245	0.04
ESSEX PROPERTY TRUST	1,860	USD	486,725	0.01
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	16,540	USD	1,732,069	0.05
EVERSOURCE ENERGY	75,977	USD	5,115,531	0.15
EXELON CORP	198,622	USD	8,657,933	0.25
EXPAND ENERGY CORP	19,780	USD	2,182,921	0.06
EXPEDIA GROUP INC	5,630	USD	1,595,035	0.05
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	18,503	USD	2,757,132	0.08
EXTRA SPACE STORAGE INC	13,558	USD	1,765,523	0.05
EXXON MOBIL CORP	260,316	USD	31,326,426	0.91
F5 INC	4,601	USD	1,174,451	0.03
FAIR ISAAC CORP	1,619	USD	2,737,114	0.08
FASTENAL CO	90,610	USD	3,636,179	0.11
FEDEX CORP	20,496	USD	5,920,475	0.17
FERGUSON ENTERPRISES INC	19,426	USD	4,324,810	0.13
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	45,107	USD	2,997,811	0.09
FIFTH THIRD BANCORP	67,654	USD	3,166,884	0.09
FIRST CITIZENS BANCSHARES INC	167	USD	358,412	0.01
FIRST SOLAR INC	7,566	USD	1,976,466	0.06
FISERV INC	46,551	USD	3,126,831	0.09
FORD MOTOR	215,203	USD	2,823,463	0.08
FORTINET	43,810	USD	3,478,952	0.10
FORTIVE CORP	34,139	USD	1,884,814	0.05
FREEPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	84,623	USD	4,298,002	0.12
GARTNER INC	10,739	USD	2,709,235	0.08
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INCÂ Â	20,849	USD	1,710,035	0.05
GE VERNOVA LLC	17,409	USD	11,378,000	0.33
GEN DIGITAL INC	50,870	USD	1,383,155	0.04
GENERAL ELECTRI	65,730	USD	20,246,812	0.59
GENERAL MILLS INC	81,194	USD	3,775,521	0.11
GENERAL MOTORS CO	55,845	USD	4,541,315	0.13
GILEAD SCIENCES INC	79,278	USD	9,730,582	0.28
GLOBAL PAYMENTS INC	18,656	USD	1,443,974	0.04
GODADDY -A-	10,988	USD	1,363,391	0.04
GS ACQN HLDG - REGISTERED SHS -A-	25,584	USD	4,144,864	0.12
HCA INC	10,683	USD	4,987,465	0.14
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	133,865	USD	2,152,549	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
HEICO -A-	4,078	USD	1,029,410	0.03
HERSHEY	10,314	USD	1,876,942	0.05
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC - REG SHS	21,762	USD	6,251,135	0.18
HOLOGIC INC	19,634	USD	1,462,537	0.04
HOME DEPOT INC	63,225	USD	21,755,723	0.63
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	50,059	USD	9,766,010	0.28
HORMEL FOODS CORP	36,863	USD	873,653	0.03
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	29,413	USD	6,030,253	0.17
HP ENTERPRISE CO	86,979	USD	2,089,236	0.06
HP INC	82,265	USD	1,832,864	0.05
HUBBELL	8,367	USD	3,715,868	0.11
HUBSPOT INC	4,477	USD	1,796,620	0.05
HUMANA INC	8,454	USD	2,165,323	0.06
HUNTINGTON BANCSHARES INC	135,005	USD	2,342,337	0.07
IBM CORP	56,432	USD	16,715,723	0.48
IDEX CORP	9,743	USD	1,733,669	0.05
IDEXX LABS CORP	6,089	USD	4,119,391	0.12
ILLINOIS TOOL WORKS	23,659	USD	5,827,212	0.17
INCYTE CORP	10,392	USD	1,026,418	0.03
INGERSOLL RAND INC	46,092	USD	3,651,408	0.11
INSMED	14,278	USD	2,484,943	0.07
INSULET	5,966	USD	1,695,776	0.05
INTEL CORP	263,609	USD	9,727,172	0.28
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	25,743	USD	1,655,532	0.05
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	45,899	USD	7,433,802	0.22
INTERNATIONAL PAPER CO	17,743	USD	698,897	0.02
INTL FLAVORS & FRAG	21,880	USD	1,474,493	0.04
INTUIT	17,142	USD	11,355,204	0.33
INTUITIVE SURGICAL	21,462	USD	12,155,218	0.35
IQVIA HOLDINGS INC	7,866	USD	1,773,075	0.05
IRON MOUNTAIN INC REIT	22,098	USD	1,833,029	0.05
J.B. HUNT TRANSPORT SERVICES INC	7,638	USD	1,484,369	0.04
J.M. SMUCKER CO SHS	12,544	USD	1,226,929	0.04
JOHNSON & JOHNSON	136,945	USD	28,340,768	0.82
JPMORGAN CHASE CO	159,191	USD	51,294,523	1.48
KENVUE INC	100,956	USD	1,741,491	0.05
KEURIG DR PEPPR - REG SHS	115,006	USD	3,221,318	0.09
KEYCORP	31,564	USD	651,481	0.02
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	13,652	USD	2,773,950	0.08
KIMBERLY-CLARK CORP	19,954	USD	2,013,159	0.06
KINDER MORGAN INC	214,880	USD	5,907,051	0.17
KKR & CO - REG SHS	39,299	USD	5,009,837	0.14
KLA CORPORATION	8,694	USD	10,563,906	0.31
KROGER CO	44,315	USD	2,768,802	0.08
LABCORP HOLDINGS INCÀ	9,505	USD	2,384,614	0.07
LAM RESEARCH CORP	84,590	USD	14,480,116	0.42
LAS VEGAS SANDS CORP	24,674	USD	1,606,031	0.05
LENNOX INTERNATIONAL INC	1,642	USD	797,322	0.02
LIBERTY MEDI CORP-LIBERTY-C	14,021	USD	1,381,209	0.04
LIVE NATION ENT	10,813	USD	1,540,853	0.04
LOWE'S CO INC	38,881	USD	9,376,542	0.27
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	6,525	USD	2,330,534	0.07
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	5,133	USD	1,066,689	0.03
M&T BANK CORPORATION	15,406	USD	3,104,001	0.09
MARATHON PETROLEUM	18,808	USD	3,058,745	0.09
MARKEL GROUP INC	1,249	USD	2,684,913	0.08
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	12,651	USD	3,924,847	0.11
MARSH MCLENNAN COS	34,993	USD	6,491,901	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
MARTIN MARIETTA	4,563	USD	2,841,198	0.08
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	55,597	USD	4,724,633	0.14
MASCO CORP	11,596	USD	735,882	0.02
MASTERCARD INC -A-	53,235	USD	30,390,797	0.88
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	27,554	USD	1,876,703	0.05
MCDONALD'S CORP	41,831	USD	12,784,809	0.37
MCKESSON CORP	8,559	USD	7,020,862	0.20
MERCADOLIBRE	2,804	USD	5,647,985	0.16
MERCK & CO INC	144,943	USD	15,256,700	0.44
META PLATFORMS INC A	125,039	USD	82,536,993	2.39
METLIFE INC	30,902	USD	2,439,404	0.07
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	2,498	USD	3,482,687	0.10
MICRON TECHNOLOGY INC	68,796	USD	19,635,066	0.57
MICROSOFT CORP	412,690	USD	199,585,137	5.77
MICROSTRATEGY -A-	15,341	USD	2,331,065	0.07
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	80,461	USD	4,331,216	0.13
MONGODB INC	5,461	USD	2,291,927	0.07
MONOLITHIC POWER	3,111	USD	2,819,686	0.08
MONSTER BEVERAGE CORP	44,149	USD	3,384,904	0.10
MOODY S CORP	14,180	USD	7,243,853	0.21
MORGAN STANLEY	81,574	USD	14,481,832	0.42
MOTOROLA SOLUTIONS INC	7,753	USD	2,971,880	0.09
MSCI INC -A-	9,395	USD	5,390,193	0.16
NASDAQ INC	61,391	USD	5,962,908	0.17
NATERA	7,273	USD	1,666,172	0.05
NETAPP	15,067	USD	1,613,525	0.05
NETFLIX INC	249,196	USD	23,364,617	0.68
NEUROCRINE BIOSCIENCES	6,067	USD	860,483	0.02
NEWMONT CORPORATION	73,856	USD	7,374,522	0.21
NEXTERA ENERGY	156,239	USD	12,542,867	0.36
NIKE INC	76,248	USD	4,857,760	0.14
NORTHERN TRUST CORP	18,634	USD	2,545,218	0.07
NUCOR CORP	12,490	USD	2,037,244	0.06
NUTANIX -A-	16,497	USD	852,730	0.02
NVIDIA CORP	1,407,431	USD	262,485,881	7.59
O REILLY AUTO	52,263	USD	4,766,908	0.14
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	32,066	USD	1,318,554	0.04
OKTA -A-	12,753	USD	1,102,752	0.03
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	12,614	USD	1,977,875	0.06
ON SEMICONDUCTOR CORP	19,012	USD	1,029,500	0.03
ONEOK INC (NEW)	47,657	USD	3,502,790	0.10
ORACLE CORP	99,919	USD	19,475,212	0.56
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	41,476	USD	3,622,929	0.10
PACCAR INC	27,345	USD	2,994,551	0.09
PACKAGING CORP OF AMERICA	4,835	USD	997,122	0.03
PALO ALTO NETWORKS	45,428	USD	8,367,838	0.24
PARKER-HANNIFIN CORP	10,296	USD	9,049,772	0.26
PAYCHEX INC	18,253	USD	2,047,622	0.06
PAYCOM SOFTWARE INC	2,785	USD	443,818	0.01
PAYPAL HOLDINGS	65,197	USD	3,806,201	0.11
PEPSICO INC	90,243	USD	12,951,675	0.37
PFIZER INC	324,615	USD	8,082,914	0.23
PG AND E CORP	172,349	USD	2,769,648	0.08
PHILLIPS 66	17,633	USD	2,275,362	0.07
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	34,279	USD	7,155,056	0.21
PPG INDUSTRIES INC	8,590	USD	880,131	0.03
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	14,177	USD	1,250,553	0.04
PROCTER & GAMBLE CO	143,091	USD	20,506,371	0.59

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
PROGRESSIVE CORP	38,376	USD	8,738,983	0.25
PROLOGIS	71,252	USD	9,096,030	0.26
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	32,807	USD	3,703,254	0.11
PTC INC	10,246	USD	1,784,956	0.05
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	69,959	USD	5,617,708	0.16
PUBLIC STORAGE INC	19,577	USD	5,080,232	0.15
PURE STORAGE -A-	15,075	USD	1,010,176	0.03
QUALCOMM INC	63,125	USD	10,797,531	0.31
QUANTA SERVICES - REG SHS	13,017	USD	5,493,955	0.16
QUEST DIAGNOSTICS	16,731	USD	2,903,330	0.08
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	14,513	USD	2,330,643	0.07
REALTY INCOME CORP	53,967	USD	3,042,120	0.09
REDDIT INC-CL A	6,243	USD	1,435,078	0.04
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	5,893	USD	4,548,630	0.13
REGIONS FINANCIAL CORP	58,096	USD	1,574,402	0.05
REPUBLIC SERVICES -A-	4,068	USD	862,131	0.02
RESMED	9,803	USD	2,361,249	0.07
RIVIAN AUTOMOTIVE INCÀ Æ	47,203	USD	930,371	0.03
ROBINHOOD MARKETS INC - A	45,108	USD	5,101,715	0.15
ROBLOX CORP -CLASS A	34,711	USD	2,812,632	0.08
ROCKET COS INC-CLASS A	47,654	USD	922,581	0.03
ROCKET LAB CORP	28,062	USD	1,957,605	0.06
ROCKWELL AUTOMATION	11,321	USD	4,404,661	0.13
ROPER TECHNOLOGIES	6,555	USD	2,917,827	0.08
ROSS STORES INC	15,833	USD	2,852,157	0.08
S&P GLOBAL INC	23,908	USD	12,494,082	0.36
SALESFORCE INC	60,011	USD	15,897,514	0.46
SAMSARA INC-CL A	22,829	USD	809,288	0.02
SBA COMMUNICATIONS -A	11,439	USD	2,212,646	0.06
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	15,785	USD	4,347,031	0.13
SEMPRA ENERGY	67,275	USD	5,939,710	0.17
SERVICENOW INC	71,280	USD	10,919,383	0.32
SHERWIN WILLIAMS CO	14,755	USD	4,781,063	0.14
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	7,292	USD	1,349,822	0.04
SNAP INC-A-	58,798	USD	474,500	0.01
SNAP ON INC	2,838	USD	977,975	0.03
SOFI TECH	84,699	USD	2,217,420	0.06
STARBUCKS CORP	67,898	USD	5,717,691	0.17
STATE STREET CORP	54,721	USD	7,059,556	0.20
STEEL DYNAMICS	15,819	USD	2,680,530	0.08
STRYKER CORP	20,274	USD	7,125,703	0.21
SUN COMMUNITIES	4,119	USD	510,385	0.01
SUPER MICRO COMPUTER INC	27,478	USD	804,281	0.02
SYNCHRONY FINANCIAL	45,602	USD	3,804,575	0.11
SYNOPSYS	12,178	USD	5,720,250	0.17
SYSCO CORP	38,738	USD	2,854,603	0.08
T MOBILE USA INC	31,525	USD	6,400,836	0.19
T ROWE PRICE GROUP INC	30,634	USD	3,136,309	0.09
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	15,615	USD	3,997,908	0.12
TAPESTRY INC	16,867	USD	2,155,097	0.06
TARGA RESOURCES CORP	18,614	USD	3,434,283	0.10
TARGET CORP	29,949	USD	2,927,515	0.08
TELEDYNE TECHNOLOGIES	2,664	USD	1,360,585	0.04
TERADYNE INC	8,369	USD	1,619,904	0.05
TESLA MOTORS INC	164,206	USD	73,846,721	2.14
TEXAS INSTRUMENTS INC	51,439	USD	8,924,152	0.26
TEXAS PACIFIC LAND CORP	2,670	USD	766,877	0.02
THE CIGNA GROUP - REG SHS	19,948	USD	5,490,288	0.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	43,590	USD	6,006,702	0.17
THE KRAFT HEINZ	95,089	USD	2,305,908	0.07
THERMO FISHER SCIENT SHS	22,042	USD	12,772,237	0.37
TJX COS INC	68,720	USD	10,556,079	0.31
TOAST INC	32,011	USD	1,136,711	0.03
TRACTOR SUPPLY CO	26,382	USD	1,319,364	0.04
TRADEWEB MKTS/REGSH	8,762	USD	942,265	0.03
TRANSUNION	15,773	USD	1,352,535	0.04
TRAVELERS COS INC/THE	19,478	USD	5,649,789	0.16
TRIMBLE	17,741	USD	1,390,007	0.04
TRUIST FINANCIAL CORP	89,866	USD	4,422,306	0.13
TWILIO INC	11,901	USD	1,692,798	0.05
TYLER TECHNOLOGIES INC	4,363	USD	1,980,584	0.06
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	2,784	USD	1,684,348	0.05
UNITED PARCEL SERVICE INC	58,388	USD	5,791,506	0.17
UNITED RENTALS INC	5,111	USD	4,136,435	0.12
UNITED THERAPEUTICS CORP	3,272	USD	1,594,282	0.05
UNITEDHEALTH GROUP INC	52,505	USD	17,332,426	0.50
US BANCORP	144,444	USD	7,707,532	0.22
VALERO ENERGY CORP	23,293	USD	3,791,867	0.11
VEEVA SYSTEMS -A-	11,013	USD	2,458,432	0.07
VENTAS INC	48,639	USD	3,763,686	0.11
VERALTO CORPORATION	36,124	USD	3,604,453	0.10
VERISIGN INC	5,964	USD	1,448,954	0.04
VERISK ANALYTICS	11,385	USD	2,546,711	0.07
VERIZON COMMUNICATIONS INC	287,164	USD	11,696,190	0.34
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	17,960	USD	8,142,346	0.24
VISA INC -A-	106,563	USD	37,372,712	1.08
VULCAN MATERIALS CO	8,246	USD	2,351,924	0.07
WABTEC CORP	16,884	USD	3,603,890	0.10
WALMART INC	260,659	USD	29,040,019	0.84
WALT DISNEY CO	108,808	USD	12,379,086	0.36
WARNER BROS DISCOVERY INC	147,239	USD	4,243,428	0.12
WASTE MANAGEMENT	26,321	USD	5,782,987	0.17
WATERS	5,718	USD	2,171,868	0.06
WELLTOWER OP - REG SHS	54,445	USD	10,105,537	0.29
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	5,603	USD	1,541,609	0.04
WESTERN DIGITAL CORP	26,238	USD	4,520,020	0.13
WILLIAMS COS INC	102,243	USD	6,145,827	0.18
WILLIAMS-SONOMA	8,878	USD	1,585,522	0.05
WORKDAY INC -A-	15,695	USD	3,370,972	0.10
WR BERKLEY CORP	26,335	USD	1,846,610	0.05
WW GRAINGER INC	5,056	USD	5,101,757	0.15
XYLEM INC	40,488	USD	5,513,656	0.16
YUM BRANDS INC	16,841	USD	2,547,706	0.07
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	12,341	USD	1,109,703	0.03
ZOETIS INC -A-	29,192	USD	3,672,937	0.11
ZSCALER INC	7,524	USD	1,692,298	0.05
			3,320,978,089	96.06
Total des actions			3,450,296,036	99.80
Droits				
États-Unis d'Amérique				
JOHNSON AND JOHNSON	2,058	USD	0	0.00

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
			0	0.00
Total des droits			0	0.00
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			3,450,296,036	99.80
Total du portefeuille-titres			3,450,296,036	99.80
Coût d'acquisition			2,204,698,415	



Cleome Index USA Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	96.06
Irlande	2.34
Suisse	0.35
Luxembourg	0.28
Bermudes	0.19
Antilles néerlandaises	0.14
Libéria	0.13
Pays-Bas	0.10
Canada	0.07
Singapour	0.06
Royaume-Uni	0.05
Panama	0.02
	99.80

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	21.21
Électronique et semi-conducteurs	12.20
Banques et autres institutions financières	12.07
Articles de bureaux et ordinateurs	10.97
Industrie pharmaceutique	7.28
Distribution, commerce de détail	7.24
Construction de machines et appareils	2.70
Industrie automobile	2.51
Énergie et eau	2.26
Pétrole	2.10
Assurance	2.08
Immobilier	1.95
Services divers	1.89
Électrotechnique	1.76
Industrie agro-alimentaire	1.74
Télécommunication	1.62
Restauration, industrie hôtelière	1.25
Art graphique, maison d'édition	0.99
Biens de consommation divers	0.99
Biotechnologie	0.97
Soins de santé	0.95
Matériaux de construction	0.62
Transport	0.60
Textile et habillement	0.40
Pierres et métaux précieux	0.34
Chimie	0.31
Services environnementaux et recyclage	0.26
Métaux non ferreux	0.17
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.14
Industrie aéronautique et spatiale	0.09
Papier et bois	0.08
Industries d'emballage	0.06
	99.80



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
ANZ BANKING GROUP LTD	7,440	AUD	153,514	0.15
BRAMBLES	6,039	AUD	78,728	0.08
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	2,849	AUD	259,746	0.25
CSL LTD	806	AUD	79,012	0.08
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	4,701	AUD	82,692	0.08
MACQUARIE GROUP	765	AUD	88,263	0.09
NAT. AUSTRALIA BANK	5,276	AUD	126,747	0.12
RIO TINTO	1,249	AUD	104,121	0.10
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	45,989	AUD	109,672	0.11
SUNCORP GROUP	7,120	AUD	71,354	0.07
TRANSURBAN GROUP	15,114	AUD	121,945	0.12
WESFARMERS	2,764	AUD	127,261	0.12
WESTPAC BANKING CORP	6,665	AUD	146,076	0.14
WOODSIDE ENERGY SHARES	5,593	AUD	74,914	0.07
WOOLWORTHS GRP - REGISTERED	3,585	AUD	59,804	0.06
			1,683,849	1.63
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	1,866	EUR	102,443	0.10
UCB	352	EUR	83,987	0.08
			186,430	0.18
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	1,064	USD	86,899	0.08
			86,899	0.08
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	1,428	CAD	206,461	0.20
BANK OF MONTREAL	1,837	CAD	203,395	0.20
BANK OF NOVA SCOTIA	3,378	CAD	212,408	0.21
BROOKFIELD PREFERENTIAL SHARE	4,964	CAD	194,317	0.19
CAMECO CORP	1,462	CAD	114,134	0.11
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	2,631	CAD	203,351	0.20
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	1,460	CAD	123,110	0.12
CONSTELLATION SOFTWARE INC	55	CAD	112,788	0.11
ENBRIDGE INC	5,134	CAD	209,455	0.20
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS SUB.VTG	56	CAD	90,993	0.09
FRANCO-NEVADA CORP	501	CAD	88,539	0.09
KINROSS GOLD CORP	7,177	CAD	172,348	0.17
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	1,854	CAD	84,264	0.08
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	6,324	CAD	195,781	0.19
NATIONAL BK CANADA	1,808	CAD	193,850	0.19
NUTRIEN - REGISTERED	1,487	CAD	78,252	0.08
ROYAL BANK OF CANADA	2,472	CAD	359,291	0.35
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	2,059	CAD	282,650	0.27
SUN LIFE FINANCIAL INC	2,081	CAD	110,752	0.11
TC ENERGY - REG SHS	2,462	CAD	115,584	0.11
TECK RESOURCES LTD -B-	1,849	CAD	75,469	0.07
			3,427,192	3.32
Danemark				
DANSKE BANK	1,437	DKK	61,297	0.06
DSV A/S	396	DKK	85,626	0.08
GENMAB AS	299	DKK	81,145	0.08
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	4,876	DKK	212,334	0.21
NOVOZYMES -B-	1,276	DKK	69,668	0.07
ORSTED	2,098	DKK	34,367	0.03
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	3,139	DKK	72,875	0.07
			617,312	0.60

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Finlande				
KONE OYJ -B-	2,061	EUR	124,814	0.12
NOKIA OYJ	13,910	EUR	77,507	0.08
			202,321	0.20
France				
ACCOR SA	833	EUR	40,167	0.04
AIR LIQUIDE SA	870	EUR	139,426	0.14
AXA SA	3,086	EUR	126,402	0.12
BNP PARIBAS SA	1,553	EUR	125,467	0.12
CAPGEMINI SE	331	EUR	47,085	0.05
CIE DE SAINT-GOBAIN	1,229	EUR	106,874	0.10
DANONE SA	2,103	EUR	161,468	0.16
ENGIE SA	4,989	EUR	111,803	0.11
ESSILORLUXOTTICA SA	413	EUR	111,469	0.11
HERMES INTERNATIONAL SA	41	EUR	87,002	0.08
L'OREAL SA	382	EUR	140,041	0.14
LEGRAND SA	944	EUR	120,124	0.12
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	363	EUR	234,135	0.23
ORANGE	7,644	EUR	108,545	0.11
SAFRAN SA	654	EUR	194,500	0.19
SANOFI	1,642	EUR	135,826	0.13
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,363	EUR	320,169	0.31
SOCIETE GENERALE SA	1,807	EUR	124,177	0.12
TOTALENERGIES SE	3,150	EUR	175,109	0.17
VINCI SA	708	EUR	84,995	0.08
			2,694,784	2.61
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	311	EUR	52,575	0.05
ALLIANZ SE-REG	546	EUR	213,213	0.21
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	1,679	EUR	74,598	0.07
BMW AG	883	EUR	82,243	0.08
COMMERZBK	2,307	EUR	83,283	0.08
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	3,998	EUR	132,374	0.13
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	523	EUR	116,995	0.11
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	2,454	EUR	114,675	0.11
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	5,748	EUR	158,990	0.15
E.ON SE	9,411	EUR	151,752	0.15
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	2,622	EUR	98,928	0.10
MERCEDES-BENZ GROUP	1,458	EUR	87,582	0.08
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	225	EUR	126,495	0.12
SAP AG	1,643	EUR	342,319	0.33
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	1,382	EUR	330,505	0.32
SIEMENS ENERGY - REG SHS	1,583	EUR	190,593	0.18
VONOVIA SE	1,949	EUR	47,829	0.05
			2,404,949	2.33
Hong Kong				
AIA GROUP LTD	18,200	HKD	159,078	0.15
HANG SENG BANK LTD	2,900	HKD	48,697	0.05
HONG KONG CHINA GAS	83,623	HKD	64,126	0.06
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	2,700	HKD	120,390	0.12
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	6,500	HKD	67,337	0.07
THE LINK REIT UNITS	12,900	HKD	49,024	0.05
			508,652	0.49
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	1,056	USD	241,240	0.23
AON PREFERENTIAL SHARE	281	USD	84,430	0.08
DCC PLC	1,196	GBP	63,420	0.06
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	750	USD	203,399	0.20
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	425	GBP	78,512	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
JOHNSON CONTROLS INTL	1,644	USD	167,627	0.16
KERRY GROUP -A-	764	EUR	59,592	0.06
LINDE PLC	780	USD	283,183	0.27
MEDTRONIC HLD	2,159	USD	176,588	0.17
TE CONNECTIVITY PLC	832	USD	161,172	0.16
TRANE TECH - REG SHS	431	USD	142,829	0.14
			1,661,992	1.61
Israël				
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	470	USD	74,259	0.07
CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL	243	USD	92,292	0.09
			166,551	0.16
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	2,661	EUR	95,131	0.09
ENEL SPA	20,368	EUR	180,807	0.18
ENI SPA	5,620	EUR	90,707	0.09
INTESA SANPAOLO	27,085	EUR	160,370	0.16
LEONARDO SPA	1,263	EUR	62,089	0.06
SNAM SPA	15,902	EUR	89,942	0.09
UNICREDIT SPA - REG SHS	2,421	EUR	171,697	0.17
			850,743	0.82
Japon				
BRIDGESTONE CORP	4,600	JPY	87,807	0.09
CANON INC	2,600	JPY	65,435	0.06
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	4,100	JPY	96,593	0.09
CHUGAI PHARMACEUTICAL	1,400	JPY	62,688	0.06
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	7,100	JPY	50,274	0.05
DAIICHI SANKYO CO LTD	3,500	JPY	63,654	0.06
DAIWA SECURITIES GROUP INC	14,600	JPY	108,694	0.11
DENSO CORP	4,700	JPY	55,096	0.05
DISCO CO LTD	200	JPY	52,333	0.05
EAST JAPAN RAILWAY CO	5,000	JPY	112,228	0.11
FANUC CORP SHS	2,800	JPY	92,538	0.09
FAST RETAILING CO LTD	400	JPY	123,723	0.12
FUJIFILM HOLDINGS CORP	3,400	JPY	61,761	0.06
FUJITSU LTD	5,200	JPY	122,282	0.12
HITACHI LTD	8,000	JPY	213,027	0.21
HONDA MOTOR CO LTD	6,657	JPY	55,545	0.05
HOYA CORP	800	JPY	102,928	0.10
ITOCHU CORP	14,000	JPY	150,199	0.15
KAO CORP	1,600	JPY	54,417	0.05
KDDI CORP	8,200	JPY	120,646	0.12
KEYENCE CORP	300	JPY	92,368	0.09
KIRIN HOLDINGS CO LTD	7,200	JPY	91,834	0.09
KUBOTA CORP	6,200	JPY	74,650	0.07
KYOCERA CORP	7,200	JPY	85,908	0.08
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	5,300	JPY	132,004	0.13
MITSUBISHI ESTATE	5,100	JPY	105,857	0.10
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD	6,500	JPY	135,586	0.13
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	17,661	JPY	239,171	0.23
MITSUMI AND CO LTD	6,300	JPY	158,895	0.15
MITSUMI FUDOSAN CO LTD	6,700	JPY	64,802	0.06
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	4,800	JPY	148,624	0.14
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	2,200	JPY	44,015	0.04
MURATA MANUFACTURING CO LTD	4,700	JPY	82,874	0.08
NEC CORP	3,300	JPY	95,188	0.09
NINTENDO CO LTD	2,200	JPY	126,618	0.12
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	23,900	JPY	20,474	0.02
NOMURA HOLDINGS INC	10,800	JPY	76,326	0.07
ORIX CORP	4,000	JPY	98,952	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
OTSUKA HOLDINGS	1,200	JPY	57,839	0.06
PANASONIC HLDGS - REG SHS	4,600	JPY	50,563	0.05
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	2,600	JPY	124,951	0.12
SECOM CO LTD	2,400	JPY	72,656	0.07
SEKISUI HOUSE LTD	2,200	JPY	41,804	0.04
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	3,200	JPY	84,707	0.08
SMC CORP	200	JPY	59,167	0.06
SOFTBANK GROUP	6,400	JPY	152,969	0.15
SONY CORP	10,900	JPY	238,263	0.23
SONY FINANCIAL GROUP INC	50,300	JPY	45,357	0.04
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	2,400	JPY	82,460	0.08
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	6,100	JPY	167,039	0.16
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	3,100	JPY	97,956	0.09
TOKYO ELECTRON LTD	900	JPY	167,788	0.16
TOKYO GAS CO LTD	1,600	JPY	53,930	0.05
TOKYU CORP	6,200	JPY	61,633	0.06
TOYOTA MOTOR CORP	13,800	JPY	251,578	0.24
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	5,100	JPY	86,603	0.08
			5,623,277	5.45
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	530	USD	125,870	0.12
			125,870	0.12
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	618	USD	103,741	0.10
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	2,022	USD	44,574	0.04
SNOWFLAKE INC-CLASS A	604	USD	112,813	0.11
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	270	USD	133,502	0.13
THE TRADE DESK -A-	1,247	USD	40,305	0.04
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INCÀ	666	USD	48,933	0.05
			483,868	0.47
Antilles néerlandaises				
SLB	3,648	USD	119,213	0.12
			119,213	0.12
Pays-Bas				
ADYEN	53	EUR	72,875	0.07
AIRBUS SE	986	EUR	195,622	0.19
AKZO NOBEL NV	850	EUR	50,320	0.05
ARGENX SE	146	EUR	104,653	0.10
ASML HOLDING NV	603	EUR	555,604	0.54
ING GROEP NV	6,455	EUR	154,985	0.15
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	3,376	EUR	117,721	0.11
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	722	EUR	9,831	0.01
NXP SEMICONDUCTORS	495	USD	91,485	0.09
PROSUS NV	2,405	EUR	127,104	0.12
WOLTERS KLUWER NV	735	EUR	64,930	0.06
			1,545,130	1.50
Norvège				
AKER BP SHS	4,934	NOK	106,997	0.10
EQUINOR ASA	3,768	NOK	75,382	0.07
			182,379	0.18
Singapour				
KEPPEL LTD	22,200	SGD	152,130	0.15
SINGAPORE TECH ENGINEERING	16,300	SGD	90,870	0.09
SINGAPORE TELECOM - SH BOARD LOT 1000	44,900	SGD	135,263	0.13
			378,263	0.37
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	1,219	EUR	76,602	0.07
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	10,201	EUR	204,530	0.20
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	23,726	EUR	238,921	0.23
CELLNEX TELECOM SA	2,395	EUR	65,695	0.06

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EDP RENOVAVEIS SA	7,986	EUR	96,151	0.09
IBERDROLA SA	16,271	EUR	300,444	0.29
INDITEX SHARE FROM SPLIT	1,556	EUR	87,665	0.08
			1,070,008	1.04
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	3,286	SEK	108,926	0.11
ATLAS COPCO AB -A-	9,611	SEK	147,401	0.14
BOLIDEN - REG SHS	3,157	SEK	150,225	0.15
EPIROC - REG SHS -A-	3,745	SEK	72,603	0.07
INVESTOR - REG SHS -B-	3,337	SEK	101,833	0.10
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	2,609	SEK	47,014	0.05
SWEDBANK -A-	2,397	SEK	71,089	0.07
			699,091	0.68
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	3,949	CHF	251,327	0.24
ALCON - REG SHS	1,813	CHF	123,295	0.12
CHUBB - REG SHS	569	USD	151,217	0.15
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	837	CHF	154,762	0.15
GEBERIT AG	150	CHF	99,882	0.10
GIVAUDAN SA - REG SHS	28	CHF	94,667	0.09
LONZA GROUP	193	CHF	111,548	0.11
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	3,924	CHF	332,053	0.32
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	2,972	CHF	350,060	0.34
ROCHE HOLDING LTD	1,092	CHF	385,163	0.37
SANDOZ GROUP AG	1,336	CHF	83,046	0.08
UBS GROUP SA	5,047	CHF	200,470	0.19
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	326	CHF	210,840	0.20
			2,548,330	2.47
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	2,231	GBP	83,373	0.08
ANGLO AMERICAN PLC	2,507	GBP	88,577	0.09
ASTRAZENECA PLC	2,313	GBP	365,301	0.35
ATLISSIAN CORPORATION PL	381	USD	52,599	0.05
AVIVA PLC	17,941	GBP	140,627	0.14
BARCLAYS PLC	25,970	GBP	141,561	0.14
BP PLC	27,370	GBP	135,667	0.13
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	825	EUR	63,938	0.06
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	225	USD	17,376	0.02
COMPASS GROUP	3,774	GBP	102,179	0.10
DIAGEO PLC	4,451	GBP	81,741	0.08
EXPERIAN GROUP	2,878	GBP	110,848	0.11
GSK REG SHS	7,379	GBP	154,189	0.15
HALEON PLC REGISTERED SHARE	14,243	GBP	61,138	0.06
HSBC HOLDINGS PLC	24,348	GBP	327,317	0.32
LAND SEC R.E.I.T	10,332	GBP	73,601	0.07
LLOYDS BANKING GROUP PLC	114,974	GBP	129,360	0.13
LSE GROUP	901	GBP	92,375	0.09
M AND G REGISTERED SHS	32,076	GBP	105,212	0.10
NATIONAL GRID PLC	14,481	GBP	189,315	0.18
NATWEST GROUP PLC	17,665	GBP	131,868	0.13
PRUDENTIAL PLC	6,467	GBP	84,768	0.08
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,161	GBP	79,807	0.08
RELX PLC	3,742	GBP	129,426	0.13
RIO TINTO PLC	2,147	GBP	147,387	0.14
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	14,413	GBP	189,829	0.18
SEVERN TRENT PLC	2,494	GBP	79,663	0.08
SHELL PLC	6,293	GBP	197,478	0.19
SHELL PLC	2,334	EUR	73,463	0.07
STANDARD CHARTERED PLC	4,469	GBP	93,255	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNILEVER PLC	3,213	EUR	178,964	0.17
VODAFONE GROUP PLC	83,194	GBP	94,213	0.09
			3,996,415	3.87
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	2,610	USD	278,434	0.27
ABBVIE INC	2,601	USD	506,026	0.49
ADOBE INC	686	USD	204,430	0.20
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2,526	USD	460,614	0.45
AFLAC INC	1,048	USD	98,398	0.10
AGILENT TECHNOLOGIES	623	USD	72,180	0.07
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	403	USD	84,762	0.08
AIRBNB INC	866	USD	100,075	0.10
ALLSTATE CORP	518	USD	91,806	0.09
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	268	USD	90,741	0.09
ALPHABET INC -A-	8,523	USD	2,271,446	2.20
ALPHABET INC -C-	7,226	USD	1,930,708	1.87
AMAZON.COM INC	14,082	USD	2,767,601	2.68
AMERICAN EXPRESS	973	USD	306,494	0.30
AMERICAN INTL	1,162	USD	84,643	0.08
AMERICAN TOWER CORP	853	USD	127,516	0.12
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1,424	USD	158,229	0.15
AMERIPRISE FINANCIAL INC	254	USD	106,047	0.10
AMETEK INC	585	USD	102,266	0.10
AMGEN INC	781	USD	217,659	0.21
AMPHENOL -A-	2,481	USD	285,480	0.28
ANALOG DEVICES INC	827	USD	190,968	0.19
APOLLO GLB MGMT - REG SHS	986	USD	121,532	0.12
APPLE INC	21,708	USD	5,024,938	4.87
APPLIED MATERIALS INC	1,405	USD	307,438	0.30
APPLOVIN CORP-CLASS A	380	USD	218,018	0.21
APTIV PLC	810	USD	52,478	0.05
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	1,424	USD	69,706	0.07
ARISTA NETWORKS INC	1,889	USD	210,750	0.20
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	453	USD	99,819	0.10
AT&T INC	11,715	USD	247,776	0.24
AUTODESK INC	538	USD	135,598	0.13
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	848	USD	185,730	0.18
AUTOZONE INC	36	USD	103,958	0.10
AXON ENTERPRISE - REGISTERED	145	USD	70,118	0.07
BALL CORP	1,329	USD	59,941	0.06
BANK OF AMERICA CORP	10,810	USD	506,237	0.49
BANK OF NY MELLON	2,212	USD	218,648	0.21
BECTON DICKINSON	430	USD	71,055	0.07
BIOGEN IDEC INC	448	USD	67,132	0.07
BLACKROCK INC	276	USD	251,534	0.24
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	1,269	USD	166,549	0.16
BLOCK INC -A-	1,151	USD	63,790	0.06
BOOKING HOLDINGS INC	54	USD	246,233	0.24
BOSTON PROPERTIES INC	1,086	USD	62,398	0.06
BOSTON SCIENTIF CORP	2,278	USD	184,944	0.18
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	3,454	USD	158,635	0.15
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	6,611	USD	1,948,204	1.89
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	508	USD	135,204	0.13
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,205	USD	248,664	0.24
CARDINAL HEALTH	662	USD	115,834	0.11
CARRIER GLOBAL CORP-WI	1,707	USD	76,800	0.07
CARVANA REGISTERED SHS -A-	262	USD	94,146	0.09
CATERPILLAR - REG SHS	777	USD	379,003	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CBRE GROUP	719	USD	98,436	0.10
CENCORA INC	497	USD	142,928	0.14
CENTENE CORP	1,342	USD	47,021	0.05
CHARLES SCHWAB CORP/THE	2,798	USD	238,025	0.23
CHARTER COMM -A-	105	USD	18,663	0.02
CHENIERE ENERGY INC	536	USD	88,716	0.09
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	2,829	USD	89,125	0.09
CHURCH AND DWIGHT CO	745	USD	53,189	0.05
CINTAS	669	USD	107,130	0.10
CISCO SYSTEMS INC	6,461	USD	423,765	0.41
CITIGROUP INC	3,082	USD	306,219	0.30
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	2,557	USD	127,170	0.12
CLOROX CO	774	USD	66,450	0.06
CME GROUP -A-	743	USD	172,760	0.17
COCA-COLA CO	5,969	USD	355,309	0.34
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	1,228	USD	86,784	0.08
COINBASE GLOBAL - REG SHS -A-	370	USD	71,243	0.07
COLGATE-PALMOLIVE CO	1,664	USD	111,958	0.11
COMCAST CORP	5,891	USD	149,927	0.15
CONOCOPHILLIPS CO	1,895	USD	151,042	0.15
CONSOLIDATED EDISON INC	2,028	USD	171,502	0.17
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	421	USD	49,454	0.05
CONSTELLATION ENERGY	566	USD	170,251	0.17
CORNING INC	2,092	USD	155,967	0.15
COSTCO WHOLESALE CORP	649	USD	476,528	0.46
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	442	USD	176,416	0.17
CROWN CASTLE INC	1,058	USD	80,058	0.08
CUMMINS - REGISTERED	352	USD	152,989	0.15
CVS HEALTH	2,099	USD	141,834	0.14
DANAHER CORP	1,015	USD	197,841	0.19
DATADOG INC	561	USD	64,958	0.06
DECKERS OUTDOOR	466	USD	41,134	0.04
DEERE AND CO	415	USD	164,512	0.16
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	744	USD	79,743	0.08
DEVON ENERGY CORP	2,142	USD	66,807	0.06
DEXCOM INC	859	USD	48,543	0.05
DIGITAL REALTY TRUST INC	696	USD	91,684	0.09
DOLLAR TREE INC	522	USD	54,673	0.05
DOORDASH - REGISTERED SHS -A-	748	USD	144,244	0.14
DOVER CORP	568	USD	94,424	0.09
DOWDUPONT - REG SHS	1,609	USD	55,074	0.05
DR HORTON	639	USD	78,364	0.08
EBAY INC	1,237	USD	91,739	0.09
ECOLAB INC	537	USD	120,033	0.12
EDISON INTERNATIONAL	1,225	USD	62,603	0.06
ELECTRONIC ARTS - REGSHS	575	USD	100,038	0.10
ELEVANCE HEALTH	401	USD	119,691	0.12
ELI LILLY & CO	1,196	USD	1,094,399	1.06
EMERSON ELECTRIC CO	1,248	USD	141,032	0.14
EOG RESOURCES INC	929	USD	83,064	0.08
EQT	2,048	USD	93,467	0.09
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	1,197	USD	64,250	0.06
EQUIFAX INC	290	USD	53,578	0.05
EQUINIX INC	166	USD	108,291	0.10
ESSEX PROPERTY TRUST	212	USD	47,236	0.05
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	693	USD	87,925	0.09
EXXON MOBIL CORP	6,090	USD	624,012	0.60
FAIR ISAAC CORP	48	USD	69,096	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FASTENAL CO	2,936	USD	100,321	0.10
FEDEX CORP	545	USD	134,045	0.13
FERGUSON ENTERPRISES INC	505	USD	95,728	0.09
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	1,294	USD	73,225	0.07
FIFTH THIRD BANCORP	2,483	USD	98,965	0.10
FIRST SOLAR INC	273	USD	60,723	0.06
FISERV INC	1,262	USD	72,177	0.07
FORD MOTOR	7,946	USD	88,766	0.09
FORTINET	1,362	USD	92,091	0.09
FORTIVE CORP	1,621	USD	76,202	0.07
FOX CORP -A-	826	USD	51,391	0.05
FREEMPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	3,252	USD	140,635	0.14
GE HEALTHCARE TECHNOLOGIES INCÂ Â	824	USD	57,546	0.06
GE VERNOVA LLC	481	USD	267,672	0.26
GENERAL ELECTRI	1,703	USD	446,656	0.43
GENERAL MILLS INC	3,413	USD	135,131	0.13
GENERAL MOTORS CO	1,505	USD	104,208	0.10
GENUINE PARTS CO	524	USD	54,861	0.05
GILEAD SCIENCES INC	2,015	USD	210,585	0.20
GODADDY -A-	519	USD	54,832	0.05
GS ACQN HLDG - REGISTERED SHS -A-	849	USD	117,116	0.11
HALLIBURTON	2,630	USD	63,284	0.06
HCA INC	329	USD	130,782	0.13
HOME DEPOT INC	1,515	USD	443,877	0.43
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	1,121	USD	186,211	0.18
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	939	USD	163,918	0.16
HP ENTERPRISE CO	3,195	USD	65,345	0.06
HP INC	3,662	USD	69,470	0.07
HUBBELL	253	USD	95,670	0.09
HUBSPOT INC	182	USD	62,188	0.06
HUMANA INC	267	USD	58,229	0.06
HUNTINGTON BANCSHARES INC	5,973	USD	88,238	0.09
IBM CORP	1,412	USD	356,123	0.35
IDEXX LABS CORP	169	USD	97,351	0.09
ILLINOIS TOOL WORKS	650	USD	136,315	0.13
INGERSOLL RAND INC	1,710	USD	115,344	0.11
INTEL CORP	7,111	USD	223,420	0.22
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	1,182	USD	163,001	0.16
INTERNATIONAL PAPER CO	1,344	USD	45,077	0.04
INTL FLAVORS & FRAG	1,039	USD	59,618	0.06
INTUIT	439	USD	247,607	0.24
INTUITIVE SURGICAL	566	USD	272,945	0.26
J.M. SMUCKER CO SHS	824	USD	68,624	0.07
JOHNSON & JOHNSON	3,436	USD	605,458	0.59
JPMORGAN CHASE CO	3,969	USD	1,088,928	1.06
KENVUE INC	4,395	USD	64,553	0.06
KIMBERLY-CLARK CORP	694	USD	59,617	0.06
KINDER MORGAN INC	5,546	USD	129,814	0.13
KKR & CO - REG SHS	1,208	USD	131,122	0.13
KLA CORPORATION	239	USD	247,268	0.24
KROGER CO	1,627	USD	86,555	0.08
LABCORP HOLDINGS INCÂ	346	USD	73,911	0.07
LAM RESEARCH CORP	2,385	USD	347,622	0.34
LOEWS CORP	701	USD	62,857	0.06
LOWE'S CO INC	991	USD	203,491	0.20
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	213	USD	64,777	0.06
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	220	USD	38,927	0.04
M&T BANK CORPORATION	570	USD	97,785	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MARATHON PETROLEUM	676	USD	93,608	0.09
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	456	USD	120,456	0.12
MARSH MCLENNAN COS	745	USD	117,683	0.11
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	1,848	USD	133,716	0.13
MASTERCARD INC -A-	1,247	USD	606,145	0.59
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	1,363	USD	79,045	0.08
MCDONALD'S CORP	1,027	USD	267,259	0.26
MCKESSON CORP	233	USD	162,738	0.16
MERCADOLIBRE	83	USD	142,351	0.14
MERCK & CO INC	3,839	USD	344,070	0.33
META PLATFORMS INC A	3,159	USD	1,775,490	1.72
METLIFE INC	949	USD	63,787	0.06
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	75	USD	89,032	0.09
MICRON TECHNOLOGY INC	1,806	USD	438,887	0.43
MICROSOFT CORP	10,355	USD	4,264,027	4.13
MICROSTRATEGY -A-	470	USD	60,808	0.06
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	2,568	USD	117,702	0.11
MONOLITHIC POWER	107	USD	82,575	0.08
MONSTER BEVERAGE CORP	1,787	USD	116,658	0.11
MOODY S CORP	353	USD	153,544	0.15
MORGAN STANLEY	2,069	USD	312,750	0.30
MOTOROLA SOLUTIONS INC	278	USD	90,734	0.09
MSCI INC -A-	229	USD	111,869	0.11
NETFLIX INC	6,484	USD	517,638	0.50
NEWMONT CORPORATION	2,273	USD	193,247	0.19
NEXTERA ENERGY	3,579	USD	244,644	0.24
NIKE INC	2,237	USD	121,350	0.12
NORTHERN TRUST CORP	922	USD	107,230	0.10
NUCOR CORP	581	USD	80,690	0.08
NVIDIA CORP	35,529	USD	5,641,926	5.47
O REILLY AUTO	1,790	USD	139,015	0.13
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	1,223	USD	42,820	0.04
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	490	USD	65,420	0.06
OMNICOM GROUP INC	923	USD	63,461	0.06
ORACLE CORP	2,568	USD	426,182	0.41
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	1,071	USD	79,656	0.08
PACCAR INC	1,011	USD	94,269	0.09
PALO ALTO NETWORKS	1,180	USD	185,070	0.18
PARKER-HANNIFIN CORP	291	USD	217,785	0.21
PAYCHEX INC	767	USD	73,262	0.07
PAYCOM SOFTWARE INC	232	USD	31,480	0.03
PAYPAL HOLDINGS	2,070	USD	102,896	0.10
PEPSICO INC	2,341	USD	286,075	0.28
PFIZER INC	8,211	USD	174,085	0.17
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	897	USD	159,420	0.15
PPG INDUSTRIES INC	632	USD	55,136	0.05
PROCTER & GAMBLE CO	3,340	USD	407,557	0.39
PROGRESSIVE CORP	1,005	USD	194,864	0.19
PROLOGIS	1,799	USD	195,546	0.19
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	746	USD	71,700	0.07
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	1,658	USD	113,361	0.11
PUBLIC STORAGE INC	479	USD	105,837	0.10
QUALCOMM INC	1,666	USD	242,641	0.24
QUANTA SERVICES - REG SHS	386	USD	138,716	0.13
QUEST DIAGNOSTICS	640	USD	94,563	0.09
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	647	USD	88,468	0.09
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	187	USD	122,900	0.12
REGIONS FINANCIAL CORP	4,101	USD	94,629	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ROBINHOOD MARKETS INC - A	1,478	USD	142,332	0.14
ROBLOX CORP -CLASS A	1,202	USD	82,931	0.08
ROCKWELL AUTOMATION	393	USD	130,192	0.13
ROPER TECHNOLOGIES	179	USD	67,843	0.07
ROSS STORES INC	682	USD	104,607	0.10
S&P GLOBAL INC	569	USD	253,186	0.25
SALESFORCE INC	1,543	USD	348,040	0.34
SBA COMMUNICATIONS -A	417	USD	68,679	0.07
SEMPRA ENERGY	1,835	USD	137,947	0.13
SERVICENOW INC	1,814	USD	236,610	0.23
SHERWIN WILLIAMS CO	422	USD	116,430	0.11
SIMON PROPERTY GROUP - REG SHS	382	USD	60,209	0.06
SNAP ON INC	218	USD	63,964	0.06
STARBUCKS CORP	2,270	USD	162,763	0.16
STATE STREET CORP	1,442	USD	158,400	0.15
STEEL DYNAMICS	566	USD	81,663	0.08
STRYKER CORP	490	USD	146,639	0.14
SUPER MICRO COMPUTER INC	1,205	USD	30,032	0.03
SYNOPSIS	338	USD	135,183	0.13
SYSCO CORP	1,573	USD	98,697	0.10
T MOBILE USA INC	762	USD	131,735	0.13
T ROWE PRICE GROUP INC	1,348	USD	117,509	0.11
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	470	USD	102,460	0.10
TARGA RESOURCES CORP	539	USD	84,674	0.08
TARGET CORP	1,022	USD	85,062	0.08
TESLA MOTORS INC	4,163	USD	1,594,095	1.54
TEXAS INSTRUMENTS INC	1,348	USD	199,127	0.19
TEXAS PACIFIC LAND CORP	198	USD	48,422	0.05
THE CIGNA GROUP - REG SHS	534	USD	125,142	0.12
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	1,083	USD	127,070	0.12
THE KRAFT HEINZ	3,751	USD	77,450	0.08
THERMO FISHER SCIENT SHS	577	USD	284,680	0.28
TJX COS INC	1,839	USD	240,529	0.23
TRAVELERS COS INC/THE	496	USD	122,500	0.12
TRUIST FINANCIAL CORP	2,770	USD	116,064	0.11
TWILIO INC	529	USD	64,068	0.06
UNITED PARCEL SERVICE INC	1,222	USD	103,206	0.10
UNITED RENTALS INC	150	USD	103,366	0.10
UNITEDHEALTH GROUP INC	1,351	USD	379,734	0.37
US BANCORP	3,376	USD	153,385	0.15
VALERO ENERGY CORP	768	USD	106,452	0.10
VEEVA SYSTEMS -A-	303	USD	57,592	0.06
VERALTO CORPORATION	888	USD	75,444	0.07
VERISK ANALYTICS	533	USD	101,517	0.10
VERIZON COMMUNICATIONS INC	6,461	USD	224,068	0.22
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	460	USD	177,569	0.17
VISA INC -A-	2,538	USD	757,889	0.73
VULCAN MATERIALS CO	434	USD	105,399	0.10
WABTEC CORP	583	USD	105,957	0.10
WALMART INC	6,648	USD	630,639	0.61
WALT DISNEY CO	2,678	USD	259,420	0.25
WARNER BROS DISCOVERY INC	4,222	USD	103,604	0.10
WASTE MANAGEMENT	669	USD	125,153	0.12
WATERS	222	USD	71,797	0.07
WELLTOWER OP - REG SHS	1,439	USD	227,419	0.22
WEYERHAEUSER CO	2,543	USD	51,295	0.05
WILLIAMS COS INC	2,718	USD	139,111	0.13
WORKDAY INC -A-	494	USD	90,341	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
WW GRAINGER INC	138	USD	118,565	0.11
XYLEM INC	973	USD	112,821	0.11
YUM BRANDS INC	689	USD	88,750	0.09
ZOETIS INC -A-	806	USD	86,348	0.08
			71,533,093	69.33
Total des actions			102,796,611	99.63
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			102,796,611	99.63
Total du portefeuille-titres			102,796,611	99.63
Coût d'acquisition			66,632,391	



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	69.33
Japon	5.45
Royaume-Uni	3.87
Canada	3.32
France	2.61
Suisse	2.47
Allemagne	2.33
Australie	1.63
Irlande	1.61
Pays-Bas	1.50
Espagne	1.04
Italie	0.82
Suède	0.68
Danemark	0.60
Hong Kong	0.49
Luxembourg	0.47
Singapour	0.37
Finlande	0.20
Belgique	0.18
Norvège	0.18
Israël	0.16
Libéria	0.12
Antilles néerlandaises	0.12
Bermudes	0.08
	99.63

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	16.63
Banques et autres institutions financières	16.37
Électronique et semi-conducteurs	10.89
Articles de bureaux et ordinateurs	8.06
Industrie pharmaceutique	7.27
Distribution, commerce de détail	5.60
Construction de machines et appareils	3.02
Assurance	2.71
Énergie et eau	2.69
Électrotechnique	2.62
Pétrole	2.53
Industrie automobile	2.47
Industrie agro-alimentaire	2.17
Télécommunication	1.98
Immobilier	1.80
Services divers	1.63
Art graphique, maison d'édition	1.19
Transport	1.04
Restauration, industrie hôtelière	1.02
Chimie	0.99
Biens de consommation divers	0.98
Biotechnologie	0.92
Soins de santé	0.89
Métaux non ferreux	0.66
Textile et habillement	0.66
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.57
Pierres et métaux précieux	0.52
Matériaux de construction	0.51
Industrie aéronautique et spatiale	0.46
Tabac et boissons alcoolisées	0.23
Services environnementaux et recyclage	0.21
Industries d'emballage	0.13
Papier et bois	0.10
Pneus et caoutchouc	0.09
	99.63

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2025, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Cleome Index USA Equities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	262,444,633	USD	309,087,541	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(669,891)
EUR	265,000	USD	311,879	02/01/2026	Barclays Bank Ireland Plc	(650)
USD	8,600,016	EUR	7,311,550	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	7,682
USD	940,522	EUR	800,000	05/01/2026	Société Générale	829
						(662,030)

Veillez vous référer à la Note 11 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2025, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Quantité (achat/(vente))	Description	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
(5)	EURO BUXL FU /202603	EUR	J.P. Morgan SE	444,890	8,400
180	EURO SCHATZ 0326	EUR	J.P. Morgan SE	17,961,660	(18,900)
(85)	FGBL BUND 10 0326	EUR	J.P. Morgan SE	8,275,345	59,100
(70)	EURO BOBL 0326	EUR	J.P. Morgan SE	6,920,760	14,100
					62,700

Veillez vous référer à la Note 10 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Cleome Index (ci-après dénommée la « SICAV ») a été constituée pour une durée indéterminée le 28 octobre 1999 sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée, relative aux organismes de placement collectif et à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

Les statuts de la SICAV ont été publiés au « Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations » le 8 décembre 1999. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 avril 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA). La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-72234.

La SICAV se présente comme une SICAV à compartiments multiples dont chacun est régi par une politique d'investissement spécifique.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiment</u>	<u>Devise de référence</u>
Cleome Index EMU Equities	EUR
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR
Cleome Index Europe Equities	EUR
Cleome Index USA Equities	USD
Cleome Index World Equities	EUR

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est réservée aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion dont la souscription initiale minimale est de 50.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration de la SICAV, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels qui souscrivent pour un montant minimum tel que spécifié dans les Fiches Techniques.
- La classe **V2** qui est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 30.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **VB** est réservée à des OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La Classe **ZB** est réservée aux OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

- Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non auditée) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Ce rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2025. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2026 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculé(e)s sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2025 :

1 EUR =	1.761200	AUD	1 EUR =	0.873150	GBP	1 EUR =	2.042350	NZD	1 EUR =	19.460600	ZAR
1 EUR =	1.609900	CAD	1 EUR =	9.141300	HKD	1 EUR =	10.827000	SEK			
1 EUR =	0.930500	CHF	1 EUR =	184.089150	JPY	1 EUR =	1.510350	SGD			
1 EUR =	7.469000	DKK	1 EUR =	11.846500	NOK	1 EUR =	1.174450	USD			

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR sont la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chaque compartiment.

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ». Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

En outre, conformément aux pratiques des marchés obligataires, un « bid-offer spread » est appliqué lors des transactions d'achats ou de ventes de titres. Selon ce principe, les prix de vente et d'achat appliqués par le broker lors d'une transaction donnée ne sont pas identiques et leur différence constitue la rémunération du broker.

h) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

i) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
 FL.R : Floating Rate Notes
 Q : Trimestriel
 S : Semestriel
 XX : Obligations perpétuelles
 ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Cleome Index EMU Equities	C	Capitalisation	LU1292953335	0.80%
	C	Distribution	LU1365257788	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
	V	Capitalisation	LU1292953681	0.08%
	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.00%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	Capitalisation	LU1542321093	0.25%
	C	Distribution	LU1542321176	0.25%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.12%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542321507	0.10%
	VB	Capitalisation	LU2898891598	0.05%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.00%
Cleome Index Euro Government Bonds	C	Capitalisation	LU1542321929	0.20%
	C	Distribution	LU1542322141	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.12%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.10%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.10%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.05%
	V	Capitalisation	LU1542322737	0.08%
	VB	Capitalisation	LU2898891754	0.05%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.00%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542323032	0.20%
	C	Distribution	LU1542323115	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542323628	0.08%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.00%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542324352	0.20%
	C	Distribution	LU1542324436	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.08%
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.00%
Cleome Index Europe Equities	C	Capitalisation	LU0461106337	0.80%
	C	Distribution	LU1365257432	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.12%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.30%
	V	Capitalisation	LU1933089705	0.08%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.05%
	VB	Distribution	LU2898892489	0.05%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.00%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.00%
	ZB	Distribution	LU3199978068	0.00%
Cleome Index USA Equities	C	Distribution	LU1365257515	0.80%
	C	Capitalisation	LU1006087313	0.80%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.80%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461105875	0.12%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2197357408	0.12%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.12%
	R	Capitalisation	LU1718422477	0.30%
	R	Distribution	LU1718422550	0.30%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432748	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.30%
	V	Capitalisation	LU0438016601	0.08%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.08%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.08%
	VB - EUR - Unhedged	Distribution	LU2898892646	0.05%
	Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0644256330	0.00%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU3199979116	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.00%
	Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3199977763	0.00%
Cleome Index World Equities	C	Capitalisation	LU1292953848	0.80%
	C	Distribution	LU1365257945	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.30%
	V	Capitalisation	LU1292955116	0.05%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.00%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Commissions de distribution

Les compartiments suivants paient une commission de distribution à la Société de Gestion, pour la classe d'actions Y uniquement. Cette commission est payable trimestriellement et est calculée sur la base de l'actif net moyen de la classe d'actions concernée, proportionnellement à l'encours apporté

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.84%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.84%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.58%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU0102768701	1.04%
Cleome Index USA Equities	Y	Capitalisation	LU0102768370	1.04%

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion ;

b) la SICAV verse des honoraires annuels aux Administrateurs Indépendants en contrepartie des services qu'ils lui fournissent. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les montant total des honoraires versés à ses Administrateurs Indépendants s'élevait à 30 000 euros

c) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégataires et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index EMU Equities	C	Distribution	LU1365257788	0.40%
	C	Capitalisation	LU1292953335	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.40%
	V	Capitalisation	LU1292953681	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	Distribution	LU1542321176	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.33%
	V	Capitalisation	LU1542321507	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.25%
	VB	Capitalisation	LU2898891598	0.33%
Cleome Index Euro Government Bonds	C	Distribution	LU1542322141	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.25%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.33%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.33%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542322737	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542322737	0.25%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.25%
	VB	Capitalisation	LU2898891754	0.33%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	C	Distribution	LU1542323115	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542323032	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542323628	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.25%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.25%
	C	Distribution	LU1542324436	0.33%
	C	Capitalisation	LU1542324352	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.25%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.25%
	C	Distribution	LU1365257432	0.40%
	C	Capitalisation	LU0461106337	0.40%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.30%
Cleome Index USA Equities	R	Distribution	LU1718421826	0.40%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.40%
	V	Capitalisation	LU1933089705	0.30%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.30%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.40%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.30%
	VB	Distribution	LU2898892489	0.30%
	ZB	Distribution	LU3199978068	0.30%
	C	Distribution	LU1365257515	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.40%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2197357408	0.23%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.23%
	R	Distribution	LU1718422550	0.40%
R	Capitalisation	LU1718422477	0.40%	
R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432748	0.40%	
R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.40%	
R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.40%	
V	Capitalisation	LU0438016601	0.23%	
V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.23%	
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.23%	
Z	Capitalisation	LU0644256330	0.23%	
Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU3199979116	0.23%	
Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.23%	
Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.23%	
Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.40%	
C	Capitalisation	LU1006087313	0.40%	
I	Capitalisation	LU0461105875	0.23%	
VB - EUR - Unhedged	Distribution	LU2898892646	0.23%	
ZB	Capitalisation	LU3199977763	0.23%	
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	0.40%
	C	Capitalisation	LU1292953848	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.40%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.40%
	V	Capitalisation	LU1292955116	0.30%
Z	Capitalisation	LU1292955207	0.30%	

Le poste Charges opérationnelles et administratives présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 inclut le montant suivant de commissions de dépositaire :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
Cleome Index EMU Equities	EUR	14,419
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	20,187
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	19,486
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	237
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	2,019
Cleome Index Europe Equities	EUR	65,901
Cleome Index USA Equities	USD	134,587
Cleome Index World Equities	EUR	5,278

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Taxe d'abonnement (suite)

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Note 7 - Prêt de titres

Par un contrat de délégation en date du 18 février 2014, la Société de Gestion a délégué la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunt de titres, sous son contrôle et sa responsabilité, à Candriam France, une société par actions simplifiées, dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Au 31 décembre 2025, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiment	Devise	Valeur de marché des titres prêtés, y compris les intérêts courus	Titres en garantie
Cleome Index EMU Equities	EUR	36,334,713	36,766,517
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	89,746,247	90,374,474
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	280,144,511	290,757,618
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	1,720,182	1,772,857
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	19,706,037	20,476,673
Cleome Index Europe Equities	EUR	151,423,566	156,270,843
Cleome Index USA Equities	USD	23,720,236	24,287,994
Cleome Index World Equities	EUR	1,552,924	1,634,050

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les contreparties liées aux positions ouvertes en prêts de titres sont Banco Santander, Scotiabank, Barclays Bank, BNP Arbitrage, BNP Paribas, Bank of America Securities Europe, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC France, Merrill Lynch International EC, Morgan Stanley (Europe), Natixis SA, Nomura International PLC, Société Générale SA. et UBS Equities.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 :

Compartiment	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
Cleome Index EMU Equities	EUR	39,617	15,847	23,770
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	134,538	53,815	80,723
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	111,647	44,659	66,988
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	917	367	550
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	8,592	3,437	5,155
Cleome Index Europe Equities	EUR	189,418	75,767	113,651
Cleome Index USA Equities	USD	49,217	19,687	29,530
Cleome Index World Equities	EUR	3,057	1,223	1,834

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam France et Candriam Luxembourg sont des parties liées de la SICAV.

Note 8 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 :



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Dividendes (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Cleome Index EMU Equities	C	EUR	5.49	30/04/2025
	R	EUR	4.94	30/04/2025
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	EUR	3.34	30/04/2025
	R2	EUR	4.58	30/04/2025
Cleome Index Euro Government Bonds	R2	EUR	3.49	30/04/2025
Cleome Index Europe Equities	R	EUR	5.38	30/04/2025
	Z	EUR	62.03	30/04/2025
Cleome Index USA Equities	C	USD	3.79	30/04/2025
	R	USD	3.07	30/04/2025
	R - EUR - Unhedged	EUR	3.51	30/04/2025
Cleome Index World Equities	C	EUR	4.90	30/04/2025
	R	EUR	3.80	30/04/2025

Note 9 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'administration (Swing Pricing partiel), celui-ci se réserve le droit :

- concernant les compartiments actions, de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de titres pour Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities ;
- s'agissant des compartiments à revenu fixe, d'évaluer le portefeuille-titres de ce compartiment sur la base des cours acheteurs ou vendeurs (en cas respectivement d'entrées nettes ou de sorties nettes), ou en fixant un niveau de spread représentatif du marché concerné pour Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds et Cleome Index Euro Short Term Bonds.

Au cours de l'exercice, le mécanisme du Swing Pricing a été appliqué aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants : Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds, Cleome Index Euro Short Term Bonds, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities.

Au 31 décembre 2025, aucun swing (ajustement) n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode des titres à revenus fixes :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiment	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Cleome Index EMU Equities	0.17	0.02
Cleome Index Europe Equities	0.23	0.02
Cleome Index USA Equities	0.04	0.02
Cleome Index World Equities	0.07	0.02

Note 10 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures avec J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

Compartiment	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	188,775

Note 11 - Garanties

En ce qui concerne les instruments dérivés de gré à gré, aucune garantie en espèces n'a été reçue ou constituée au 31 décembre 2025.



Autres notes aux états financiers

Note 12 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :

<https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Vote par procuration

La politique de vote par procuration de Candriam s'applique aux fonds ouverts gérés par une entité du groupe Candriam. Cette politique s'applique également aux fonds et aux mandats dédiés, si le client sous-jacent a donné son accord à son application. L'objectif central de la Politique de vote de Candriam est de préserver les intérêts de l'ensemble des clients et des fonds sous gestion de Candriam, tout en favorisant la création de valeur pour les actionnaires et en prenant en considération les intérêts de toutes les parties prenantes. La politique est disponible à l'adresse suivante :

https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf et les détails concernant nos votes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des mesures correctives ont été définies.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :

- Cleome Index EMU Equities
- Cleome Index Europe Equities
- Cleome Index USA Equities
- Cleome Index World Equities

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>

Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Conformément à notre politique de vote sur la responsabilité des administrateurs en matière climatique, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, les conseils d'administration sont tenus de démontrer une supervision adéquate des risques de durabilité importants, avec d'éventuelles sanctions à l'encontre des administrateurs lorsque la gestion des risques de transition est jugée « insuffisante » ou « très insuffisante » et que l'exposition est « élevée » à « très élevée ». Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025 de Suncor Energy Inc., ISS a, par erreur, sanctionné le président du comité de gouvernance au lieu du président du comité Environnement, Santé, Sécurité et Développement durable, bien que ce dernier ait été correctement identifié dans son rapport ISR. La justification du vote a depuis été mise à jour afin de refléter fidèlement cet incident.

Lors de l'Assemblée Générale 2025 d'Intesa Sanpaolo SpA, Candriam a co-présenté, en coopération avec Assogestioni, une liste minoritaire de candidats au Conseil d'administration par le biais de sa participation dans ce fonds, et a soutenu les candidats minoritaires, ceux-ci étant les mieux placés pour représenter les intérêts des actionnaires minoritaires et d'exercer une surveillance efficace du comportement de la direction. En Italie, les administrateurs des sociétés cotées peuvent être élus selon le mécanisme du voto di lista, par lequel les actionnaires soumettent des listes de candidats et les actionnaires minoritaires peuvent obtenir une représentation au Conseil d'administration grâce à l'attribution de sièges aux listes minoritaires. Les candidats figurant sur la liste co-présentée ont convenu de respecter la charte des principes de gouvernance d'entreprise adoptée par Assogestioni, et à l'issue du vote de l'assemblée générale annuelle (AGA), 5 candidats nommés au Conseil d'administration étaient issus de la liste minoritaire.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions.

Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
- Le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un comité de vote par procuration a été établi au sein de Candriam. Son rôle est d'évaluer la politique de vote et d'y apporter les modifications nécessaires.

Ce comité est composé de représentants internes issus des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship et comprend également un membre externe indépendant. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

S'agissant des fonds disposant de programmes de prêt de titres, au moins 50 % de chaque position est systématiquement réservée en vue d'un vote (sauf pour les positions qui se négocient sur des marchés pratiquant le blocage des actions, auquel cas la fraction réservée peut être plus petite).



Informations supplémentaires non auditées

Vote par procuration (suite)

Pour plus d'informations sur la manière dont la société de gestion gère les activités de prêt de titres durant la période de vote, veuillez consulter notre politique de vote disponible à l'adresse suivante : https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf.

(*) https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Web de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>

Compartiment	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Cleome Index EMU Equities	-0.34
Cleome Index Europe Equities	-125.99
Cleome Index USA Equities	-125.6
Cleome Index World Equities	0.66

* Formule utilisée : $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'année\ considérée.$

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2025, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.849.154 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 8.704.787 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 157.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.065.490 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 3.638.212 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.891.096 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.250.700 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 236.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.714.716 EUR
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 5.934.564 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.515.427 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.190.300 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 198.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 2.694.456 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.958.642 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 14 avril 2025 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam



Informations supplémentaires non auditées

Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2025 est la suivante :

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Cleome Index EMU Equities	EUR	36,334,713	6.12	6.10
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	89,208,028	19.51	19.20
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	279,613,346	53.86	53.10
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	1,707,805	31.80	31.36
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	19,637,187	39.25	38.92
Cleome Index Europe Equities	EUR	151,423,566	9.17	9.16
Cleome Index USA Equities	USD	23,720,236	0.69	0.69
Cleome Index World Equities	EUR	1,552,924	1.51	1.51

b) Données de concentration

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Cleome Index EMU Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	19,324,522
BP2S	10,413,756
NATIXIS	6,035,427
SOCIETE GENERALE EQUITIES	456,041
BANK OF NOVA SCOTIA	104,966

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	38,499,169
HSBC FRANCE FI	25,784,543
BOFA SECURITIES EUROPE FI	9,553,137
MLI BONDS	5,565,525
BNP SA	4,155,199
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	3,604,404
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	2,046,050

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	101,647,715
BNP SA	95,020,271
UBS EQUITIES	45,967,342
BOFA SECURITIES EUROPE FI	11,526,909
BANK OF NOVA SCOTIA	11,380,343
BANCO SANTANDER	7,120,405
HSBC FRANCE FI	3,403,234
BNP ARBITRAGE	1,715,269
NOMURA PLC	1,536,637
BP2S	295,220

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	809,685
BNP SA	773,109
BOFA SECURITIES EUROPE FI	79,690
BANK OF NOVA SCOTIA	45,321

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
SOCIETE GENERALE EQUITIES	9,110,016
BNP SA	6,757,422
UBS EQUITIES	2,010,750
BOFA SECURITIES EUROPE FI	694,593
BANK OF NOVA SCOTIA	545,953
BP2S	518,453



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	98,886,623
BP2S	29,985,528
NATIXIS	13,832,918
CACIB	3,858,389
SOCIETE GENERALE EQUITIES	1,999,139
UBS EQUITIES	1,228,284
MORGAN STANLEY EUROPE SE	875,283
BANK OF NOVA SCOTIA	757,400

Cleome Index USA Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
BP2S	15,036,906
NATIXIS	8,683,329

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	770,656
BP2S	501,772
NATIXIS	147,699
CACIB	55,396
SOCIETE GENERALE EQUITIES	48,318
BANK OF NOVA SCOTIA	29,083

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Cleome Index EMU Equities

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
STELLANTIS NV	6,785,735
AKER BP 5.125 10-34	2,331,209
CIE FINANCI-REG	2,249,728
UBS GROUP AG	1,932,446
NOVO NORDISK-B	1,932,437
UNICREDIT SPA	1,932,436
LEONARDO SPA	1,588,193
BANQ EU 3.25 11-27	1,562,469
TAKE PH 2.05 03-30	1,312,953
JET2 PLC	1,130,526

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
EURO FI 1.7 02-43	24,229,021
ITAL BU 3.15 11-31	9,559,799
NATURGY ENERGY	5,162,125
UNIT KI 4.5 03-35	4,732,315
UNICREDIT SPA	4,142,865
LEONARDO SPA	3,938,273
UBS GROUP AG	3,938,260
NOVO NORDISK-B	3,938,256
CIE FINANCI-REG	3,938,203
BANCA MONTE DEI	3,881,533

Cleome Index Euro Government Bonds

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
NVIDIA CORP	51,397,646
BANQ EU 0.05 11-29	28,506,073
BANQ EU 0.0 11-27	28,505,262
BANQ EU 1.5 06-32	21,703,529
SWIT GOVE ZCP 06-29	13,790,175
AUST GO 2.75 06-35	12,472,654
ITAL BU 3.15 11-31	11,534,391
TESLA INC	10,905,617
UNKNOWN	10,484,642
BROADCOM INC	10,164,738



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
LINK MOBILITY GR	251,374
FERG FI 4.5 10-28	231,655
WESS WA 5.125 10-32	231,429
CARM 3.875 01-32	198,257
ADVANCED MEDICAL	118,152
TELE SE 5.75 11-31	103,551
AMAZON.COM INC	80,967
TESLA INC	80,939
APPLE INC	80,845
BROADCOM INC	80,837

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
UNITED AIRLINES	5,284,437
EDF 3.25 05-32	1,544,001
CAIX CE 8.375 07-27	1,014,277
TESLA INC	962,518
APPLE INC	910,987
META PLATFORMS-A	910,969
AMAZON.COM INC	910,969
BROADCOM INC	910,824
IWG US 5.125 05-32	896,951
VEOL EN 2.974 01-31	775,518

Cleome Index Europe Equities

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
MEDIOBANCA	12,863,505
UBS GROUP AG	12,359,667
LEONARDO SPA	12,050,229
UNICREDIT SPA	11,533,599
NOVO NORDISK-B	11,254,014
SANDVIK AB	9,792,006
CANA NA 6.45 06-33	7,794,902
CIE FINANCI-REG	6,387,581
STELLANTIS NV	5,650,914
ACS	5,529,188

Cleome Index USA Equities

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
AKER BP 5.125 10-34	3,923,833
BANQ EU 3.25 11-27	2,254,899
ROLLS-ROYCE HOLD	1,503,685
ABB LTD-REG	1,503,684
REPSOL SA	1,503,675
TESLA INC	1,503,385
FERROVIAL SE	1,396,194
FERG FI 3.25 06-30	1,339,080
INDRA SISTEMAS	1,220,900
HAFNIA LTD	1,128,839

Cleome Index World Equities

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
ABN AMR 4.625 11-30	217,497
TAKE PH 2.05 03-30	167,008
CIE FINANCI-REG	132,635
PURETECH HEALTH	117,845
CARLSBERG-B	91,684
BANQ EU 3.25 11-27	83,332
ALLREAL HOLD-REG	76,977
ZURICH INSURANCE	76,915
BURCKHARDT COMPR	76,569
TESLA INC	60,157

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues. Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

c) Conservation des garanties reçues (suite)

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	5,234,621	31,531,895	36,766,517
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	50,639,512	39,734,962	90,374,474
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	155,094,967	135,662,651	290,757,618
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	852,960	919,897	1,772,857
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	8,805,811	11,670,862	20,476,673
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	19,307,892	136,962,951	156,270,843
Cleome Index USA Equities	USD	0	7,517,812	16,770,182	24,287,994
Cleome Index World Equities	EUR	0	497,466	1,136,584	1,634,050

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	0	5,234,621	31,531,895	36,766,517
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	0	50,639,512	39,734,962	90,374,474
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	0	153,520,455	137,237,163	290,757,618
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	0	852,960	919,897	1,772,857
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	0	8,805,811	11,670,862	20,476,673
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	0	19,307,892	136,962,951	156,270,843
Cleome Index USA Equities	USD	0	0	7,517,812	16,770,182	24,287,994
Cleome Index World Equities	EUR	0	0	497,466	1,136,584	1,634,050



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 8 du SFDR.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.33% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	39.89	62.17	
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	54.16	53.06	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	45.15	65.86
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	54.35	53.25
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	57.79	87.43
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	54.33	53.23
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	66.68	94.48
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.45	53.34

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.81%	97.84%	99.17%	99.43%
#2 Autres	1.19%	2.16%	0.83%	0.57%
#1A Durables	72.33%	77.16%	79.71%	78.32%
#1B Autres caractéristiques E/S	26.49%	20.68%	19.47%	21.11%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Environnementaux autres	41.17%	38.96%	32.88%	29.40%
Social	31.16%	38.20%	46.82%	48.91%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

----- **des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 204 réunions : pour 89 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 27, que Candriam a soutenues à 70 %.

Plus précisément, 5 propositions portaient sur le climat (0 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (643 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 77 résolutions au total, dont 50 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 3 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 66 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	39.89	100.98%*	101.02%*
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	101.02%*	101.02%*
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	101.02%*	101.02%*

*Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par l'effet de levier du compartiment.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	5.17%	Pays-Bas
Sap Se	Internet et services d'Internet	4.37%	Allemagne
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	3.24%	Allemagne
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Services divers	2.44%	France
Allianz Se-Reg	Compagnies d'assurance	2.37%	Allemagne
Schneider Electric Se	Électrotechnique	2.32%	France
Iberdrola Sa	Énergie et service des eaux	2.02%	Espagne
Banco Santander Sa	Banques et autres institutions de crédit	2.00%	Espagne
Deutsche Telekom Ag-Reg	Télécommunications	1.94%	Allemagne
Totalenergies Se	Pétrole	1.93%	France
Airbus Se	Industrie aéronautique et spatiale	1.92%	France
Safran Sa	Industrie aéronautique et spatiale	1.78%	France
Sanofi	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.68%	France
Air Liquide Sa	Chimie	1.66%	France
Banco Bilbao Vizcaya Argenta	Banques et autres institutions de crédit	1.60%	Espagne

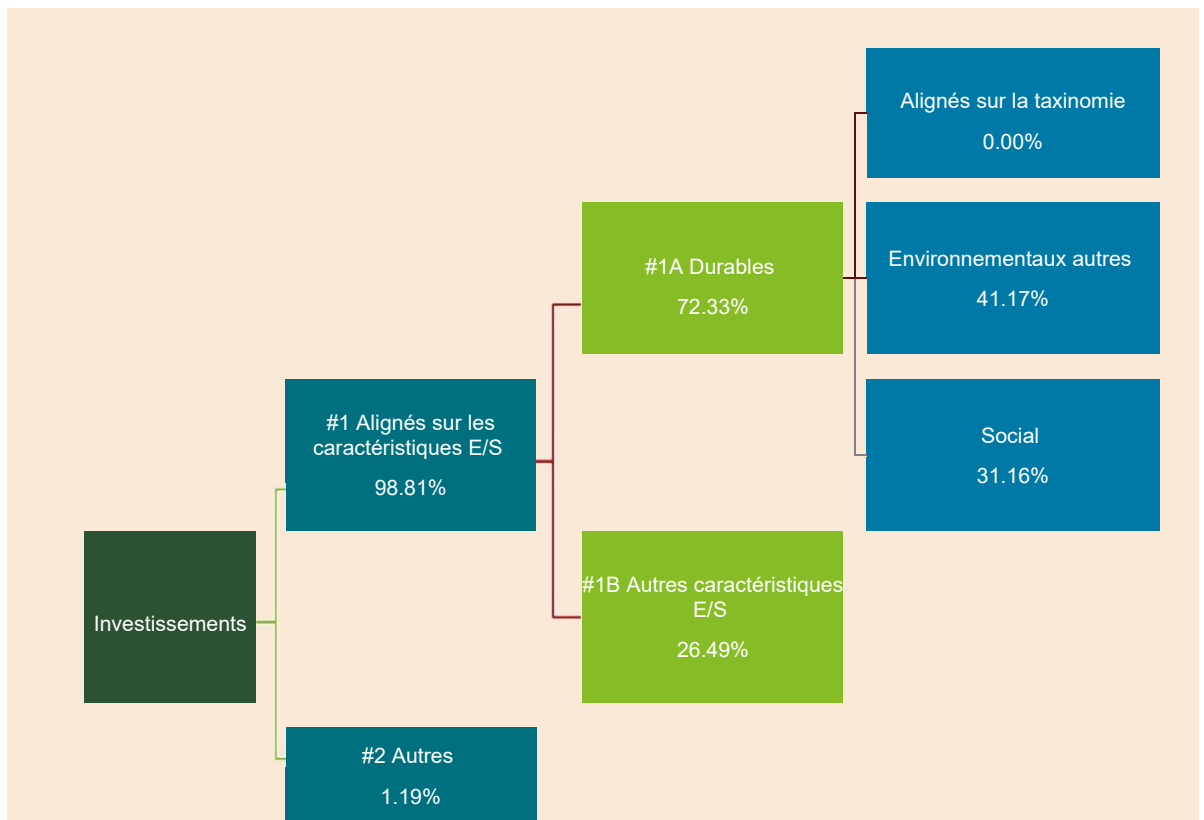
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions de crédit	15.80%
Électronique et semi-conducteurs	7.52%
Compagnies d'assurance	7.43%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	7.12%
Internet et services d'Internet	7.04%
Électrotechnique	6.62%
Énergie et service des eaux	5.73%
Industrie aéronautique et spatiale	5.04%
Télécommunications	4.01%
Chimie	3.41%
Industrie automobile	3.31%
Services divers	3.29%
Pétrole	3.26%
Industrie automobile	3.17%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	2.91%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



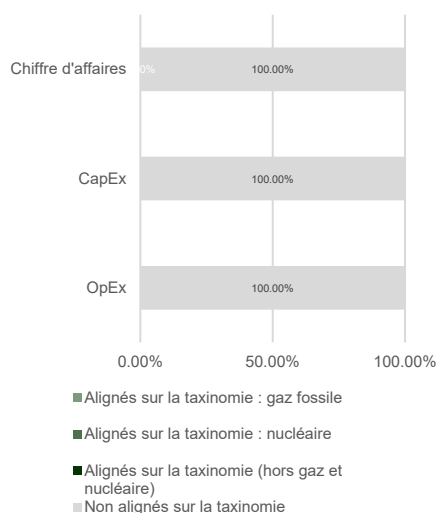
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

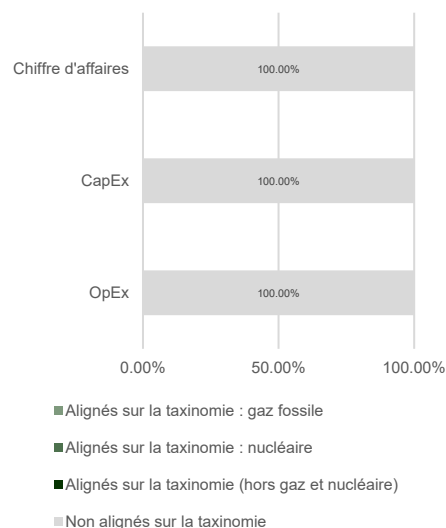
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 41,17 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 31,16 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,19 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 39,89 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 35,83 % par rapport à l'indice de référence. Par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a baissé de 11,65 %. Cet objectif a été atteint en investissant de manière préférentielle dans des émetteurs présentant des empreintes carbone relativement plus faibles. Dans le même esprit, le produit financier est conçu pour atteindre un score ESG, mesuré conformément à la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 54,16, soit 2,09 % de plus que celui de son indice de référence. Ce résultat a été obtenu en sélectionnant de manière stratégique des émetteurs présentant un profil ESG nettement plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 58.63% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	48.89	70.95	
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	51.83	51.64	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	51.14	73.67
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	52.37	51.84
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	78.13	88.89
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	53.12	52.51
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	69.89	92.06
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.39	51.95

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.38%	94.70%	98.41%	98.97%
#2 Autres	2.62%	5.30%	1.59%	0.95%
#1A Durables	58.63%	61.65%	68.34%	67.03%
#1B Autres caractéristiques E/S	38.74%	33.05%	30.07%	31.94%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	32.76%	34.19%	38.20%	36.55%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Social	25.87%	27.45%	30.14%	30.48%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

----- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : (<https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>))

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

-des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,

-des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,

-de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative (<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>). Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

43 émetteurs présents au sein du produit financier font en réalité partie des cibles prioritaires de la campagne d'engagement Net Zero de Candriam.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives ont ciblé 56 émetteurs présents dans le produit financier. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) (<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'accroissement notable des inégalités, 56 émetteurs présents dans le produit financier ont également été contactés au sujet de la protection des droits humains fondamentaux au niveau des effectifs directs et indirects (chaîne logistique soumise à la diligence raisonnable) (PAI 10 PAI 11).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'évaluation réalisée pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme ceux liés à la biodiversité, ont également pu être abordés durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	48.89	88.02%	88.59%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.24%	99.31%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.24%	99.31%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Mc Donald S 2.375% 31-05-29	Hôtels et restaurants	0.61%	États-Unis (u.s.a.)
Takeda Pharmaceutical 0.75% 09-07-27	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	0.61%	Japon
Eli Lilly And 2.125% 03-06-30	Biotechnologie	0.61%	États-Unis (u.s.a.)
Unicredit 0.925% 18-01-28 Emtn	Banques et autres institutions de crédit	0.56%	Italie
Bnp Par 1.125% 15-01-32 Emtn	Banques et autres institutions de crédit	0.54%	France
Linde Public Limited Company 3.2% 14-02-31	Pétrole	0.52%	Irlande
Cocacola Europacific Partners 1.875% 18-03-30	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.48%	Royaume-Uni
Banque Federative Du Credit Mutuel Bfcm 1.25% 03-0	Banques et autres institutions de crédit	0.48%	France
Commerzbank Aktiengesellschaft 6.75% 05-10-33	Banques et autres institutions de crédit	0.46%	Allemagne
Barclays 4.918% 08-08-30 Emtn	Banques et autres institutions de crédit	0.44%	Royaume-Uni
Abn Amro Bk 4.375% 16-07-36	Banques et autres institutions de crédit	0.44%	Pays-Bas
L Oreal S A 3.375% 23-11-29	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	0.43%	France

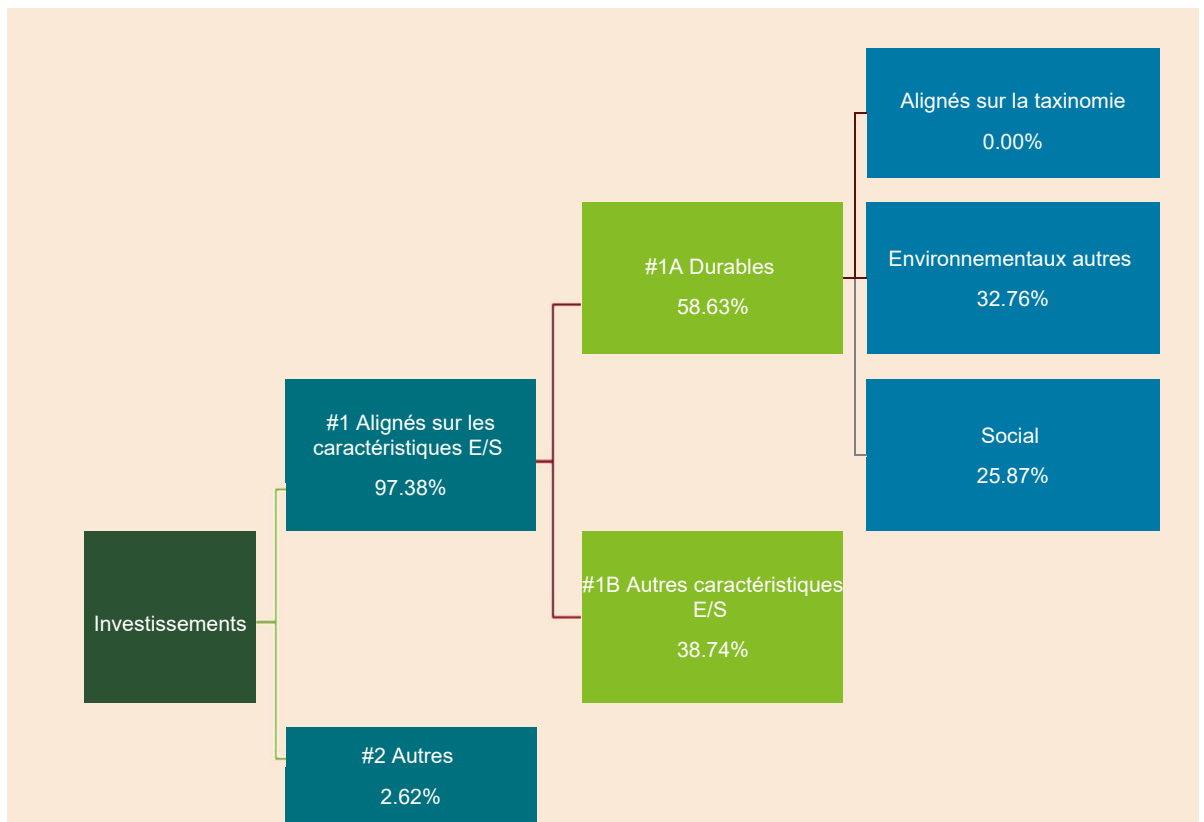
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions de crédit	29.38%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	20.30%
Énergie et service des eaux	6.08%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	4.48%
Télécommunications	4.24%
Immobilier	3.79%
Compagnies d'assurance	3.41%
Transport	3.21%
Pétrole	3.09%
Tabac et boissons alcoolisées	1.99%
Internet et services d'Internet	1.60%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.55%
Électrotechnique	1.46%
Industrie automobile	1.42%
Industrie automobile	1.37%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



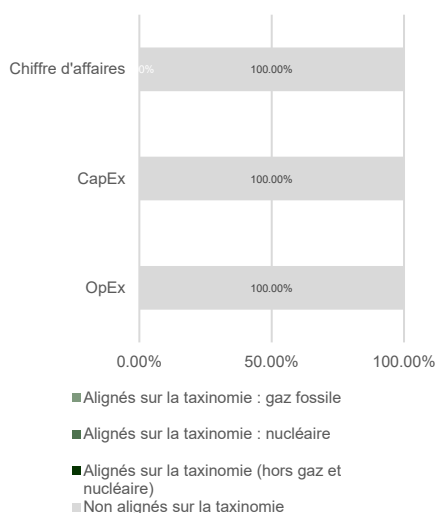
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

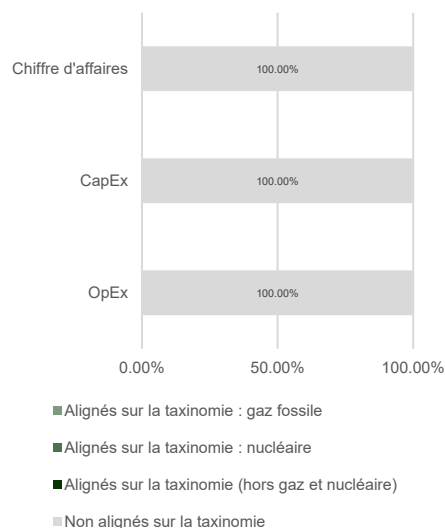
- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 32,76 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 25,87 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,62 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence, en ligne avec son objectif global. Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 48,89 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, ce qui représente une réduction de 31,1 % par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 4,41 %. Cet objectif a pu être atteint en privilégiant des émetteurs présentant une empreinte carbone plus faible au sein du portefeuille d'investissement. En outre, le produit financier aspire à obtenir un score ESG, évalué à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 51,83. L'objectif a été atteint en incluant de manière sélective des émetteurs se distinguant par des profils ESG solides. Parmi ceux-ci, le produit financier a inclus un émetteur du secteur des biens et services industriels dont la performance ESG a montré une amélioration notable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif social : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.87% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	54.97	54.88	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2024	57.17	57.03
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.42	58.30
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.54	58.43

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.87%	99.80%	98.41%	98.33%
#2 Autres	0.13%	0.20%	1.59%	1.67%
#1A Durables	99.87%	99.80%	68.34%	98.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	30.07%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	51.33%	51.15%	38.20%	49.80%
Social	48.54%	48.65%	30.14%	48.53%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16- Pays d'investissement faisant l'objet de violations des normes sociales	0.00%	99.87%	99.87%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.25% 01-11-29	Pays et gouvernements centraux	1.11%	Italie
Republique Federale D Allemagne 0.25% 15-02-27	Pays et gouvernements centraux	0.92%	Allemagne
Republique Federale D Allemagne 0.0% 15-11-27	Pays et gouvernements centraux	0.90%	Allemagne
France Government Bond Oat 2.75% 25-10-27	Pays et gouvernements centraux	0.83%	France
Republique Federale D Allemagne 0.0% 15-08-26	Pays et gouvernements centraux	0.81%	Allemagne
France Government Bond Oat 2.5% 25-05-30	Pays et gouvernements centraux	0.81%	France
France Government Bond Oat 5.5% 25-04-29	Pays et gouvernements centraux	0.79%	France
Republique Federale D Allemagne 6.5% 04-07-27	Pays et gouvernements centraux	0.78%	Allemagne
Espagne Government Bond 4.7% 30-07-41	Pays et gouvernements centraux	0.77%	Espagne
France Government Bond Oat 1.5% 25-05-31	Pays et gouvernements centraux	0.76%	France
Republique Federale D Allemagne 2.6% 15-08-33	Pays et gouvernements centraux	0.76%	Allemagne
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.8% 15-06-29	Pays et gouvernements centraux	0.75%	Italie
France Government Bond Oat 2.75% 25-02-29	Pays et gouvernements centraux	0.74%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.85% 01-02-35	Pays et gouvernements centraux	0.74%	Italie

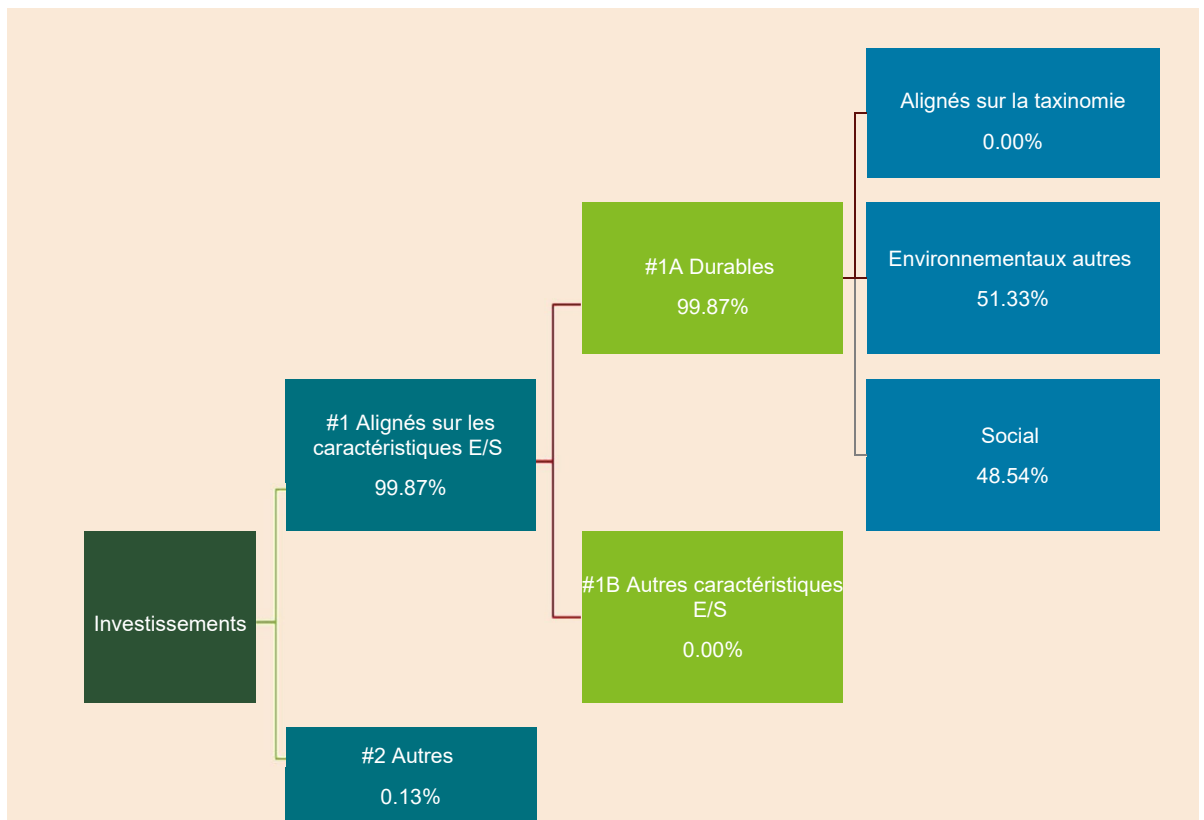
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Pays et gouvernements centraux	98.86%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



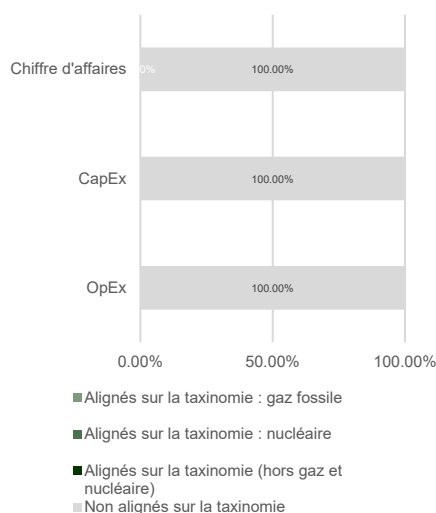
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

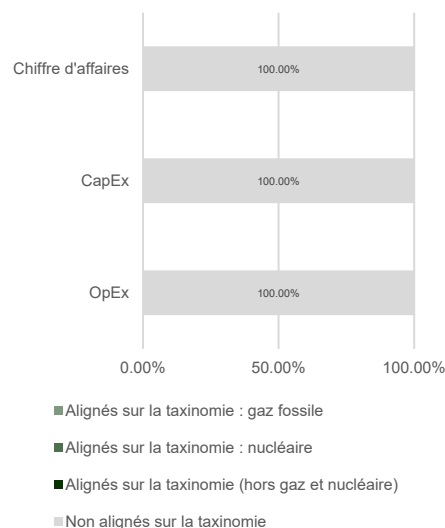
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 51,33 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,54 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,13 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier est conçu pour atteindre un score ESG supérieur à celui de son indice de référence, tel que déterminé par la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam. Au cours de la période de référence, le produit financier a atteint un score ESG de 54,97, ce qui reflète son engagement en faveur de pratiques durables. Ce résultat démontre que le produit financier a atteint avec succès son objectif en privilégiant des émetteurs présentant un profil ESG solide.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300E0GMH0BV7B0603

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.95% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	55.00	54.95	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2024	57.19	57.10
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.47	58.37
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.53	58.44

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.95%	99.79%	99.99%	99.78%
#2 Autres	0.05%	0.21%	0.01%	0.22%
#1A Durables	99.95%	99.79%	99.99%	99.78%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	54.08%	55.57%	53.10%	52.25%
Social	45.87%	44.22%	46.89%	47.53%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16- Pays d'investissement faisant l'objet de violations des normes sociales	0.00%	99.95%	99.95%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.0% 01-08-39	Pays et gouvernements centraux	3.66%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 4.0% 01-02-37	Pays et gouvernements centraux	2.83%	Italie
Espagne Government Bond 4.7% 30-07-41	Pays et gouvernements centraux	2.03%	Espagne
France Government Bond Oat 1.25% 25-05-36	Pays et gouvernements centraux	2.00%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 1.8% 01-03-41	Pays et gouvernements centraux	1.96%	Italie
Espagne Government Bond 4.9% 30-07-40	Pays et gouvernements centraux	1.93%	Espagne
France Government Bond Oat 4.75% 25-04-35	Pays et gouvernements centraux	1.91%	France
France Government Bond Oat 4.5% 25-04-41	Pays et gouvernements centraux	1.91%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 3.85% 01-09-49	Pays et gouvernements centraux	1.82%	Italie
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 5.0% 01-09-40	Pays et gouvernements centraux	1.70%	Italie
Republique Federale D Allemagne 2.5% 15-08-46	Pays et gouvernements centraux	1.65%	Allemagne
France Government Bond Oat 4.0% 25-10-38	Pays et gouvernements centraux	1.64%	France
France Government Bond Oat 1.25% 25-05-38	Pays et gouvernements centraux	1.62%	France
France Government Bond Oat 1.75% 25-06-39	Pays et gouvernements centraux	1.62%	France
France Government Bond Oat 3.25% 25-05-45	Pays et gouvernements centraux	1.61%	France

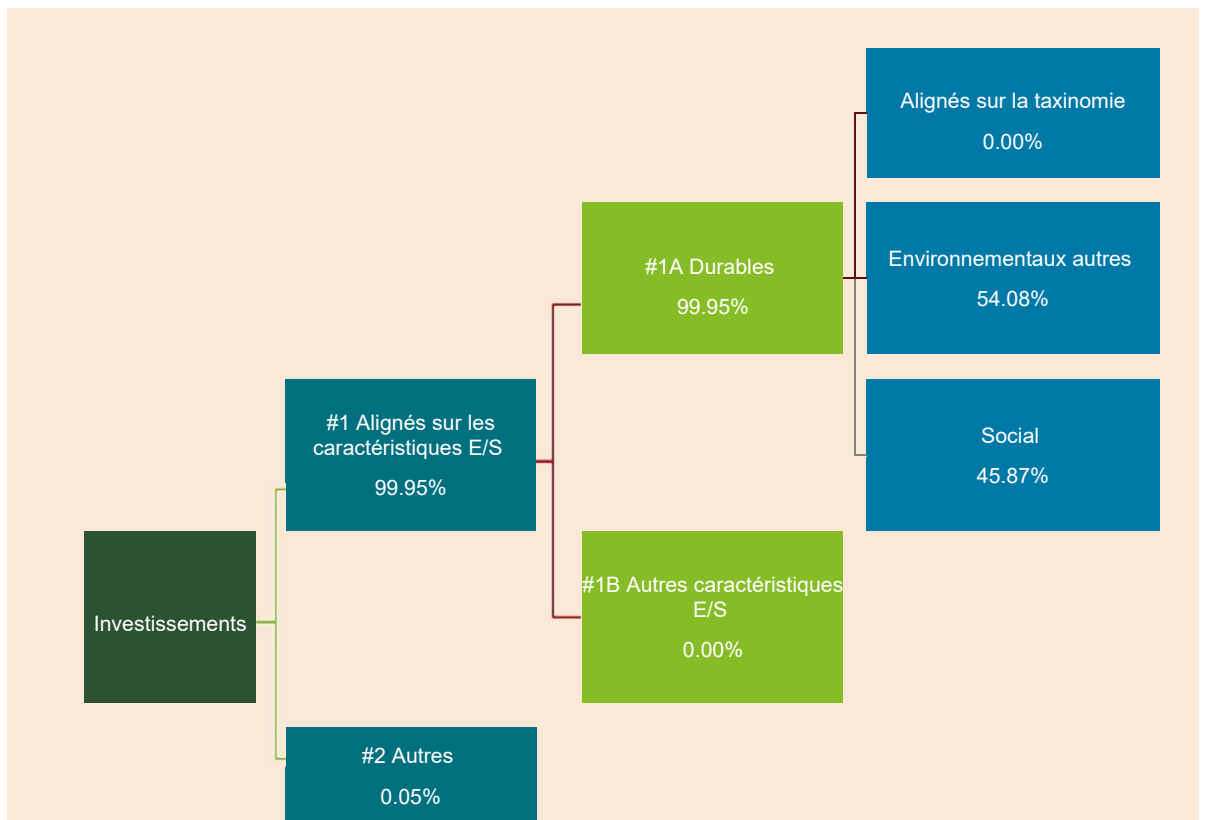
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Pays et gouvernements centraux	98.56%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



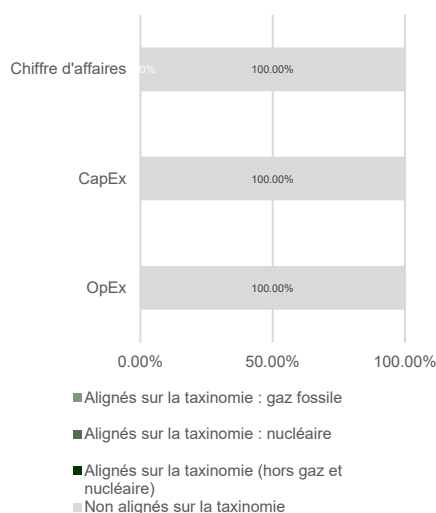
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

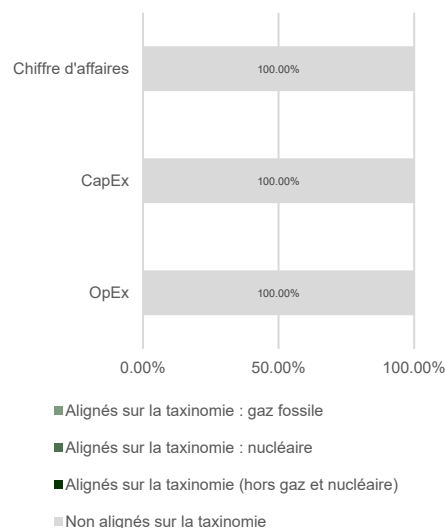
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

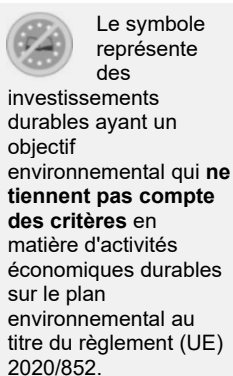
● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 54,08 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 45,87 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,05 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :


-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à atteindre un score ESG, déterminé à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 55. En atteignant cet objectif, le produit financier a démontré une nette préférence pour des émetteurs présentant des profils ESG plus solides.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les indices de référence sont des

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99.76% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	54.98	54.87	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2024	57.14	56.93
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2023	58.37	58.13
Score ESG - Pays - Supérieur à l'indice de référence	2022	58.58	58.24

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99.76%	99.47%	94.70%	99.45%
#2 Autres	0.24%	0.53%	5.30%	0.55%
#1A Durables	99.76%	99.47%	94.70%	99.45%
#1B Autres caractéristiques E/S	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	50.26%	50.48%	48.48%	50.98%
Social	49.50%	49.00%	46.22%	48.47%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de

plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des sociétés, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais liés :

- les activités commerciales des émetteurs de la société et leur incidence positive ou négative sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources,
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, consistant en une exclusion normative et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités d'engagement avec les entreprises basées sur le dialogue, en aidant à éviter ou à atténuer les incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent la politique d'engagement de Candriam et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI16

La liste de régimes répressifs de Candriam est composée de pays où les droits humains sont régulièrement violés, où les libertés fondamentales sont constamment réprimées et où la sécurité personnelle n'est pas garantie en raison d'une défaillance du gouvernement et de violations éthiques systématiques. Candriam fait également preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne les États ou pays totalitaires dont le gouvernement se livre à une guerre contre son propre peuple. Pour établir la liste de régimes répressifs, Candriam s'appuie sur des données fournies par des sources externes, comme l'indice de liberté dans le monde de Freedom House, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui guident l'examen qualitatif des pays non démocratiques de Candriam.

Pour cette liste de pays, les analystes de Candriam ont mis au point des processus qui s'appliquent aux investissements dans des entités souveraines et des entreprises, notamment des processus d'exclusion, d'atténuation et d'engagement reposant sur l'évaluation des risques de Candriam. Candriam considère que la dette émise par les entités souveraines ou quasi-souveraines figurant sur la liste des régimes répressifs n'est pas éligible à l'investissement.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur souverain directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
16- Pays d'investissement faisant l'objet de violations des normes sociales	0.00%	99.76%	99.76%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
France Government Bond Oat 2.75% 25-10-27	Pays et gouvernements centraux	3.13%	France
France Government Bond Oat 0.75% 25-11-28	Pays et gouvernements centraux	3.02%	France
France Government Bond Oat 0.75% 25-02-28	Pays et gouvernements centraux	2.98%	France
France Government Bond Oat 0.75% 25-05-28	Pays et gouvernements centraux	2.90%	France
France Government Bond Oat 0.0% 25-02-26	Pays et gouvernements centraux	2.80%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 0.95% 15-09-27	Pays et gouvernements centraux	2.45%	Italie
Bundsobligation 1.3% 15-10-27	Pays et gouvernements centraux	2.42%	Allemagne
France Government Bond Oat 2.4% 24-09-28	Pays et gouvernements centraux	2.38%	France
France Government Bond Oat 2.5% 24-09-27	Pays et gouvernements centraux	2.31%	France
France Government Bond Oat 0.0% 25-02-27	Pays et gouvernements centraux	2.23%	France
France Government Bond Oat 1.0% 25-05-27	Pays et gouvernements centraux	2.21%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 7.25% 01-11-26	Pays et gouvernements centraux	2.12%	Italie
France Government Bond Oat 0.5% 25-05-26	Pays et gouvernements centraux	2.07%	France
France Government Bond Oat 3.5% 25-04-26	Pays et gouvernements centraux	2.05%	France
Italie Buoni Poliennali Del Tesoro 2.95% 15-02-27	Pays et gouvernements centraux	2.04%	Italie

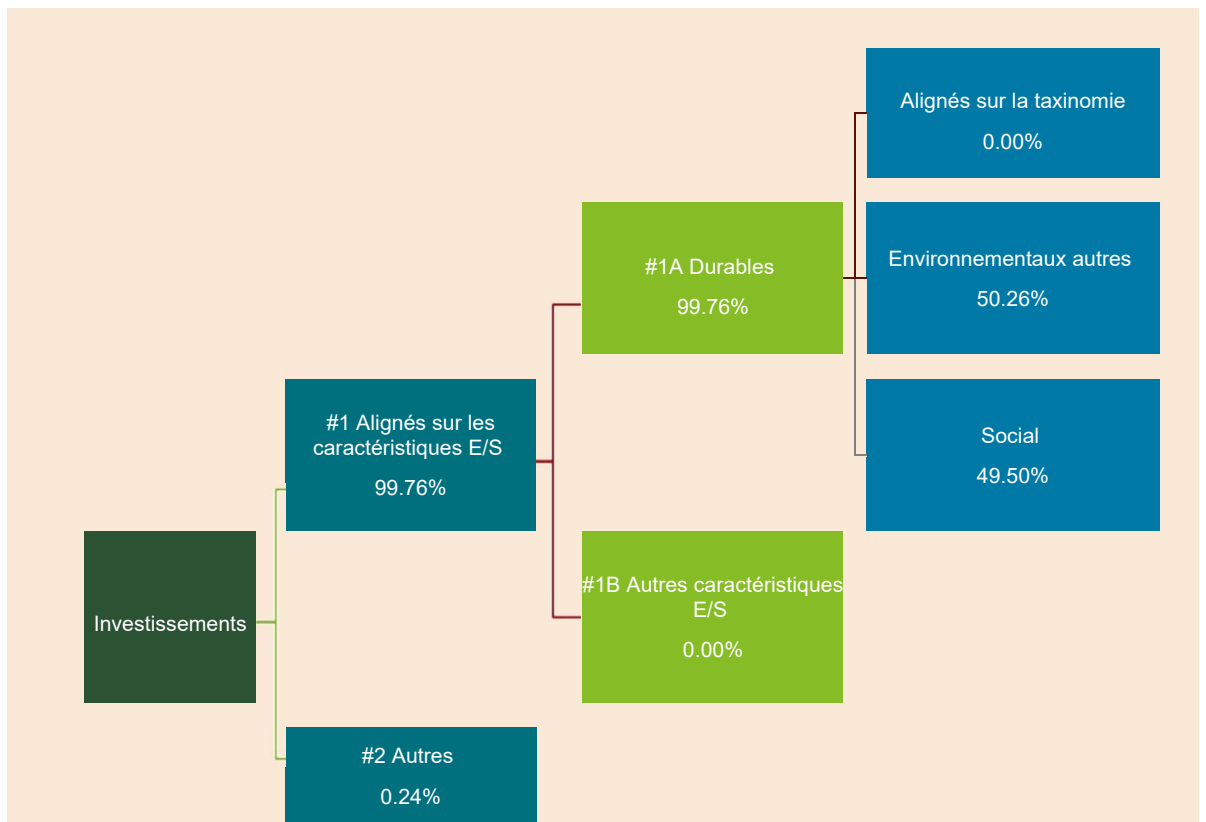
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Pays et gouvernements centraux	99.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



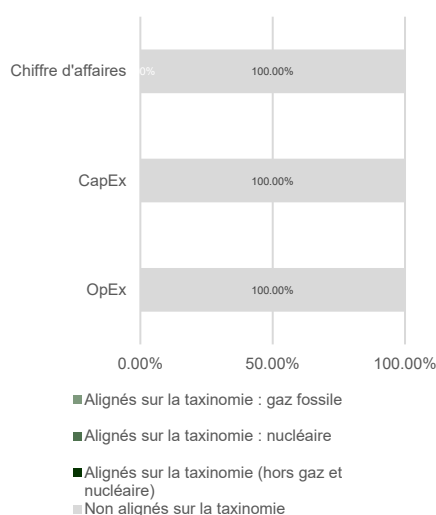
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

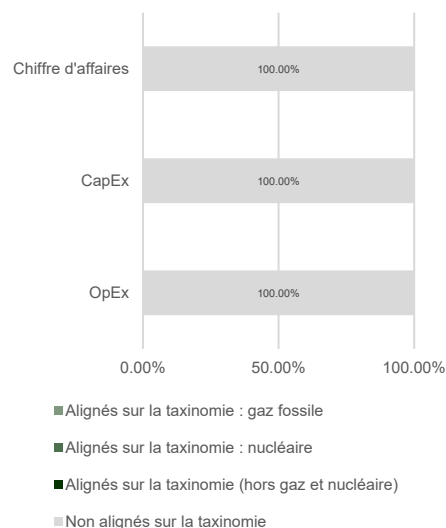
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 50,26 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 49,5 %

● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 0,24 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier est conçu pour atteindre un score ESG, mesuré à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 54,98. Ainsi, le produit financier a atteint cet objectif en se concentrant de manière stratégique sur des émetteurs présentant un profil ESG plus solide.

 **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 70.89% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	35.91	54.21	
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	54.24	53.24	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	39.50	57.72
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	54.43	53.43
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	50.34	76.15
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	54.64	53.67
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	52.96	77.43
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	54.64	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.18%	99.22%	99.58%	99.67%
#2 Autres	1.82%	0.78%	0.42%	0.33%
#1A Durables	70.89%	75.36%	76.87%	73.59%
#1B Autres caractéristiques E/S	27.29%	23.86%	22.71%	26.09%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Environnementaux autres	35.46%	33.14%	28.66%	25.22%
Social	35.43%	42.22%	48.21%	48.37%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme de « investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

----- **des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 378 réunions : pour 89 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 114, que Candriam a soutenues à 89 %.

Plus précisément, 9 propositions portaient sur le climat (11 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (2116 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 114 résolutions au total, dont 33 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 10 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 70 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	35.91	99.59%	99.88%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.88%	99.88%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.88%	99.88%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	2.72%	Pays-Bas
Sap Se	Internet et services d'Internet	2.30%	Allemagne
Nestle Sa-Reg	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.09%	Suisse
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.98%	Suisse
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.93%	Suisse
Hsbc Holdings Plc	Banques et autres institutions de crédit	1.82%	Royaume-Uni
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	1.70%	Allemagne
Shell Plc	Pétrole	1.69%	Royaume-Uni
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.57%	Danemark
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Services divers	1.29%	France
Unilever Plc	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.23%	Royaume-Uni
Schneider Electric Se	Électrotechnique	1.23%	France
Allianz Se-Reg	Compagnies d'assurance	1.22%	Allemagne
Banco Santander Sa	Banques et autres institutions de crédit	1.08%	Espagne

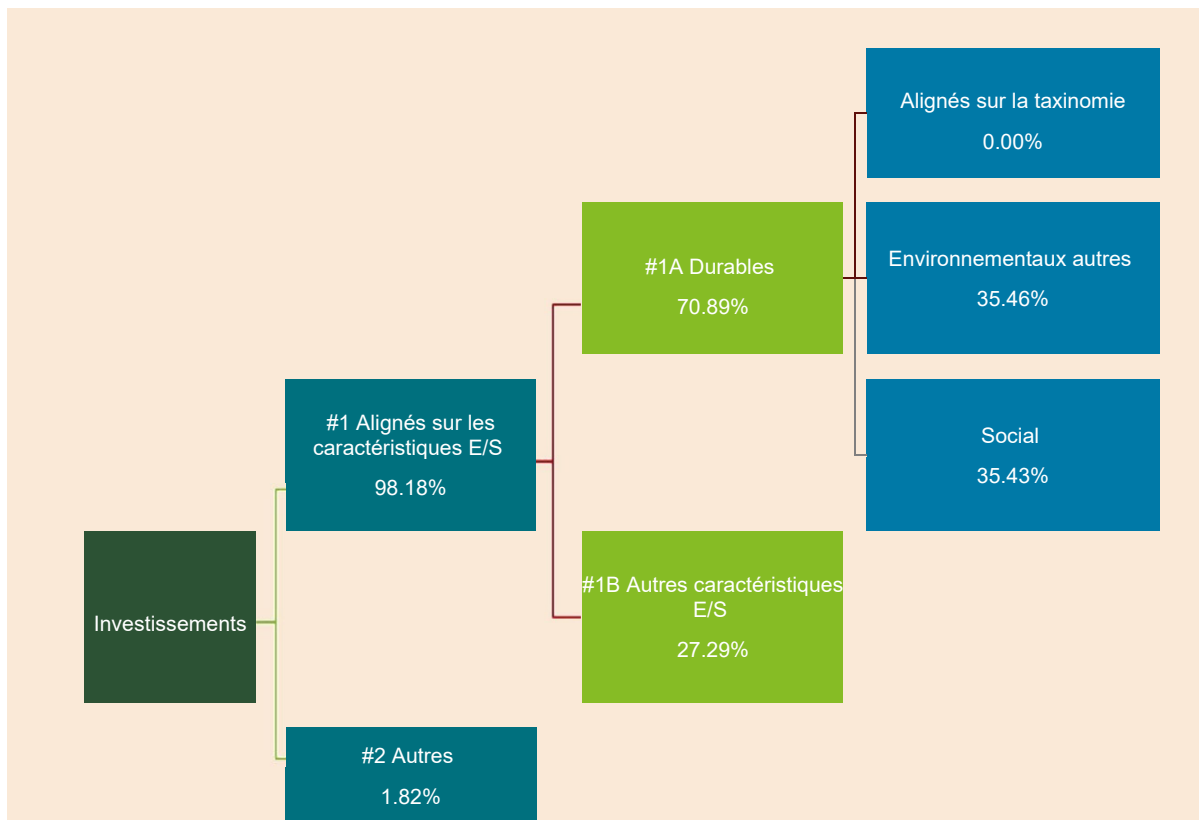
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Banques et autres institutions de crédit	14.10%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	12.77%
Compagnies d'assurance	6.44%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	5.08%
Énergie et service des eaux	4.56%
Électrotechnique	4.49%
Pétrole	4.24%
Électronique et semi-conducteurs	4.10%
Industrie aéronautique et spatiale	4.08%
Internet et services d'Internet	3.95%
Construction de machines et appareils	3.62%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	3.49%
Chimie	3.35%
Télécommunications	2.91%
Services divers	2.70%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



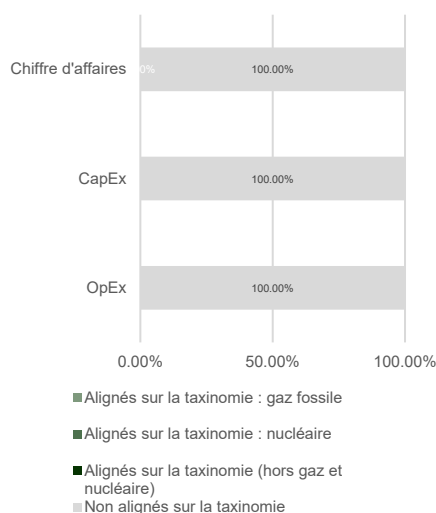
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

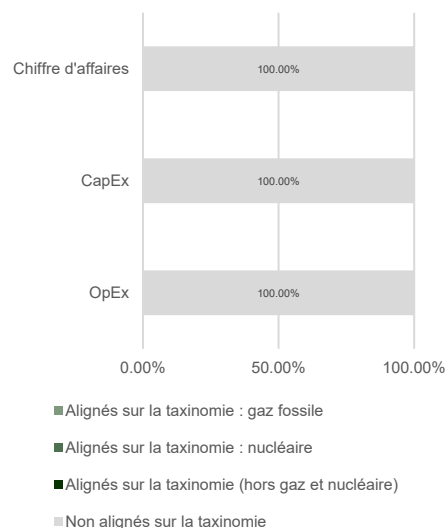
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 35,46 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 35,43 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,82 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier est conçu pour atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a émis 35,91 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 33,77 % par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, l'empreinte carbone du produit financier a diminué de 9,1 % par rapport à l'année précédente. Cet objectif a été atteint en privilégiant de manière stratégique des émetteurs présentant des empreintes carbone plus faibles. En parallèle, le produit financier vise à obtenir un score ESG - calculé à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam - supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché un score ESG de 54,24, soit 1,89 % de plus que celui de son indice de référence. Ce résultat a été atteint en sélectionnant des émetteurs présentant des profils ESG particulièrement solides.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 66.89% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	17.54	25.77	
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	50.33	49.31	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	19.95	30.48
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	50.48	49.46
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	23.41	35.32
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	52.15	51.14
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	28.22	40.76
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	51.50	50.49

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95.63%	96.21%	99.57%	99.39%
#2 Autres	4.37%	3.79%	0.43%	0.56%
#1A Durables	66.89%	69.07%	72.82%	68.82%
#1B Autres caractéristiques E/S	28.74%	27.15%	26.75%	30.57%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Environnementaux autres	21.93%	24.10%	21.86%	20.30%
Social	44.96%	44.96%	50.96%	48.52%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

----- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

----- **des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 382 réunions : pour 97 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises deux, que Candriam a soutenues à 0 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (3589 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 296 résolutions au total, dont 64 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 55 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 90 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	17.54	99.47%	99.89%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.89%	99.89%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.89%	99.89%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	6.99%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	6.45%	États-Unis (u.s.a.)
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	6.02%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	3.72%	États-Unis (u.s.a.)
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.67%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	2.24%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-CI C	Internet et services d'Internet	2.21%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-CI A	Internet et services d'Internet	2.07%	États-Unis (u.s.a.)
Tesla Inc	Industrie automobile	1.90%	États-Unis (u.s.a.)
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions de crédit	1.49%	États-Unis (u.s.a.)
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.26%	États-Unis (u.s.a.)
Visa Inc-Class A Shares	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.18%	États-Unis (u.s.a.)
Exxon Mobil Corp	Pétrole	0.96%	États-Unis (u.s.a.)
Mastercard Inc - A	Banques et autres institutions de crédit	0.92%	États-Unis (u.s.a.)
Netflix Inc	Internet et services d'Internet	0.87%	États-Unis (u.s.a.)

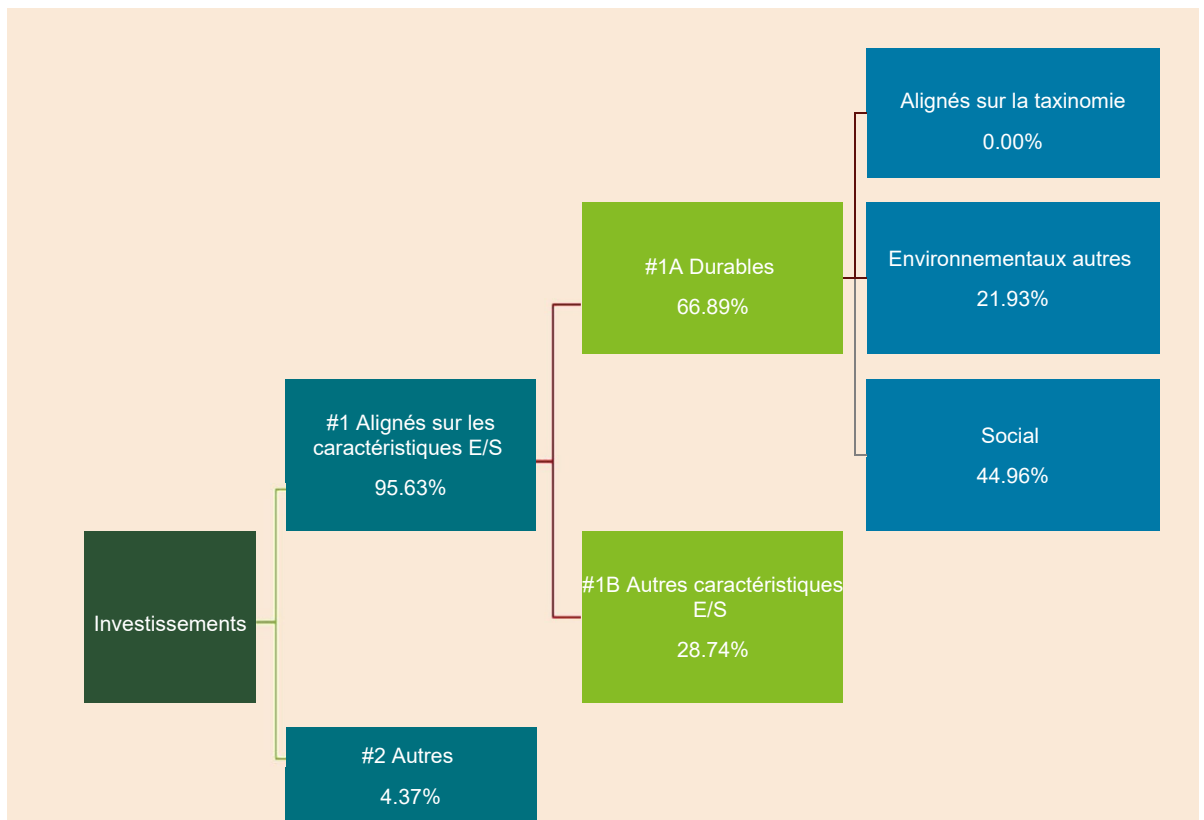
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	21.24%
Électronique et semi-conducteurs	11.04%
Articles de bureaux et ordinateurs	10.26%
Distribution, commerce de détail	7.49%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	7.16%
Banques et autres institutions de crédit	6.02%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	4.42%
Pétrole	2.96%
Industrie automobile	2.81%
Construction de machines et appareils	2.78%
Énergie et service des eaux	2.69%
Immobilier	2.43%
Industrie automobile	2.39%
Compagnies d'assurance	2.30%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



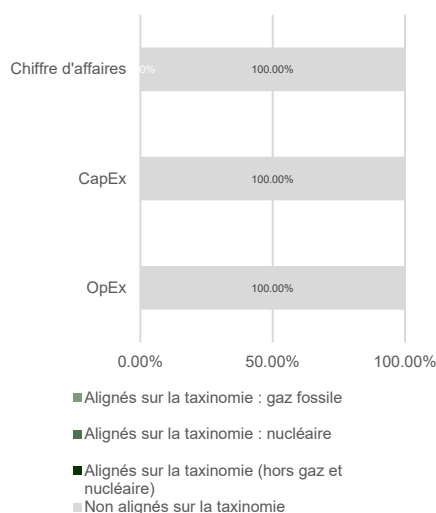
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

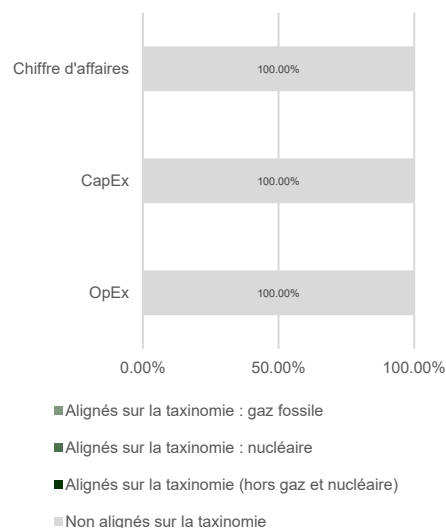
- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 21,93 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,96 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 4,37 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier vise à maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 17,54 tonnes eqCO2 par million d'euros investi, soit une réduction de 31,92 % par rapport à l'indice de référence. En outre, par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a encore diminué de 12,05 % Ces progrès ont été réalisés en privilégiant des émetteurs présentant une empreinte carbone plus faible, alignée sur l'objectif établi. Par ailleurs, le produit financier vise à atteindre un score ESG, évalué selon la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché un score ESG de 50,33, reflétant une amélioration de 2,07 % par rapport à son indice de référence. Ce résultat a été obtenu en soutenant de manière sélective des émetteurs présentant un profil de ESG plus solide, permettant ainsi d'atteindre l'objectif visé.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 66.71% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	21.72	34.53	
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	51.22	50.19	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	25.34	39.20
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	51.26	50.25
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	29.77	47.39
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	52.61	51.59
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	32.27	51.74
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	52.08	51.03

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.08%	96.81%	99.90%	99.36%
#2 Autres	3.92%	3.19%	0.10%	0.64%
#1A Durables	66.71%	69.13%	72.09%	68.01%
#1B Autres caractéristiques E/S	29.36%	27.68%	27.80%	31.35%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Environnementaux autres	25.15%	26.43%	24.01%	22.22%
Social	41.56%	42.71%	48.08%	45.79%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

----- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

----- **des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 524 réunions : pour 88 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 57, que Candriam a soutenues à 85 %.

Plus précisément, 7 propositions portaient sur le climat (14 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (4580 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 410 résolutions au total, dont 58 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 84 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 89 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

-des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,

-des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,

-de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	21.72	99.37%	99.71%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.71%	99.71%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.71%	99.71%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	5.04%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	4.65%	États-Unis (u.s.a.)
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	4.31%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	2.68%	États-Unis (u.s.a.)
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	1.93%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	1.62%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl C	Internet et services d'Internet	1.47%	États-Unis (u.s.a.)
Tesla Inc	Industrie automobile	1.37%	États-Unis (u.s.a.)
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions de crédit	1.06%	États-Unis (u.s.a.)
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	0.91%	États-Unis (u.s.a.)
Visa Inc-Class A Shares	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	0.83%	États-Unis (u.s.a.)
Exxon Mobil Corp	Pétrole	0.66%	États-Unis (u.s.a.)
Netflix Inc	Internet et services d'Internet	0.64%	États-Unis (u.s.a.)
Mastercard Inc - A	Banques et autres institutions de crédit	0.63%	États-Unis (u.s.a.)

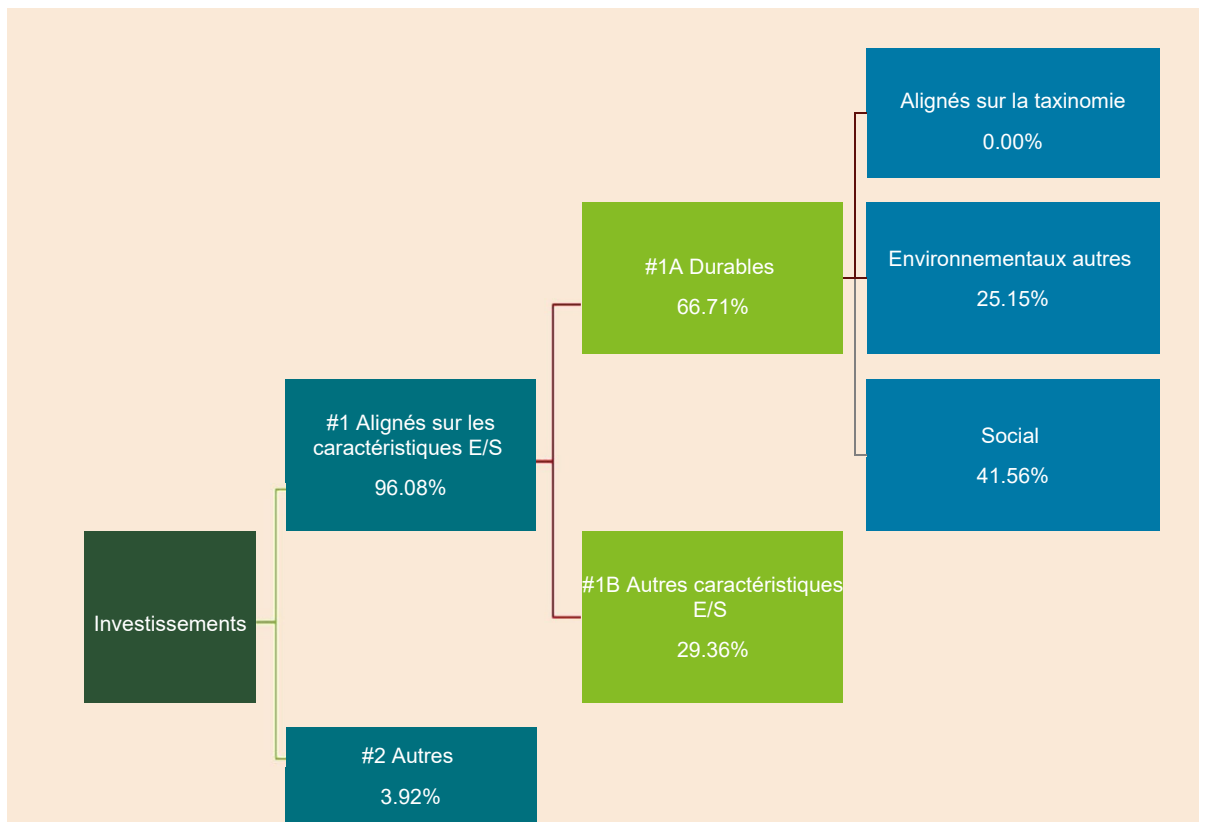
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	16.76%
Électronique et semi-conducteurs	10.00%
Banques et autres institutions de crédit	8.80%
Articles de bureaux et ordinateurs	7.46%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	7.37%
Distribution, commerce de détail	5.80%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	4.88%
Pétrole	3.16%
Énergie et service des eaux	3.14%
Construction de machines et appareils	3.13%
Compagnies d'assurance	2.89%
Industrie automobile	2.72%
Électrotechnique	2.60%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.53%
Industrie automobile	2.38%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



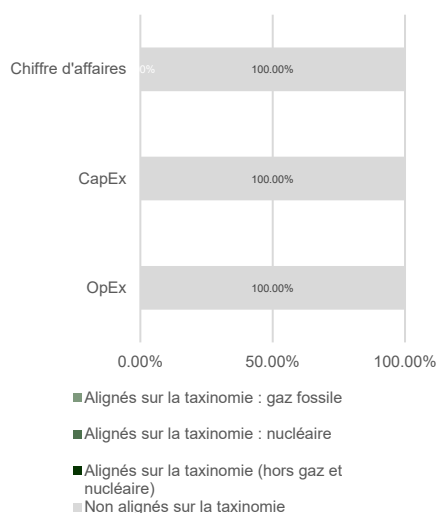
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

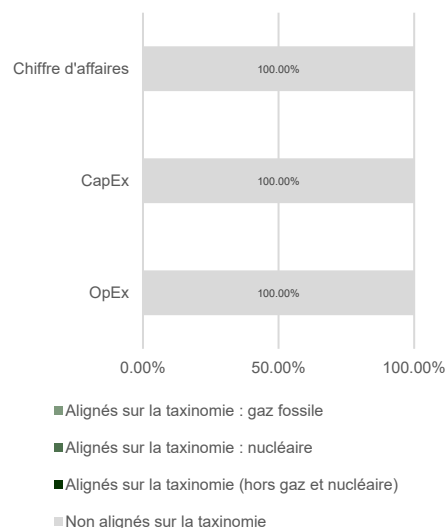
- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.


● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 25,15 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 41,56 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,92 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.

 **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Le produit financier est conçu pour maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au cours de la période de référence, il a émis 21,72 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, ce qui représente une réduction de 37,1 % par rapport à l'indice de référence. En outre, par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a baissé de 14,28 % Cet objectif a été atteint en sélectionnant constamment des émetteurs présentant des empreintes carbone relativement plus faibles. En outre, le produit financier vise à obtenir un score ESG - calculé à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam - supérieur à celui de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, il a affiché un score ESG de 51,22, reflétant une amélioration de 2,03 % par rapport à l'indice de référence. Le produit financier a atteint cet objectif en privilégiant systématiquement des émetteurs présentant un profil ESG plus robuste.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.